

ACTES

du Colloque international sur

Médias, communication, langues et langages : où en est
tamazight ?

SOMMAIRE

Allocution du Ministre	000
Allocution du SG du HCA	000
<i>Afakul n temlilit</i>	000
Problématique	000
Programme	000
Notices Biographiques et résumés	000
Communications	000
Recommandations	000

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Monsieur le Wali,
Monsieur le Secrétaire Général du Haut Commissariat à l'Amazighité,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs les journalistes,
Assalamu ealaykum,
Azul fell-awen.

C'est un plaisir et un bonheur pour moi d'être parmi vous à l'ouverture de ce Colloque sur le thème «Tamazight dans les médias».

Un thème qui m'interpelle en tant que citoyen et Ministre en charge de la communication.

Les experts de la communication ainsi que les professionnels des médias le savent : les médias, particulièrement la radio et la télévision, constituent les espaces les plus privilégiés pour la promotion et le développement des langues et des cultures.

L'essence même d'un média est de communiquer dans la langue de l'auditoire pour lequel il est destiné. C'est d'abord une exigence professionnelle, mais surtout une obligation lorsque le média est de service public. De ce fait, elle figure dans le cahier des charges en tant qu'obligation de service public. C'est le cas de la radio algérienne et de la télévision algérienne.

Longtemps confinée dans des espaces réduits, tamazight, la langue de nos pères, n'a connu son véritable essor que durant les deux dernières décennies ; d'abord à la radio, puis à la télévision.

D'abord à la radio, où la chaîne II a été érigée en une véritable chaîne nationale au même titre que la chaîne I et la chaîne III, avec un volume horaire passant à 24 heures quotidiennement et l'élargissement de l'utilisation de tamazight à quatre variantes, autres que le kabyle. La ressource humaine a été valorisée par le recrutement de nouvelles générations de diplômés de l'université algérienne, dans différentes filières, et qui constituent actuellement l'ossature de cette chaîne.

L'implantation des radios locales dans les quarante huit wilayas du pays a permis jusqu'à présent l'introduction de tamazight dans vingt quatre stations. Le mois prochain elles seront vingt cinq, avec l'introduction de la variante chelhi dans la station locale d'El Bayed. La diversité des variantes tamazight se manifeste davantage dans les stations de radios locales. Ces variantes sont au nombre de huit, ainsi déclinées : le kabyle, le chaoui, le targui, le chenoui, le mozabite le znati, l'ouargli, l'hassani et enfin le chelhi. A la télévision les choses ont évolué différemment. En 1996 il y a eu l'introduction d'un journal télévisé en tamazight jusqu'à la création, enfin et en 2009, de la chaîne 4 non sans difficultés, en raison de contraintes objectives liées notamment à la rareté de la ressource humaine spécialisée et l'offre réduite en matière

de production audiovisuelle. Cela n'a pas empêché cette chaîne de s'imposer, en termes d'audimat, en Algérie et même au-delà.

L'opportunité que vous m'avez offerte pour intervenir devant cette honorable assistance m'a permis d'énumérer, à titre indicatif, quelques actions réalisées en matière de promotion de la langue tamazight dans les médias de service public ne répond pas, de ma part, à une volonté de rechercher un quelconque satisfecit ou d'apporter la preuve d'un service convenablement et totalement accompli. Il s'agit pour moi, tout simplement de mesurer ce qui a été fait, de bonne foi, comme aurait dit Montaigne. Quelques acteurs, ici présents, ont eu le mérite d'avoir participé à la refondation de l'audiovisuel algérien dans le respect de l'ensemble de nos composantes culturelles. Ils ont eu la chance, aussi, d'y participer et de dire en tant que pionnier : nous avons ouvert le chemin.

La question de tamazight dans les médias et au-delà de sa consécration mérite une prise en charge effective et continue, sur la base de règles professionnelles et couvrant l'ensemble des missions assignées aux médias ; à savoir celles inhérentes à l'information, la culture et le divertissement. Cette prise en charge doit être soutenue par un effort constant en matière de formation par les établissements et/ou par l'Etat. Mon département s'attèle actuellement à la mise en œuvre d'un vaste programme destiné à l'ensemble des professionnels des médias et qui sera renforcé par un autre programme prévu dans le cadre du plan national de développement 2015-2019.

Avec l'ouverture de l'audiovisuel à l'investissement privé, nous avons veillé, sur le plan du droit, à ce que le dispositif législatif inhérent à l'audiovisuel, en cours de mise en œuvre, réponde aux impératifs de préservation et de promotion de la langue tamazight. Nous continuerons de le faire dans le cadre de l'élaboration des textes d'application.

J'espère que les conclusions de ce Colloque apporteront, en termes de réflexion et d'expertise, les contributions que nous attendons pour l'enrichissement des actions que nous menons ensemble pour la promotion et le développement de notre langue tamazight dans les médias.

Tanemmirt.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU HCA

Mesdames et Messieurs,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Wali,
Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire de Wilaya,
Monsieur le chef de Daïra,
Monsieur le P/APC d'Azazga,
Messieurs les élus SENAT, APN, APW et APC,
Messieurs les présidents des APC de Fréha, Akerou, Aghrib, Bouzeguene, Ifigha...
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires de la wilaya,
Messieurs les notables du Grand village Iazzouguen,
Messieurs les Présidents des associations culturelles de la région d'Azazga,
Mesdames et Messieurs les représentants des médias,
Honorable assistance,
Je vous dis *Assalamu ealaykum, Azul fell-awen...*
Merci pour votre disponibilité et votre engagement à nos côtés, pour la réussite de ce Colloque.

Je tiens, tout d'abord à vous adresser mes sincères remerciements pour avoir répondu favorablement à notre invitation. Je félicite mon ami, Belkacem Mostefaoui, sociologue des médias et Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information d'Alger (ENSJSI), d'avoir accepté de piloter cet événement éminemment important qui porte sur une thématique essentielle : celle relative aux langues, langages et à la communication, médiatisée ou non.

Mes remerciements vont également à Mr le Directeur de la culture pour la mise à notre disposition de ce joyau centre culturel, sans oublier Mr le Chef de Daïra, le P/APC d'Azazga et les citoyens de cette merveilleuse contrée.

Mesdames et Messieurs ;

Azazga, ville des valeurs et de l'hospitalité nous offre aujourd'hui l'hospitalité et quelle hospitalité ! Nous remercions les femmes et les hommes de cette région pour l'accueil chaleureux. Le HCA que je représente ici est prêt à s'investir encore plus afin de contribuer encore plus au développement culturel et économique au niveau régional et national. Sa mission est d'être en phase avec tous les segments de la société algérienne. Ce n'est qu'ainsi que nous vérifierons la langue et la culture amazighe qui a besoin de ses repères constitutionnels fondamentaux d'expression et d'épanouissement de la pluralité des valeurs symboliques algériennes.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi une digression en guise d'introduction. Ces derniers jours dans la presse à l'occasion d'un entretien avec Mme la Ministre de l'Education Nationale.

Nous savons tous que l'enseignement de tamazight est une réalité mais se retrouve face à des problèmes exogènes de différents ordres.

Le HCA n'a eu de cesse d'attirer l'attention de ses partenaires par de multiples recommandations à l'issue de plusieurs rencontres scientifiques qu'il a eu à organiser. Il a été souligné à plusieurs reprises l'impératif de mise en place d'un dispositif à même de prendre en charge objectivement et sur des bases scientifiques la question de la normalisation de cette langue par l'aménagement du statut et l'aménagement du corpus.

A ce propos, le Haut Commissariat à l'Amazighité invite le Ministère de l'Education Nationale en associant d'autres partenaires institutionnels et chercheurs concernés par cette question, à lancer une réflexion sereine pour l'élaboration d'une feuille de route pour solutionner les multiples problèmes qui se posent. Cette feuille de route prendra en charge en plusieurs temps :

- L'obligation de cet enseignement dans les régions où il est effectif ;
- Son extension vers d'autres wilayas à forte communauté amazighophone comme Oran, Ghardaïa, El Bayedh, Nâama, Tébessa, Adrar et Blida.
- La relance du débat avec qui de droit pour la création d'une Académie de langue amazighe à même de préparer le terrain pour son officialisation.

A ce propos le Colloque que nous organisons aujourd'hui nous permettra d'écouter attentivement l'organisation des scientifiques par rapport à la question de l'officialisation.

Au HCA nous considérons que le processus est déjà amorcé mais il doit être consolidé par la création d'une ACADEMIE qui est nécessaire et vital pour la normalisation de la langue.

NOUS ESPERONS QUE LA DECISION DU PRINCIPE DE L'OFFICIALISATION NE PRENDRA PAS AUTANT DE TEMPS QUE SON INTRODUCTION COMME LANGUE NATIONALE.

Par ailleurs, le HCA est disposé à renforcer la passerelle déjà existante avec le Ministère de l'Education Nationale par, notamment :

- L'initiation de sorties mixtes sur le terrain pour diagnostiquer la réalité de l'enseignement de tamazight.
- L'augmentation du nombre de postes budgétaires à pourvoir pour la rentrée scolaire 2014-2015, d'autant plus qu'il y a des licenciés en tamazight en chômage.

Je reviens à l'objet de notre Colloque : la communication, sujet qui nous réunit aujourd'hui. Je précise si besoin en est que le Haut Commissariat à l'Amazighité est prêt à mettre à la disposition du Ministère de la Communication son capital expérience et son réseau pour l'organisation de sessions de formation au profit des journalistes en tamazight.

Notre ambition première est d'attirer l'attention des structures placées sous tutelle du Ministère de la Communication afin qu'elles adhèrent efficacement à la concrétisation des objectifs que nous nous sommes fixés. Nous devons réunir nos compétences et nos énergies afin de régler les problèmes en suspens. Les outils modernes de communication peuvent contribuer à la réussite de cette noble mission. L'examen du

dossier de l'amazighité doit se faire avec lucidité et rationalité par nous tous et sans exclusion.

L'option nationale qui avait motivé la création du HCA en 1995, n'était pas conjoncturelle. Elle a permis des avancées importantes de tamazight : son introduction dans les systèmes de l'éducation et de la communication. Ce choix est donc national et il appartient aux institutions de l'Etat de l'appliquer, de le renforcer et de l'élargir graduellement.

Avec le Ministère de la Communication et les autres ministères nous devons jumeler nos efforts et mettre les jalons de vrais dispositifs pour soutenir davantage les segments : enseignements, recherche, communication, production littéraire et artistique en tamazight.

Je voudrais conclure avec les rendez-vous du HCA prévus pour le deuxième semestre 2014. En effet, pas moins de trois Colloques internationaux sont inscrits au plan de charge de notre institution pour ce deuxième semestre.

Nous avons en projet : tout d'abord un Colloque international autour du thème générique : «Massinissa au cœur de la consécration d'un premier Etat Numide» qui se déroulera à El-Khroub (Constantine) les 20 et 21 septembre 2014. Est prévu également un autre Colloque intitulé : «Regards croisés sur les procédés de traduction et d'adaptation en tamazight» qui se tiendra à Batna les 8 et 9 novembre 2014 et un autre Colloque sur «Le Tifinagh : une norme graphique à valoriser» prévu à Djanet (Illizi) les 18 et 19 octobre 2014 et un symposium national sur «La lexicographie, terminographie et polysémie en tamazight» prévu à Bejaia les 11 et 12 octobre 2014. Sans oublier un camp de formation à Jijel pour les meilleurs élèves de tamazight pour cet été.

Avant de clore, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont apporté aide et encouragements ; sans citer de noms, je pense à tous les amis du HCA d'ici et d'ailleurs : enseignants, auteurs, autorités, grand public, presse nationale, tous les anonymes qui, par leur geste, leur sourire, leur contribution, ont aidé à la propulsion de cette institution au rang qui est le sien aujourd'hui.

A tous, je dis un grand merci !

Je remercie encore une fois M. le Ministre pour sa présence et je n'en doute pas, sa franche collaboration à l'avenir à la réussite du plan de charge du HCA, notamment dans son volet communication.

Je vous remercie de votre attente et souhaite plein succès aux travaux.

ASFUKEL N TEMLILIT

Mbaed ugar n uzgen n lqern n uzarug ayelnaw, timetti tazayrit tufa-d iman-is sdat n yicqerriyen imaynuten deg uhric n taywalt d walɣagduden.

Icqerriyen-agi sean asayen akked wayen tesseqdac tmetti deg uhric-agi n walɣagduden yettuqqtan tagara-agi. Tikebbaniyin i d-yelhan s uhric-agi llant gar-asant tid yettikkin yer ddula akked tuslugin, ttuqqtent s waṭas segmi yettef Internet amkan deg umaḍal di yal ahric.

Timetti tazayrit i d-yezgan di tlemmast n yillel agrakal, ula d nettat ur tt-yezgil ara wannect-a, abaeda di taggara n yiseggasen n 80, seg wasmi ttuqqtan yigensayen ssexdamen wahilen n tiliyri akked rradyu. Timetti-nney tuyal tettaṭṭaf-d tiliyriyin n umaḍal mebla cceḥḥa, abaeda tiliyriyin n waeraben akked yirumiyen.

Rrnu yer wannect-a tutlayin tiyelnawin yettbeddilen akken yettbeddil lweqt.

D wigi i d isteqsiiyen i nebya ad d-nger s annar n usqerdec di temilit tagraylant ara d-yilin ussan n 6 d 7 yulyu 2014. Tamaziyt yuḡalen d tutlayt tayelnawt ad tili di tlemmast n temlilit-agi. Tutlayin d tantaliyin : amyekcem-nsent deg unnar n walɣagdud beddilent udem i uhric-agi.

Abedel-agi yettusemma d acqerri amaynut i nekkni, yewwi-d fell-ay ad t-nissin akken iwata. Asqamu Unnig n Timmuzya, s yisem-is d tasuddut i d-yelhan s usnerti d tririt n wazal i timmuzya n tmurt-nney, yessaram ad tawed teyri-s yer wid teena temsalt-agi, isdawanen akked yimusnawen, ad ttekkni di temlilit-agi i wakken ad ay-d-awin tamuyli-nsen tamaynut yef tilawt i tettidir tutlayt n tmaziyt akka imir-a, i wakken ahat wid yesen rray ad d-lhin s tifat n wuguren i d-nettemlili yal ass.

Isental n temlilit-agi ttuεeggnen yerna ldi tiwwura-nsen i yisentalen nniḍen. Annect-a yella-d yef yiwet n ssebba : uguren ilaq ad nesqerdec di temlilit ttuqqtan yerna ur llin seg yiwen n ṣṣenf. Mxallafen, mbaeden maca sean ayen i ten-icudden gar-asen.

Isumar ara d-yefrurin s teyri-agi-nney ad ttusneqden, ad ttusqerdcen εla ḥsab n tekti-agi : d acu n tmussniwin ara d-nesquced seg-sen, ama deg yisaragen n temlilit ara d-yeffyen d adlis ara d-nessizreg deg iweḡiben n 2014. Deg wayen nniḍen, yal amttekki yesa tamuyli-ines.

Tef wayagi, tiyri i uttekki di temlilit «Alɣagduden, taywalt, tutlayin akked tantaliyin di Lezzayer : d acu n imkan tettef tmaziyt deg-sen ?» nezmer ad tt-nebdu yef ukuz n yisentalen. Yal asentel yezmer ad ibedel εla ḥsab n yinadiyen n *doctorat* i d-yettelin imir-a di Lezzayer ney di berra.

Asexdem n tutlayt tamaziyt deg walɣagduden izzayriyen deg umezruy akked lqanun ;

Lihala n tutlayt tamaziyt akked taywalt di Lezzayer akked tmura i d-iqerben ;

Tikebbaniyin n walɣagduden n tmaziyt : tilawt tayelnawt akked tberranit ;

Iqeddacen n tmaziyt deg walɣagduden : tiritin tiyelnawin akked tberraniyin ;

Asteqsi yef wayen i d-yettwannan s tmaziyt di tyamsa akked walɣagduden izzayriyen : amek-it unerni-nsent ?

Alɣagduden imaynuten : d acu-t ucqerri yeenan tamaziyt?

PROBLEMATIQUE

Le droit à la communication en langue tamazight : des principes à construire et des usages à développer au sein de la société algérienne.

Nos premiers mots sont de vifs remerciements aux intervenants du Colloque d'Azazga (7 et 8 juin 2014) et aux responsables du Haut Commissariat à l'Amazighité qui n'ont ménagé aucun effort afin que cette rencontre se déroule dans les meilleures conditions, poursuivant cet élan dans la publication du présent ouvrage collectif. Cet ouvrage rassemble la majorité des interventions ; les textes sont publiés ainsi que leurs auteurs les ont formulés, et envoyés depuis septembre 2014.

A plus d'un demi-siècle de l'indépendance nationale, la société algérienne est mise dans le domaine des médias et la communication face à de nouveaux défis. Ces défis tiennent des usages sociaux et politiques des médias, produits dans des dimensions toujours plus fournies et diversifiées. Leurs entreprises de production et de diffusion relèvent de capacités endogènes, publiques et privées, et exogènes dont la profusion a été boostée par l'avènement d'Internet, matrice de médias-monde irriguant la planète. La société algérienne, au carrefour de la Méditerranée, n'y échappe, depuis notamment la fin de la décennie 1980 avec la démultiplication de la diffusion satellitaire des programmes télévisuels et radiophoniques. En trois décennies elle est passée à un «second âge» de la réception des médias-monde, en particulier arabophones et francophones mais aussi turcophones, etc. L'accélération des flux de production médiatique via les médias-monde, du ressort de firmes transnationales, bouleverse fondamentalement les données de la situation : ouvertures des sociétés aux autres nations, mais aussi «échanges», de fait trop inégaux, entre les pays du Nord (et émergents) et ceux du Sud. De plus, le renforcement de l'extraversion induit des incidences sur les standards et modèles mis en œuvre dans la production dite nationale : le mimétisme aux recettes des grosses firmes de production d'images est mis en branle afin de capter les auditoires séduits trop vite par les médias étrangers. Les nouvelles télés de droit privé algériennes balancées de satellites étrangers et ciblant la société algérienne depuis deux années nous proposent déjà à examiner un corpus d'étude symptomatique de ce que la «communication sociale» et la «communication politique» libérées du monopole de l'Etat proposent en alternative. Quid alors des radios privées à venir ?

Dans le même temps les usages des langues nationales se retrouvent en situation de profonde mutation. C'est ici l'épicentre de questionnements et de sondes nouvelles proposées à affinage de questionnements des participants à la rencontre des 7 et 8 juin 2014. Tamazight, promue langue nationale, en est au cœur de cette cible. Langues et langages : leurs interpénétrations dans le domaine des médias fondent -à travers le monde- de nouvelles logiques de fond. Spécifiques dans leurs formes, elles tendent à la création de nouveaux langages marquant les sociétés, chacune à sa façon. Ces mutations constituent de nouveaux défis qu'il nous importe de mieux connaître.

Dans l'appel à communication nous avons esquissé six axes structurant le projet du Colloque. « Ratisant» large, ces axes sont volontairement dans le même temps définis et ouverts. Une raison essentielle nous y a invité : les problèmes à constituer en objets d'étude (à mettre en problématique justement) sont d'une diversité extrême et tous participent de la logique de fond déterminant les mutations de notre domaine de recherche.

- 1- Mise en situation historique, législative et réglementaire, institutionnelle des questions d'usages de tamazight dans les médias algériens ;
- 2- Mise en situation globale des questions de langues, langages et communication en Algérie et dans les pays voisins ;
- 3- Les entreprises médiatiques amazighophones : connaissances des réalités nationales et étrangères ;
- 4- Activités de professionnels amazighophones des médias : expériences nationales et étrangères ;
- 5- Questions sur les contenus de la production des médias amazighophones algériens : langues et langages en cours. Quelle évolution ?
- 6- Avènement et usages élargis des nouveaux médias : quels défis en matière d'usages de la langue tamazight ?

ROGRAMME
SAMEDI 7 JUIN 2014

09h30mn : séance d'ouverture du Colloque

Mots de bienvenue :

- Wali de la Wilaya de Tizi-Ouzou
- Secrétaire Général du HCA
- Ministre de la Communication

Introduction au Colloque :

*Les enjeux sociaux du droit à la communication
en tamazight aujourd'hui en Algérie.*

Belkacem MOSTEFAOUI

*Coordinateur scientifique du Colloque.
Professeur à l'ENSJSI,
Alger, Algérie.*

10h15mn - 10h 45mn

Séance 1

«Langues et langages en Algérie :
nouvelles réalités, nouveaux questionnements»

Modérateur : **Mohamed BENSALAH**

Tamazight dans le marché linguistique algérien.

Abderezak DOURARI

*Professeur, Université d'Alger,
Directeur du CNPLET,
Alger, Algérie.*

Langue, médias et politique : un triptyque inextricable.

Mouloud LOUNAOUCI

*Docteur en médecine,
Magister en langue et civilisation amazighes,
DEA langue, littérature et société,
Doctorant en sociolinguistique,
Ancien directeur de la publication de «Algérie-Hebdo»,
Tizi-Ouzou, Algérie.*

14h30mn - 17h00mn

Séance 2

«Les usages de tamazight :
questions de droit et de régulation»

Modérateur : **Abderezak DOURARI**

Nouvelle donne, nouveaux enjeux, nouvelles inquiétudes.

Mohamed BENSALAH

*Cinéaste, Universitaire,
Oran, Algérie.*

*La promotion médiatique de la langue amazighe :
Analyse des dispositifs législatifs et réglementaires.*

Cherif DRIS

*Maître de Conférences, ENSJSI,
Alger, Algérie.
Chercheur-associé à l'IREMAM,
Aix En Provence, France.*

*Enjeux et défis des médias berbérophones au Maroc à l'heure de la régionalisation avancée : le
cas de la chaîne «tamazight».*

Tourya GUAAYBESS

*Maître de Conférences, Université Blaise Pascal,
Clermont-Ferrand, France.*

*Le patrimoine culturel et linguistique amazigh
dans le nouveau paysage audiovisuel algérien.*

Ahmed BERKAS

*Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) à l'Université de Lorraine,
France.*

DIMANCHE 8 JUIN 2014

09h30mn

Séance 3

«Image, altérité, identité : l'amazighité en questions»

Modératrice : **Tourya GUAAYBESS**

*Langue et mémoire :
Questions d'altérité et d'identité au Maghreb.*

Kamel BENOUANES

*Institut Supérieur des langues, Université de Tunis,
Journaliste, Producteur d'émission à la Radio Culture de Tunis,
Tunisie.*

Hollywood et les Amazighs.

Rachid NAÏM

*Docteur en Sciences de la Communication de l'Université Libre de Bruxelles (VUB),
Professeur spécialisé en analyse des représentations dans la littérature, l'art et le cinéma, Faculté
Polydisciplinaire de Safi, Université Cadi Ayyad,
Maroc.*

*Le Paysage audiovisuel sud-méditerranéen
Focus : Panorama de l'audiovisuel Algérien.*

Sahar ALI

Expert Médias, Euromed Audiovisuel III,
Responsable du Projet de collecte et analyse des données cinématographiques et audiovisuelles
des pays sud-méditerranéens, en coopération avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel,
Strasbourg, France.

Les médias amazighophones : la langue en usage.

Ramdane BOUKHEROUF

Maître-Assistant, Université Mouloud Mammeri,
Tizi-Ouzou, Algérie.

14h30mn - 17h00mn

Séance 4

«Pratiques de la langue amazighe et des langages
dans les médias algériens»

Modérateur : **Rachid NAÏM**

*Sociographie des premiers journalistes amazighophones de la Radio algérienne.
Caractéristiques et parcours.*

Hakim HAMZAOU

Maître-Assistant, ENSJSI,
Doctorant en SIC à l'Université d'Alger 3,
Alger, Algérie.

تمثلات الثقافة الامازيغية عبر التلفزيون الجزائري.
رؤية نقدية تقييمية.

آيت قاسي ذهبية

أستاذة مساعدة "قسم الإعلام و الاتصال"،
جامعة مستغانم،
الجزائر.

*Etude descriptive et analytique de journaux télévisés amazighophones ! TV4 de l'ENTV et de
la Chaîne privée Dzair TV (2014).*

Fatma KEBOUR

Maître-Assistant, ENSJSI,
Alger, Algérie.

Evolution du journal télévisé en tamazight de l'ENTV.

Etude descriptive et analytique (1992 / 2014).

Ouiza MOHAMED-SAÏD

Master 2, ENSJSI,
Journaliste à l'ENTV,
Alger, Algérie.

LUNDI 9 JUIN 2014

09h30mn

Table-ronde :

«Journalistes amazighophones, des questions pratiques
de profession»

Modérateur : Hakim HAMZAOU

Ouiza MOHAMED-SAÏD

Journaliste TV4.

Nora MOHANDI

Rédactrice en chef, TV4, ENTV.

Madjid FERHATI

Directeur de l'info, Radio Chaîne 2, ENRS.

Amar BENDJEDDA

Journaliste ENTV.

Hafid AZOUZI

Journaliste El Watan.

**RECOMMANDATIONS
&
CLÔTURE DU COLLOQUE**

BIOGRAPHIES ET RESUMES

Les enjeux sociaux du droit à la communication en tamazight aujourd'hui en Algérie.

Belkacem MOSTEFAOUI

Coordinateur scientifique du Colloque.

Professeur à l'ENSJSI,

Alger, Algérie.

Biographie

Il est Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information d'Alger. Docteur d'Etat en Science politique et Docteur en Sciences de l'information de l'Université Panthéon Assas-Paris II, il a aussi été enseignant chercheur dans cet établissement durant les années 1980 et 1990. En cette université, Il a notamment collaboré avec le Professeur Francis Balle, sur divers projets de recherche.

Dans le domaine du journalisme pratique, il a accompagné, une décennie durant (1999-2008), le quotidien algérien El Watan d'une chronique hebdomadaire, Médiastopie, et animé pour ce journal des sessions de formation en journalisme.

Il est auteur des ouvrages :

- «Médias et liberté d'expression en Algérie», Alger, Ed. El Othmania, novembre 2013.
- «Médiastopie, Recueil de chroniques El Watan 1999-2008», Alger, Mille Feuilles, 2008.
- «La télévision française au Maghreb», L'Harmattan, Paris, 1996.
- «L'usage des médias en question», OPU, Alger, 1982.

Il est coauteur, avec B. Ahcène Djaballah et Ahmed Ancer, de l'ouvrage collectif «Cinquante ans de médias algériens», Ed. Association *Les Amis de A. Benzine*, Alger, mars 2014 et (avec Abdelmoumène Khellil) de l'étude «Les missions du service public télévisuel en Algérie», *Institut Panos Paris, Observatoire méditerranéen de la communication*, Barcelone, avril 2012.

Ses travaux de recherche ont été publiés dans des revues de référence, notamment : l'Annuaire de l'Afrique du Nord / CNRS, Paris ; Réseaux / CENT / CNRS, Paris, Médias pouvoirs, Paris, Revue Tiers monde, Paris, Wukufs, Hambourg et Naqd, Alger.

* *

*

Tamazight dans le marché linguistique algérien.

Abderezak DOURARI

*Professeur, Université d'Alger,
Directeur du CNPLET,
Alger, Algérie.*

Résumé

Tamazight, depuis son élévation au rang de langue nationale, ne cesse de se heurter à deux contraintes principales :

1- contrainte externe : son statut juridique, qui devrait lui ouvrir un nombre de marchés, contraste très fort avec son statut réel (social) où l'administration multiplie les difficultés à sa bonne réception sociétale ;

2- contrainte interne : la non prise en charge de sa normalisation par des institutions spécialisées provoque la création d'une hypertrophie néologique qui, à son tour, engendre un rejet dans la société lié à son enseignement et à sa diffusion.

Ce paradoxe statutaire est en fait causé par une politique linguistique, éducative et culturelle qui demeurent inspirées par une perception monolingue du champ social algérien.

* *

*

Langue, médias et politique :
un triptyque inextricable

Mouloud LOUNAOUCI

*Docteur en médecine,
Magister en langue et civilisation amazighes,
DEA langue, littérature et société,
Doctorant en sociolinguistique,
Ancien directeur de la publication de «Algérie-Hebdo»,
Tizi-Ouzou, Algérie.*

Résumé

L'homme est «animal parlant». Parce que la langue est un lien social, il a compris très vite le sens et l'importance de la communication. Cette dernière s'est développée progressivement pour tisser solidement un réseau de solidarité devenu vital. Très tôt, les hommes préhistoriques ont compris qu'il fallait s'informer mais aussi se former et les fresques du Tassili sont encore là pour nous le rappeler. Aujourd'hui, les médias (écrits ou audio-visuels) avec toute la modernité que cela suppose sont devenus incontournables et sont, de ce fait, objet de convoitise. Normal, qui détient l'information détient en grande partie le pouvoir (politique, économique, socio-

culturel). Forcément, la communication est au carrefour de tout ce qui construit la société. Elle se fait l'écho de ce qui s'y passe mais elle participe aussi à créer l'opinion publique. A cela s'ajoute son rôle de pédagogie sociale quand elle n'est pas pervertie pour devenir un instrument de régression.

En effet, les supports de communication, que sont les médias peuvent, s'ils sont détenus par des mains malveillantes, devenir de puissants outils d'aliénation ou d'instruments de propagation d'idéologie extrémiste. De nombreux exemples édifiants peuvent, à ce titre, être cités et l'Algérie est un cas édifiant. Nous comprenons, alors, l'acharnement des pouvoirs à garder le monopole sur les médias. Par eux, Ils imposent subrepticement, le modèle de société qu'ils veulent mettre en œuvre. La langue, la culture, l'identité mais aussi le modèle économique de la classe dominante s'installent «sans douleurs» pour se substituer à ceux de la classe dominée. La langue, fait de société par excellence, est le premier vecteur de communication. Parce que la langue est aussi un regard sur le monde, la langue légitime (celle de l'Etat) est survalorisée au détriment des autres langues de la nation.

Nous essaierons, tout au long de notre communication, de faire le point sur les langues en présence en Algérie, de parler de leur hiérarchie, de leur statut et par la même des questions d'idéologie liée à la diglossie. Bien entendu, nous placerons la question de la langue amazighe au centre de notre réflexion.

* *

*

Nouvelle donne, nouveaux enjeux, nouvelles inquiétudes.

Mohamed BENSALAH

*Cinéaste, Universitaire,
Oran, Algérie.*

Résumé

Les questions relatives aux mutations du paysage audiovisuel sont partout à l'ordre du jour, tout comme d'ailleurs celles relatives aux législations concernant les autorités de régulation indépendantes dans les divers secteurs, économique, financier, audiovisuel... Ce dernier partage avec les autres secteurs diverses caractéristiques communes, mais présente des spécificités au nombre desquelles il faut souligner le caractère de service public qui s'attache à l'activité en cause et aux sujétions exorbitantes qui pèsent, ou peuvent peser, sur les opérateurs dans la mise en place des nouveaux marchés.

La première question qui se pose est celle de savoir si on a bien tenu compte, lors du vote de la loi relative à la libéralisation du secteur audiovisuel, de la spécificité de cette activité, aussi bien au niveau des règles ayant trait à son exercice, que de celles ayant trait à l'aspect institutionnel de la régulation du secteur ? Autre point d'interrogation : tenant compte de l'Etat tutélaire baignant dans une culture

patrimoniale, peut-on affirmer que le nouvel espace médiatique en gestation peut être circonscrit et décrit séparément du champ politique ? Ce qui nous ramène à la garantie d'indépendance des médias, nouveaux ou traditionnels, vis-à-vis de l'ensemble des pouvoirs, sans pour autant qu'ils puissent se considérer hors de tout droit. Enfin, peut-on affirmer que la liberté nouvelle de l'ère de l'information, celle de communiquer, ne sera pas remise en cause par ses propres abus, comme nous avons eu à le constater lors de la couverture de l'élection présidentielle ?

Prenant en compte l'unité d'objet de ce colloque, nous nous proposons donc d'analyser les principaux enjeux reliés au développement du secteur car, si la régulation répond à un besoin inédit dans l'histoire de la communication, le texte adopté laisse planer des doutes et des interrogations sur l'avènement d'un véritable espace médiatique démocratique. Première alerte : la composition de l'instance administrative indépendante. Telle qu'annoncée par la loi, cette dernière est susceptible d'affecter les idéaux, les valeurs et les pratiques des acteurs impliqués.

* *

*

La promotion médiatique de la langue amazighe : Analyse des dispositifs législatifs et réglementaires.

Cherif DRIS

*Maître de Conférences, ENSJSI,
Alger, Algérie.*

*Chercheur-associé à l'IREMAM,
Aix En Provence, France.*

Résumé

L'Etat a entrepris ces dernières années un processus de promotion de la langue tamazight. Cette politique publique est une réponse aux revendications exprimées par des mouvements de revendication enclenchés dans certaines régions de l'Algérie, en Haute et en Basse Kabylie notamment. La déclinaison médiatique de cette politique a été, entre autres, l'inclusion d'une plage horaire pour la présentation d'un journal télévisé en langue tamazight mais aussi la création d'une chaîne de télévision généraliste dans laquelle tous les programmes sont présentés en langue tamazight. Cette promotion s'étend également à la production cinématographique avec une profusion de feuilletons et de films faisant la promotion de la culture et du patrimoine amazigh. Cette politique publique est adossée sur un dispositif législatif et juridique qui ne cesse de se renforcer d'année en année, avec la promulgation toute récente de la loi sur l'audio-visuel. Il ne fait aucun doute qu'avec l'ouverture de l'espace audio-visuel la promotion de la langue et de la culture tamazight se posera avec plus d'acuité. Le propos de cette communication est l'analyse de ce dispositif

réglementaire. Notre démarche en la matière consistera à retracer le cheminement de ce processus de promotion médiatique jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi sur l'audio-visuel. Nous tenterons d'affiner davantage notre analyse en s'intéressant à l'expérience des pays voisins, le Maroc notamment, dans ce domaine pour en tirer quelques enseignements.

Biographie

Il est titulaire d'un Doctorat en sciences politiques de la faculté des sciences politiques d'Alger. Maître de Conférences à l'École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information, responsable du Master Journalisme Politique et Juridique au sein de la même École et chercheur associé à l'Institut de Recherche et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) d'Aix-en-Provence, France.

Membre du comité éditorial de la revue «Année du Maghreb», revue à comité de lecture publiée par l'IREMAM-CNRS, il a participé à une dizaine de Séminaires et Colloques internationaux en Algérie, aux États-Unis, en Europe et au Maroc. Il a par la même occasion publié une vingtaine de publications dans des revues algériennes et internationales et des ouvrages collectifs couvrant des domaines tels que la sécurité au Maghreb et en Méditerranée, les rapports pouvoirs-médias en Algérie et la coopération décentralisée.

* *

*

Enjeux et défis des médias berbérophones au Maroc à l'heure de la régionalisation avancée : le cas de la chaîne «tamazight».

Tourya GUAAYBESS

*Maître de Conférences, Université Blaise Pascal,
Clermont-Ferrand, France.*

Résumé

En 2010, une chaîne marocaine berbérophone est lancée : la chaîne tamazight. Même si ce projet semble illustrer un certain volontarisme de la part des autorités marocaines (Mostefaoui B., 2008, p.189), il est utile de rappeler qu'avant cette date, les émissions berbères étaient exceptionnelles dans la grille des chaînes généralistes de la TVM. Cette expérience est un véritable succès (Guaaybess, T. 2012) et la chaîne fut rapidement à même de proposer une programmation originale, produite par ses propres services.

Après l'explosion satellitaire des deux dernières décennies, le paysage audiovisuel arabe a acquis une certaine maturité, fût-il ranimé par l'usage massif de la technologie numérique. En règle générale, les téléspectateurs privilégient aujourd'hui les programmes nationaux, sinon infranationaux. Ainsi, le local, longtemps sous-estimé

(Mostefaoui B. 2009), revient par la grande porte à l'ère de la mondialisation. Il s'agit là d'un atout entre les mains des responsables des chaînes berbères, par ailleurs garants du service public.

La carte que joue le Maroc est celle des régions (processus dit de «régionalisation avancée»). Dans ce contexte, les chaînes de télévisions mettent de plus en plus l'accent sur les identités qui façonnent le Maroc. La segmentation de l'audience trouve son fondement dans la valorisation de cultures spécifiques et diverses.

En dépit d'un manque relatif de recul, nous reviendrons sur cette double tendance : d'une part, la segmentation de l'offre de programmes en fonction des identités, et singulièrement l'identité berbère ; d'autre part l'enjeu que constitue la politique de régionalisation pour les médias berbérophones.

Après une présentation analytique de la chaîne, nous présenterons les enjeux sociaux que ce projet médiatique induit et les défis qui l'attendent.

Biographie

Tourya Guaaybess soutient une thèse pionnière à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon2 sur l'émergence d'un système télévisuel arabe en 2000 à partir de travaux de terrain qu'elle a menés au Caire au CEDEJ (CNRS / Ministère français des affaires étrangères). Elle est ensuite lauréate d'une double bourse de recherche Marie Curie et Jean Monnet à l'Institut Université Européen et au Centre Robert Schuman à Florence. Tourya Guaaybess est aujourd'hui maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Ses thèmes de recherche sont les médias et la démocratie, l'économie politique des médias dans les pays du Sud, l'histoire de l'audiovisuel dans les pays arabes.

Elle a écrit de nombreux articles. Parmi ses ouvrages, on pourra citer :

- «Télévisions arabes sur orbite», Ed. du CNRS, 2005 (traduit en arabe en 2009).
- «Les médias Arabes, Confluences médiatiques et dynamiques sociales» Ed. du CNRS, 2012.

Elle a par ailleurs dirigé les ouvrages collectifs suivants :

- «Les Arabes parlent aux Arabes ; les nouveaux médias dans le monde arabe» avec Yves Gonzalez-Quijano, Ed. Actes Sud, 2009.
- «National Broadcasting and State policy in Arab Countries», Ed. Palgrave Macmillan, Londres, 2013.

A l'occasion de ce Colloque, elle reviendra sur l'expérience d'une chaîne marocaine tamazight pour en mesurer l'évolution récente (cf. Guaaybess T. 2012, tamazight TV, nouvelle chaîne berbère au Maroc).

* *

*

Le patrimoine culturel et linguistique amazigh dans le nouveau paysage audiovisuel algérien.

Ahmed BERKAS

Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) à l'Université de Lorraine, France.

Résumé

Après cinquante ans de monopole des pouvoirs publics sur les médias lourds, le champ audiovisuel algérien commence à s'ouvrir progressivement aux investisseurs privés présageant le développement d'un nouveau paysage audiovisuel algérien (PAA) à l'image de la diversité culturelle et linguistique du pays. Toutefois, l'industrie naissante des médias en Algérie se heurte déjà aux mutations profondes de l'environnement médiatique mondial marqué le poids de quelques acteurs mondiaux des industries culturelles et la généralisation de l'usage d'Internet qui accompagne le changement des modes de diffusion et de consommation des produits médiatiques chez le public des médias traditionnels.

Nous proposons dans cette contribution de décrypter en premier lieu les mutations du champ médiatique et culturel mondial, puis examiner le contexte algérien marqué par une ouverture tardive du secteur audiovisuel aux acteurs privés et analyse l'évolution des modes de diffusion et de consommation des produits médiatiques à l'heure de la révolution numérique. À partir de ces éléments, nous dressons une liste de recommandations en faveur d'une politique nationale de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine linguistique et culturel amazighe. Il s'agit d'un appel pour une politique volontariste pour soutenir la création du contenu culturel amazighe -compte tenu du coût élevé d'une telle production et la faiblesse du marché publicitaire local- et pour promouvoir la langue et la culture amazighes *via* une réglementation réfléchie du paysage audiovisuel algérien en mutation.

Biographie

Après l'obtention d'une Licence à la faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger, il part en France pour poursuivre ses études dans la même discipline et obtient une Maîtrise et un Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention information, communication et société (Université de Metz). Il réalise actuellement sous la direction du professeur Jacques Walter, directeur du Centre des études sur les médiations (CREM), une thèse de Doctorat intitulée «La recherche sur les communications de masse en France. Genèse et essor d'un objet scientifique (1945-1972)». Envisagée dans une perspective épistémologique constructiviste, cette enquête originale porte sur l'évolution de la recherche scientifique sur le phénomène des communications de masse en France dans la période d'après-guerre jusqu'au début des années 1970 qui marque la reconnaissance officielle des SIC comme discipline à part entière dans le champ

académique français. Outre ses préoccupations épistémologiques sur la construction et la transmission des sciences, ses futurs axes de recherche s'articulent autour des dispositifs de médiation du savoir et de la culture, les nouveaux médias et leurs publics et contenus à l'ère numérique.

* *

*

Langue et mémoire : Questions d'altérité et d'identité au Maghreb.

Kamel BENOUANES

*Institut Supérieur des langues, Université de Tunis,
Journaliste, Producteur d'émission à la Radio Culture de Tunis,
Tunisie.*

Résumé

Une langue est en perpétuelle évolution, faute de quoi, elle est condamnée à mourir. Cela signifie que la langue est un corps vivant. Elle est influencée par son environnement, autant qu'elle influence son entourage.

Comme il n'y a pas de race pure, il n'y a pas de langue pure. C'est dans les croisements et les interférences linguistiques (dérivation, emprunt, etc.) qu'une langue puise la sève qui l'irrigue et l'enrichit. Dans ce sens, prétendre protéger une langue d'une quelconque altération ou domination extérieure revient à l'isoler et l'enfermer dans une dangereuse fébrilité étouffante. Autrement dit, défendre une quelconque pureté conduit à enlever à cette langue le souffle de sa respiration, de son inspiration et l'écarter, par conséquent du commerce qu'elle est appelée à établir avec la culture aussi bien endogène qu'exogène.

Comment défendre une langue et la promouvoir, c'est-à-dire œuvrer pour son rayonnement et sa pérennité ?

Tout en admettant le principe inamovible qu'une langue ne peut se défendre en dehors de sa connexion avec les autres langues, (notamment voisines, géographiquement ou culturellement), nous pouvons démontrer qu'une langue a besoin de quelques canaux de diffusion pour pouvoir maintenir son audience, voire l'élargir. Nous pouvons citer le rôle combien important que peuvent jouer certains secteurs comme l'enseignement et les médias. Ces deux secteurs ont un dénominateur commun : ils partent tous les deux de l'usage répandu, du lexique et des locutions idiomatiques, pour en inventer la norme et en codifier les règles.

Mais les deux champs de didactisme ou de communication demeurent insuffisants, car s'ils répondent à des fonctions utiles, à des usages immédiats, voire urgents, à des tâches ponctuelles et opportunes, ils n'en demeurent pas moins inaptes à offrir à la langue l'outil indispensable à sa pérennité. Cet outil, c'est la littérature. En effet,

quand la langue enfante de «solides édifices littéraires», transcende les fonctions de service ou d'utilité et épouse une nécessité intérieure ou identitaire, alors la création littéraire devient tout à la fois le terreau où s'impriment le génie et la beauté de la langue et l'espace où transparait un large pan du patrimoine national ou encore du patrimoine universel. Cela est d'autant plus important que c'est dans la force ou la vitalité de la langue qu'une communauté linguistique peut se reconnaître et consolider son ancrage identitaire et son ouverture sur les autres communautés linguistiques. Aussi est-ce pour cette raison qu'il y a une relation intime, organique entre la langue et la mémoire. Nous proposons dans notre intervention trois axes autour de l'état de la langue dans les pays du Maghreb :

- La langue et l'altérité.
- L'identité linguistique et son éclosion dans le discours littéraire.
- La langue et la mémoire.

* *

*

Hollywood et les Amazighs.

Rachid NAÏM

*Docteur en Sciences de la Communication de l'Université Libre de Bruxelles (VUB).
Professeur spécialisé en analyse des représentations dans la littérature, l'art et le cinéma,
Faculté Polydisciplinaire de Safi, Université Cadi Ayyad,
Maroc.*

Résumé

Du point de vue de Hollywood, les minorités ethniques ont toujours reçu un traitement cinématographique particulier. L'Amazigh n'échappe pas à la règle. Vu la proximité géographique et culturelle, l'Amazigh est souvent confondu, voire même substitué, par l'Arabe. L'instance filmique hollywoodienne semble ne pas maîtriser le mélange ethnique qui caractérise les territoires nord-africains. «Gladiator» de Ridley Scott, par exemple, montre des Arabes dans une région où ils ne sont censés être que cinq siècles plus tard. A l'inverse, les Amazighs qui peuplaient la région en cette période sont étrangement absents du film. Dans d'autres films historiques hollywoodiens, les dynasties amazighes sont dépeintes d'une manière dichotomique et caricaturale.

Aux yeux de Hollywood, la confusion et le voisinage entre l'Arabe et l'Amazigh vont faire en sorte que les deux bénéficient des mêmes représentations négatives. Kidnappeur de blondes, cheikh vaniteux, violeur potentiel, «despote oriental», etc. Les étiquettes réductrices ne manquent pas pour les qualifier ensemble. Ainsi, et à l'instar des personnages arabes, l'Amazigh peut facilement être compté parmi les ennemis «naturels» de l'Amérique.

Parmi les cours qu'il donne au sein de son université, figurent notamment «l'Histoire des Idées et des Arts», «Les Grands Mythes» et «Introduction aux métiers de la Communication». Fondateur des «Journées Cinématographiques» de Safi qu'il organise annuellement, il participe régulièrement à plusieurs Colloques et Séminaires (Maroc, Belgique, Algérie, Tunisie).

Quelques communications et publications académiques

- «Le langage amoureux et le français dans les films marocains », in Colloque international «Le français au Maghreb », 23-24 avril 2014, Université d'Oran, Algérie.
- «WWW. Au cœur du postmodernisme urbain», in Colloque National de l'Association Marocaine des Critiques de Cinéma «Bensaïdi, un autre cinéma», 22-24 novembre 2013, Tanger, Maroc.
- «Les représentations du sacré musulman entre l'Occident et Hollywood», in Colloque international «Le Cinéma et le Sacré », 8-10 mai 2013, Safi, Maroc.
- «L'Arabe aux yeux de l'orientalisme littéraire», in Estudios Romanicos, vol 21, 2012, pp 129-142.
- «Hollywood et les Amazighs», in «Les représentations de Soi et de l'Autre dans la littérature et les arts», publication des Actes du Colloque national de l'IRCAM du 11 mai 2011.
- «Cinéma, Idéologie et Démocratie», in Sixièmes Journées Cinématographiques «Démocratie et Cinéma » : 19-20 mai 2011, Safi, Maroc.
- «Hollywood et les Arabes», in Colloque International «Le cinéma et le Maghreb», American Institute for Maghreb Studies (AIMS), Centre d'Etudes Maghrébines, 23-26 mai 2008, Tunis, Tunisie.
- «Pour un usage des TIC dans l'enseignement officiel marocain», in Palimpseste n°1, CPR, Safi, février 2007.
- «A Hollywood, le terroriste arabe prend l'Amérique en otage», in Recherches en Communication, n°21, UCL, Louvain-la-Neuve, septembre 2004.
- «Terroriste arabe vs héros hollywoodien», in Médiatiques, n°32, UCL, Louvain-la-Neuve, septembre 2003.

* *

*

Le Paysage audiovisuel sud-méditerranéen Focus : Panorama de l'audiovisuel Algérien.

Sahar ALI

Expert Médias, Euromed Audiovisuel III,

Responsable du Projet de collecte et analyse des données cinématographiques et audiovisuelles des pays sud-méditerranéens, en coopération avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, France.

Résumé

1- Le paysage audiovisuel sud-méditerranéen : nombre et Répartition par genre des chaînes télévisées de la région, Part des chaînes sud-méd. dans le paysage audiovisuel arabe, Mode de transmission HD & SD dans la région MENA, etc.

2- Focus Algérie : panorama du paysage audiovisuel algérien.

- Nombre et répartition par genre des chaînes algériennes (derniers recensements : Lyngsat, StatExpat, Euromed ; nombre de foyers TV en Algérie (Eutelsat et Arabsat) ; outils de la mesure d'audience en Algérie.

- Données «modestes» relatives à l'usage du tamazight dans l'audiovisuel algérien (conformément aux données parcimonieuses que j'ai pu collecter auprès de la Télévision algérienne pour le Rapport Euromed sur l'Algérie dont la publication par l'Union européenne est prévue prochainement).

Quant au film en tamazight en Algérie : il sera intéressant de fournir des données sur le nombre de films en tamazight produits en Algérie au cours des dix dernières années). Sur ce point, je solliciterai certainement votre aide.

Biographie

Ayant obtenu un Doctorat en littérature et cinéma / option télévision de l'Université de Montréal (Canada), pour sa thèse intitulée «L'Arabité sur l'écran d'Al-Jazira», Sahar Ali a travaillé en tant qu'Expert médias auprès du Programme Euromed Audiovisuel III (2011-2014).

Dans le cadre de sa gestion du Projet de collecte de données sur les marchés audiovisuel et cinématographique en Sud-Méditerranée du Programme Euromed, elle a rédigé six monographies nationales centrées sur l'analyse des industries audiovisuelles et cinématographiques des pays suivants : Algérie, Égypte, Jordanie, Palestine, Maroc, et Liban ; et ce conformément à la méthodologie de l'Observatoire européen de l'audiovisuel Strasbourg, avec lequel elle a travaillé en étroite collaboration. Ses travaux sont accessibles sur le sites Web du Programme Euromed www.euromedaudiovisuel.net et de l'Observatoire européen de l'audiovisuel <http://www.obs.coe.int/>

De 2009 à 2011, elle a assuré le poste de directrice d'échange audiovisuel aux relations internationales de l'Union de la Radio Télévision Égyptienne (ERTU) où elle a dirigé l'échange d'une grande variété de productions télévisées et radiophoniques avec les radiodiffuseurs régionaux et internationaux. Elle a également été speakerine à la Nile TV Internationale et à la Radio égyptienne.

Travaux et publications

- «L'Arabité sur l'écran d'Al-Jazira», thèse de Doctorat publiée sur le site Web de «Bibliothèque et Archives Canada» au www.collectionscanada.gc.ca.

- «Al-Jazira dans le paysage médiatique arabe», dans Arabes : sortir du marasme, Panoramiques, Éditions Corlet, 2e trimestre - n°66, 2004, p.85-89.

- Projet de collecte de données statistiques sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays Méditerranées ; Séries de monographies nationales :

Monographies nationales disponibles sur les sites Web d'Euromed audiovisuel et de l'Observatoire européen de l'audiovisuel.

* *

*

Les médias amazighophones : la langue en usage.

Ramdane BOUKHEROUF

*Maître-Assistant, Université Mouloud Mammeri,
Tizi-Ouzou, Algérie.*

Résumé

Réservée depuis des millénaires à l'usage quotidien, la langue tamazight a investi de nouveaux domaines d'usage (recherche scientifique, enseignement, communication, etc.), et ce, depuis sa reconnaissance institutionnelle et constitutionnelle. En l'absence d'une institution compétente qui prend en charge l'aménagement de la langue pour les différents domaines d'utilisation, les usagés des différentes institutions rencontrent de nombreux problèmes et difficultés à mettre en place la langue dans l'usage moderne. En effet, au lieu de se limiter à mettre en place leurs connaissances journalistiques, ils les précèdent, malgré eux, par le travail d'aménagement de la langue à mettre en place.

Notre proposition de communication consiste à intervenir sur l'usage de la langue amazighe dans les différents médias amazighophones. En s'inscrivant exclusivement dans une analyse linguistique des contenus des programmes diffusés, nous tenterons de dégager la structure de la langue en usage. Notre intervention portera essentiellement sur trois volets principaux :

- Le travail de création des néologismes en usage.
- L'usage des néologismes.
- La structure syntaxique de la langue en usage.

* *

*

Sociographie des premiers journalistes amazighophones de la Radio algérienne. Caractéristiques et parcours.

Hakim HAMZAOU

*Maître-Assistant, ENSJSI,
Doctorant en SIC à l'Université d'Alger 3,
Alger, Algérie.*

Résumé

Dans cette communication nous allons tenter de savoir quelles sont les différentes caractéristiques du profil et parcours des premiers journalistes en langue Amazighe à la radio en Algérie et faire le lien entre ces caractéristiques et leurs productions. Notre méthode de travail consiste à récupérer un certain nombre d'émission diffusées sur les ondes de la radio nationale algérienne Chaîne II, là où ces premiers journalistes (animateurs, producteurs, rédacteurs, reporters...), tels qu'El Djida Tamectuht, Toulbi, Nouara et d'autres, sont invités et parlent de leurs profils et parcours au sein de cet établissement et analyser le contenu de ces émissions pour faire ressortir ces caractéristiques entre autre, le niveau d'instruction, les origines sociales, la manière d'accéder à la radio, l'idéologie... L'objectif de ce travail est d'identifier ces personnes qui étaient les initiateurs de la pratique journalistiques en langue Amazighe et savoir ce qui les a motivés à continuer à communiquer avec cette langue dans des périodes qui n'ont pas étaient propices au développement de la langue et la culture Amazighes.

* *

*

تمثلات الثقافة الامازيغية عبر التلفزيون الجزائري. رؤية نقدية تقييمية

آيت قاسي ذهبية

أستاذة مساعدة "قسم الإعلام و الاتصال"،
جامعة مستغانم،
الجزائر.

توطئة

تعالج هذه الورقة البحثية تناول الإعلامي للثقافة الامازيغية في التلفزيون الجزائري منذ إدماج اللغة الامازيغية كلغة إعلامية ذات بعد جماهيري، يتماشى مع الوسيلة الإعلامية التي تبنتها من جهة ومن جهة أخرى مع الخطاب الرسمي السياسي الذي أقر بها لغة وطنية عقب الأحداث التي عرفتها منطقة القبائل، على امتداد الثلاثين سنة الماضية (أفريل 1980).

فكانت البداية مع العناوين الإخبارية الموجزة، ثم أصبحت هناك نشرة إخبارية خاصة ناطقة باللغة الامازيغية باختلاف لهجاتها تبث يوميا على الساعة السادسة، لتتوج بقناة امازيغية خاصة تعرف بالقناة الرابعة (التلفزيون الحكومي).

تم التركيز في ثنايا هذه المداخلة على الأبعاد المختلفة للمعالجة الاعلامية (التصورات من طرف القائمين على إعداد الشبكة البرمجية -عملية البرمجة ومرجعياتها- مكونات المادة الاعلامية ذات العلاقة بالثقافة الامازيغية...)، كما عملنا على وصف الفنون الصحفية الموظفة في المواد المقدمة، مع البحث في قدرة طاقم العمل على الإحاطة بالبعد الثقافي بتمثلاته المتعددة.

وعليه تمحورت الإشكالية البحثية في هذا السؤال :

هل عكست الامازيغية في التلفزيون الجزائري ثقافتها أم كانت مجرد لغة جماهيرية ؟ وماهي تصورات التلفزيون الجزائري للثقافة الامازيغية من خلال الزوايا التي حاول إبرازها في برامجها وهل يمكن القول أن الامازيغية في التلفزيون الجزائري هو تطور فعلي أم مجرد سد فراغ برمجي ؟

للإجابة على الإشكالية المطروحة اعتمدنا على تحليل لمضامين عينة من برامج القناة الامازيغية (القناة الرابعة - مع العلم أن هذه البرامج كانت تعرض على القناة الأرضية).

الثقافة الامازيغية في المنظور الإعلامي الجزائري

تنظر برامج التلفزيون الجزائري إلى الثقافة الامازيغية أولا : على أنها لغة متنوعة اللهجات : شاوية، ميزابية، ترقيية، قبائلية، شلحية... وكل لهجة تعبر عن المخزون الثقافي للناطقين بها. هذا المخزون الذي يتنوع بين فلكلور، وأدب شعبي، ومعتقدات يعبر عنها الفلكلور بأشكاله المتنوعة.

ملاحظات أولية

قسم التلفزيون الجزائري عبر برامجه، خارطة الثقافة الامازيغية إلى نقاط جغرافية على أساس اللهجة الامازيغية المستعملة. وسمي سكانها على أساس اللهجة الامازيغية التي يتداولونها (باتنة خنشلة... الشاوية)، (تيزي وزو، البويرة... القبائلية)، (بشار، الشلحية)... والتي احتلت فيها منطقة الأوراس وغرداية النصيب الأكبر من المساحة البرمجية.

مثلت منطقة الأوراس الشاوية بنسبة عالية : منطقة باتنة وتتمحور المواضيع التي ظهرت فيها حول التراث والثقافة الشعبية (عادات الختان، الزواج، الأعياد الخاصة بالفواكه المشمش، الحفاظ على الحرف والأدوات التقليدية كالمنجل... الخ. ولعل السبب في ظهور منطقة الشاوية بكثرة يرجع إلى إمتدادهم على مناطق عديدة (باتنة، أم البواقي، تبسة، خنشلة، سطيف، جيجل، بسكرة... الخ.

أما منطقة غرداية التي يتركز فيها الميزاب فإن جل المواضيع التي برزت تدور حول عملية تحفيظ القرآن وتربية النشء. حاولت إبراز التنوع الثقافي الامازيغي بتسليط الضوء على بعض الممارسات الثقافية المميزة لكل نقطة جغرافية (رقص شعبي، غناء شعبي، أداء شعبي...). وخصصت مساحات للتعريف برموز الثقافة الامازيغية خاصة الفنانين منهم : عثمان بالي، آيت منقلات. حاولت إعطاء الموروث الثقافي الامازيغي بعداً عالمياً بترجمة أعمال فنانين ومتقنين إلى اللغة الامازيغية ومنها إلى لغات عالمية. وبحث عن العوامل التي من شأنها أن تصنع عالمية الثقافة الشعبية الجزائرية من ذلك الأغنية الامازيغية التي أصبحت عالمية بفضل أعمدتها : عثمان بالي للأغنية الترقيية، آيت منقلات للأغنية القبائلية، عيسى الجرْموني، كاتشو، أبو زاهر للأغنية الشاوية... الخ. حاول خلق نوع من الحوار والتفاعل مع الثقافات الأخرى داخل الثقافة الامازيغية الجزائرية. كما ركز على الدور الذي تلعبه وسائل الإعلام في إحياء والترويج للثقافات المحلية وعلى رأسها الثقافة الامازيغية.

الجانب الفني في التقديم : المعالجة الاعلامية

تم اعتماد النوع الصحفي الريبورتاج وذلك بغرض وصف وسرد وعرض الكثير من الجوانب المتعلقة بالثقافة الشعبية الجزائرية وبالخصوص الامازيغية منها.

إستعمل أيضا البورتري لتسليط الضوء على بعض الشخصيات الامازيغية لما تمثله من خصوصيات ثقافية تصب في التنوع الثقافي الجزائري. كما استعملت الانواع الصحفية الأخرى كالتقرير لتغطية بعض النشاطات الثقافية لهذه المجموعة الاجتماعية.

تستخدم أغلب لهجات اللغة الامازيغية : الشاوية، الميزابية، الترقيية، القبائلية، الشاوية إلا الشلحية التي نادرا ما تستخدم.

إحتلت الامازيغية في لهجتها الشاوية الجانب الأكبر من حيث لغة قراءة النص، لغة الضيوف، لغة الفواصل الفنية، تليها اللغة الامازيغية في لهجتها الميزابية ثم الترقيية ثم القبائلية وأخيرا الشاوية.

في البرامج متنفس فني يبرز فيه أيضا الجانب الثقافي الشعبي الامازيغي من خلال اللغة والرقصات الشعبية وكذا الغناء الشعبي :

الشاوي : فرقة باشطولا، فرقة الجرف، فرقة الرفاعة، فرقة باندوآرين، المطربة داهية، فرقة الكاهنة.

الميزابي : فرقة كارابيل.

القبائلي : فرقة العلاوي.

الترقي : فرقة الأمزاد.

ليس هناك تقسيم عادل ومتوازن لزمن المواضيع.

اعتمدت البرامج على طاقم تختلف لهجات لغتهم الامازيغية من : شاوية، شنوية، ميزابية، قبائلية، ترقيية، بغية الوصول لجميع الامازيغ في الجزائر.

تم توزيع طاقم البرامج على أساس إتقان لهجة معينة من اللغة الأمازيغية للمنطقة التي يستقى منها الموضوع، لتحقيق الفهم خاصة مع السكان المحليين. ما يظهر أهمية المرجعية الثقافية للقائم بالاتصال. البرامج في أغلبها حوارية تستقبل ضيوف متنوع تخصصاتهم في مجال التراث والثقافة الشعبية. غالبا ما يكون الغرافيك بالحرف العربي إلا في ما يخص تقديم الضيوف أو المستجوبين فيكون بالحرف اللاتيني. هل تكتب الأمازيغية بالحرف العربي أم بالحرف اللاتيني أم بالحرف الأصلي التيفيناغ؟ إبراز التنوع الثقافي الجزائري وذلك بالتركيز على الإحاطة بعناصر الثقافة الشعبية الأمازيغية، بغرض إعطاء هذه المجموعة الاجتماعية مساحة تبرز هويتها. سعت البرامج من خلال مواضيعها إلى بحث مستقبل التراث والثقافة الشعبية، في ظل التكنولوجيا الحديثة، والدعوة إلى ضرورة إحيائه والحفاظ عليه و ضمان إستمراره كونه يمثل الهوية الوطنية. ركزت البرامج أيضا على الحرف التقليدية المهتدة بالزوال وتدعو إلى ضرورة الإلتفاف حولها (الحلي الفضية، الحدادة، النسيج و صناعة الزرابي... إلخ). لا تقتصر البرامج فقط على الأمور الثقافية التراثية ولكنها تفتح المجال أيضا على مواضيع الساعة ظاهرة الهجرة الغير شرعية، التلوث البيئي في محاولة لربط اهمال الثقافة الشعبية بتقشي تلك الظواهر. للمرأة الأمازيغية مكانها في البرامج إذ تعتبر الحامل للمخزون الثقافي الأمازيغي.

* *

*

Etude descriptive et analytique de journaux télévisés amazighophones ! TV4 de l'ENTV et de la Chaîne privée Dzair TV (2014).

Fatma KEBOUR

*Maître-Assistant, ENSJSI,
Alger, Algérie.*

Résumé

Le lancement des nouvelles chaînes satellitaires privées ciblant la société algérienne depuis le printemps 2012 a mis en forme des différences de traitement de l'information, entre elles et l'ENTV.

Depuis d'indépendance de l'Algérie l'information reste un élément de domination et de propagande, une chasse gardée par le pouvoir pour projeter sa vision de la politique nationale et internationale. Aujourd'hui l'appréciation que nous avons de l'expression politique à travers ces chaînes satellitaires reste très subjective et nécessite une analyse critique du traitement de cette même information et du discours politique distillé par les différentes chaînes présentes sur la scène médiatique.

Dans ce travail nous nous proposons de traiter un segment de cette vaste entreprise qu'est le traitement de l'information politique quotidienne via le média télévision, en nous concentrant sur les JT en expression amazighe.

La langue kabyle est un des éléments constitutifs de la culture sociétale algérienne qui caractérise un pont entier de la population. Aussi, la chaîne nationale unique à initier un journal en expression kabyle avant de créer une chaîne en expression entièrement kabyle. Cet intérêt dénote une volonté de communication politique institutionnelle. A

cet effet, nous présentons une analyse du contenu des JT de deux chaînes de TV : la chaîne 4 tamazight ENTV et la chaîne privée DjairTV.

- Quelles sont leurs identités respectives ?
- Y a-t-il une différence de traitement de l'information politique concernant la vie politique nationale et la scène, internationale ?
- Djair TV comme une nouvelle chaîne privée qui propose un JT en expression amazighe que ce quel apporte d'originale pour l'espace médiatique algérien d'une part et pour la promotion et le développement de la langue tamazight d'autre part ?
- Quels types de sujets que les deux chaînes traitent d'une façon prioritaire ?
- Y a-t-il un choix du sujet traitant des régions kabyle ou le JT est une simple traduction du JT en arabe ou en français ?
- Les caractéristiques de ces JT : durée, le classement des informations, les genres journalistiques utilisés.

* *

*

Evolution du journal télévisé en tamazight de l'ENTV. Etude descriptive et analytique (1992 / 2014).

Ouiza MOHAMED-SAÏD

*Master 2, ENSJSI,
Journaliste à l'ENTV,
Alger, Algérie.*

Résumé

34 années sont passées, la langue berbère (tamazight) est maintenant reconnue comme langue nationale de l'Algérie. Depuis 1995, un Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) existe, et a pour mission de soutenir académiquement et administrativement l'enseignement de tamazight et encore le tamazight existe aussi dans les médias, qui vont jouer un rôle très indispensable pour la promotion de cette langue et aussi répondre aux attentes des téléspectateurs amazighes en Algérie.

La diffusion d'un journal télévisé en langue amazighe à 18h est un rendez-vous introduit à la télévision Algérienne en Janvier 1992 avec un résumé d'actualité biquotidien dans les variantes kabyle et chaoui qui passaient en alternance après les journaux télévisés de 13h et 23h. Résumé sans image du journal télévisé, la version a été maintenue sous cette forme jusqu'au 7 juin 1996, jour de lancement du premier journal télévisé en tamazight. Ce journal consistait à une édition complète (avec images) de 20 minutes diffusé quotidiennement à 18h sur la chaîne terrestre et Canal Algérie, diffusée les premiers temps en kabyle et en chaouie, cette édition a été élargie à la variante mozabite le 28 octobre de la même année (1996), puis c'était au tour des

variantes targuie le 28 octobre 2005, et chenouie le 28 octobre 2007, d'intégrer ce rendez-vous. Les cinq variantes travaillent en alternance à ce jour.

tamazight a eu une chaîne de télévision le 18 mars 2009 avec le lancement de la TV4. Généraliste, elle a commencé à diffuser 5 heures par jour de 17h à 22h, puis est passée à 8 heures l'année d'après, puis de 15h à 1h du matin, ce qui fait 10h par jour, et actuellement elle diffuse ses programmes 24 sur 24 heures.

Nous nous interrogerons notamment sur : la Structure de la rédaction ; les moyens matériels ; l'organisation structurelle de la chaîne TV4 ; les conditions de travail et le produit du journal.

* *

*

La communication d'expression amazighe en Algérie : des acquis et des attentes.

Mohamed BEDREDDINE

*Assistant du Directeur Général de la Radio Algérienne,
Alger, Algérie.*

Résumé

Coïncidant avec le dix-neuvième anniversaire de la création du HCA et le cinquantenaire de l'indépendance nationale, cette contribution envisage de faire le point sur la communication d'expression Amazighe en Algérie et ce à travers les différents supports médiatiques en usage en Algérie. En dépit du développement qu'a connu le paysage médiatique national, tamazight s'est contenté du seul domaine audiovisuel auquel était introduite dès la fin des années quarante. La radio diffusion puis la télévision et le cinéma, ont été des terrains propices pour l'exercice de cette activité de communication en tamazight contrairement à la presse écrite et le Web qui se distingue par une présence symbolique. Partant de la relation organique liant la langue aux médias, il est impératif que tamazight assure sa place sur ce terrain déterminant.

La démonopolisation du secteur audiovisuel et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication caractérisant l'ère actuelle, devraient constituer des atouts pour la consolidation de tamazight sur la scène médiatique nationale. Les obligations de service public dont les médias publics sont chargés d'assurer, constituent également un argument à faire valoir au profit de la cause en question. De ce fait, la présente contribution compte faire l'état des lieux de l'utilisation de tamazight dans les médias nationaux et s'arrêter sur les contraintes limitant cet exercice. L'effort de l'Etat et ses actions visant la prise en charge de la promotion de cette activité sera souligné et accompagné d'observations constatées sur cette action. Plusieurs propositions permettant de contourner ces contraintes et de

réaliser un saut qualitatif et quantitatif dans ce domaine seront exprimées à la fin de la communication.

Biographie

Diplômé de l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université d'Alger, et après avoir fait un court passage dans le domaine de la presse écrite, il est natif de Bejaia en 1964, a mené sa carrière professionnelle en tant que journaliste à la radio Algérienne. Recruté en janvier 1989 à la chaîne deux, il exerça et évolua dans cette institution publique pionnière dans l'exercice de la communication en tamazight. Résistant aux différentes contraintes auxquelles étaient confrontés les journalistes de cette chaîne, il grava les échelons et toucha à tous les genres radiophoniques ainsi que des fonctions et des responsabilités allant de Chef d'édition, Rédacteur en chef, Directeur de radio Soummam (Bejaia), Directeur de la Chaîne Deux et actuellement Assistant du Directeur Général de la radio Algérienne. De part sa formation et son parcours, il est chargé à maintes reprises de représenter ce média public dans plusieurs événements à l'intérieur et à l'extérieur du pays et d'assurer plusieurs contributions sur des thèmes liés à la culture et à la communication.

* *
*

Dictionnaire de tamazight en ligne

Akli OUAMARA

*2^{ème} Vice-président de l'Association Culturelle Numidya,
Oran, Algérie.*

Résumé

La culture amazighe est avant tout orale. De génération en génération, sa préservation a été rendue possible grâce à la transmission de la parole (oralité) : contes pour enfants, proverbes échangés au cours des discussions, expressions idiomatiques...

La société est aujourd'hui en pleine mutation. Le stock d'informations disponibles s'est considérablement accru et s'accompagne de profondes mutations culturelles et sociales. La disparition progressive des anciennes générations, qui ne peuvent aujourd'hui transmettre leur héritage que de manière incomplète, menace les cultures orales. Il est donc urgent de sauver ce patrimoine et de continuer à jouer le rôle de passeur pour les générations futures. C'est ce constat qui motive notre projet de conservation numérique. Chacun est invité donc à adhérer à ce projet et enrichir la base de données diffusée en ligne.

Nos travaux dont ce projet, s'inscrivent dans la même optique et s'articulent sur deux axes principaux :

- La préservation du patrimoine amazigh en général et kabyle en particulier à travers des projets de collecte.

- La valorisation de cette culture par l'intermédiaire de publications sous des formes diverses : sites Internet, livres...

COMMUNICATIONS

Les enjeux sociaux du droit à la communication en tamazight aujourd'hui en Algérie.

Belkacem MOSTEFAOUI

Coordinateur scientifique du Colloque.

Professeur à l'ENSJSI,

Alger, Algérie.

La langue amazighe est, ces dernières années, au cœur des notions «d'identité», et «d'altérité» de la nation. Le combat multiforme pour son recouvrement et son développement dans le pays n'a jamais cessé notamment depuis la forte revendication dont est née le Mouvement culturel berbère en 1980. Langue nationale reconnue par la Constitution, en son article 3 bis introduit le 10 avril 2002, elle est inscrite dans la problématique patrimoniale. Elle est aussi perçue par les gouvernants et les gestionnaires du secteur de la communication comme véhicule d'expression incontournable des «médias de proximité» ou de «régionalisation» et de «modernisation». En période électorale, l'enjeu des langues est encore plus crucial pour les gouvernants. D'où l'intérêt vital de connaître au mieux, et au plus profond, le terrain : celui des structures de production, de diffusion, des acteurs en travail, et les publics de réception dans leurs modalités d'usages et de pratiques différenciés.

Hadj Miliani et Amine Roubaï-Chorfi¹ ont apporté des éclairages intéressants sur les l'état récent des interférences entre les médias et les pratiques linguistiques en Algérie. A partir de l'enquête générale menée par l'Office national des statistiques en 2008, Ils relèvent d'utiles données sur le domaine. Ils écrivent : «Sur une population qui avoisine les 30 millions d'enquêtés, la question au sujet de capacité à lire et écrire une ou plusieurs langues a révélé des comportements assez significatifs. Ce qui frappe en premier lieu c'est la part importante de ceux qui et de celles qui ne savent lire et écrire aucune de ces langue (près de 7 millions). Cette part importante d'analphabètes masque probablement un effet de l'illettrisme si on tient compte de la part des 15/40

¹ Hadj Miliani et Amine Roubaï-Chorfi : Médias, pratiques linguistiques et conflits symboliques en Algérie. Données et contextualisation. In Synergie Algérie, Université Franche Comté, France, n°14, 2011.

ans dans cet ensemble où l'on relève également un nombre significatif d'illettrés parmi les enfants en âge de scolarisation. Ajoutons que dans la catégorie de ceux qui ne lisent et n'écrivent aucune langue, plus des deux tiers sont de sexe féminin. En proportion, le taux d'analphabètes est de 24,8% : 17,3% pour le sexe masculin et 32,4% pour le sexe féminin. Pour l'aptitude de l'écriture de la langue amazighe, la population ne représente que quelques dizaines de milliers de pratiquants déclarés».

A l'automne 2014, l'enseignement de la langue amazighe, moteur fondamental du renforcement de la proportion de la population à pouvoir l'utiliser aussi pour lire et écrire dans cette langue, demeure toujours circonscrit dans certaines régions : en particulier la Kabylie et les Aurès ; et cela dans des conditions de jachère : faibles moyens matériels mis en œuvre et indigent système de formation de formateurs. Sévit en le domaine une solide volonté des pouvoirs publics (en particulier du ministère de l'éducation nationale) de freiner toute promotion du chantier. A l'œuvre ailleurs dans le pays, la bureaucratie retarde de réelles évolutions : la zizanie du choix des «caractères orthodoxes» entre ceux de l'arabe, les caractères latins et le tfinagh des ancêtres est sciemment entretenue pour diviser les énergies et dissuader les familles de scolariser les enfants dans les cycles de tamazight. Le retardement pour le recouvrement et l'évolution du patrimoine amazigh risque de s'aggraver face aux défis de l'Internet et du numérique.

Des faits déterminants et têtus s'imposent à l'observation : bien qu'admise au rang de «langue nationale» par la Constitution et les discours officiels de ces dernières années, tamazight est maintenue en rade d'expression et de développement des deux principales plateformes de socialisation que sont l'école et les médias. Objectivement, elle est toujours exclue des moyens matériels et humains en mesure d'ouvrir de fait deux droits humains fondamentaux : à l'instruction et à l'information dans sa langue maternelle, comme le recommande aux nations du monde l'UNESCO. Sur le plan du respect des textes et autres traités internationaux paraphés par l'Etat algérien, une obligation, entre autres, lui est faite en ce domaine de la liberté de communication, expressif de «la diversité culturelle, patrimoine commun de l'humanité». Il s'agit du dispositif adopté par l'UNESCO dans sa Déclaration sur la diversité culturelle, adoptée en 2005. Son article premier dispose : «Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures».

Le décalage est immense entre l'extrême indigence des médias audiovisuels algériens en matière des libertés et possibilités d'expression en langue amazighe et le credo porté par les mots et le sens de l'article 5 de la Déclaration : «Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'homme, qui sont universels, indissociables et interdépendants. L'épanouissement d'une diversité créatrice exige la pleine réalisation des droits culturels, tels qu'ils sont définis à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux articles 13 et 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer

et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle». Il y va de la responsabilité de l'Etat algérien, comme de tous les Etats siégeant à l'UNESCO, d'initier une politique culturelle réellement soucieuse de réaliser les droits énoncés. L'article 9 du texte y enjoint : «Tout en assurant la libre circulation des idées et des œuvres, les politiques culturelles doivent créer les conditions propices à la production et à la diffusion de biens et services culturels diversifiés, grâce à des industries culturelles disposant des moyens de s'affirmer à l'échelle locale et mondiale». La puissance publique a le devoir d'asseoir et conforter les moyens de garantir le service public dans cette sphère de la production des valeurs symboliques, et en particulier la prémunir contre la logique de marchandisation en cours dans le sillage de la mondialisation de la communication. La Déclaration prévient (article 11) contre les graves dérives enregistrées notamment dans les pays du Sud sous l'empire de la vague de néolibéralisme déterminant les modèles culturels en production : «Les seules forces du marché ne peuvent garantir la préservation et la promotion de la diversité culturelle, gage d'un développement humain durable. Dans cette perspective, il convient de réaffirmer le rôle primordial des politiques publiques, en partenariat avec le secteur privé et la société civile».

Deux travers de la politique menée en Algérie dans le domaine du statut de la langue et du recouvrement de l'amazighité ont structuré l'évolution de l'espace symbolique : on a noté un laisser-faire vis-à-vis des conditions d'émergence de dérives, allant parfois alimenter des relents «d'ethnicisme», générés par la répression et l'instrumentalisation par des officines (cf. les chaises musicales berbéristes/islamistes du début des années 1980). A ce titre, pour l'Algérie les exemples de nombreux pays où, l'Etat démesurément centralisateur s'est effondré, est à méditer, comme celui de l'ancienne Yougoslavie. Le second travers vient d'un autre laisser faire : la «casse» du système de l'éducation nationale a permis la forte emprise sur la société d'un sabir «algérien», mélange indigent façonnant les premiers éléments d'une nouvelle «culture/communication». Via les médias audiovisuels, et en synergie du langage de la rue et de la publicité ce sabir tend à se généraliser dans l'espace public, comme dans la vie privée. Cet écueil tend à rendre plus problématique et incertaine l'émergence d'une langue amazighe fédérant des potentialités de modernisation dans le système scolaire. Les textes du Pr. Dourari et du Dr, Lounaouci inclus dans cet ouvrage sont amplement significatifs des réalités en cours.

Formulons deux vœux pour conclure cette introduction : que les lecteurs fassent leur aussi «l'optimisme de la volonté» de l'intitulé générique du Colloque et de l'ouvrage subséquent «Médias, communication, langues, langages : où en est tamazight ?» Il s'est agi tout simplement de faire se rassembler, dans la parole et les actes, pour réfléchir, discuter librement et utilement toutes les personnes, d'ici ou d'ailleurs, pour qui la liberté de communication -principe constitutionnel de toute société à gouvernance d'Etat de droit- n'aurait pas de plein sens si elle pas nourrie de la sève des langues maternelles. La récolte de cette moisson est modeste, et nous en sommes conscients ; c'est là un premier volume consacré au domaine. Le second vœu est que les chercheurs, les étudiants et toutes les personnes volontaires à développer le

domaine amazigh y trouvent des données et des manières de voir qui les documentent dans leurs travaux et les stimulent dans une conviction en partage : l'un des socles fondateurs de l'algérianité réside dans le patrimoine amazigh, si chevillé au développement de production de valeurs symboliques en tamazight dans les médias, anciens et nouveaux.

Tamazight dans le marché linguistique algérien.

Abderezak DOURARI

*Professeur, Université d'Alger,
Directeur du CNPLET,
Alger, Algérie.*

*Win i as-yennan yeshel udfel
Iqeddem-it mebla irkasen
Win i as-yennan yeshel qedran
Idhem-it ad yessisen²*

La création néologique fait partie intégrante du processus de normalisation³ des langues de moindre diffusion et conditionne même leur passage à l'écrit et leur insertion dans les domaines où elles n'ont pas développé de tradition d'usage. Elle en constitue même le point nodal sans lequel tout le processus risque de trébucher d'autant qu'aucune langue ne peut, aujourd'hui, comme aux 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} siècles, jouir, ipso facto, du privilège de langue unique d'une nation ou d'un Etat, pensés à l'époque comme des unités politiques et identitaires⁴. Aujourd'hui les langues de moindre diffusion qui aspirent à l'usage écrit dans les domaines formels (scientifique, administratif, médiatique, judiciaire, politique...), sont d'abord confrontées à plusieurs autres langues concurrentes puissantes, qui détiennent une forte tradition dans ces domaines élaborés, avant d'être confrontées à ces domaines de l'activité humaine face auxquels elles manifestent une carence terminologique sérieuse. Cependant, les langues véhiculaires de ces domaines même «étrangères» sont coprésentes et sont d'autant plus puissantes qu'elles ne sont pas perçues par leurs

² Voir Karima BAHHA, *Inzan d Yefyar*, Tizi n Tira, Uⁿ3, 2011, p29 : *Celui qui pense que la neige est facile, qu'il s'y aventure sans chaussures ; celui qui pense que le goudron est comestible, qu'il y trempe son pain.*

³ Il s'agit aussi de normalisation du lexique, de la morphologie, de la syntaxe, de l'orthographe, de la graphie et de la phonétique.

⁴ Comme en Allemagne où l'équation posée par Herder d'une langue, d'une nation et d'un Etat avait été la pierre angulaire du système politique de l'Allemagne naissante et avait mené à l'unification de l'Etat et de la langue.

utilisateurs comme des langues exogènes, susceptibles d'attirer un quelconque danger à l'identité ; mais comme de simples moyens pratiques de communication et d'accès direct au savoir scientifique et philosophique moderne très évolutif dans ces langues et inexistant dans les langues maternelles. On parle d'ailleurs de plus en plus de sciences de la complexité⁵ étant donné l'invasivité des nouvelles technologies et le bouleversement épistémologique des frontières des sciences.

Le lien longtemps posé entre la langue et l'identité ou, plus prosaïquement, entre la perte de la langue et la perte de l'identité, n'est plus aussi évident comme il l'était au 19^{ème} et 20^{ème} siècle. On le voit très bien aujourd'hui, les questions identitaires et nationalistes relèvent des préoccupations conservatrices et rétrogrades. Mouloud Feraoun, après Kateb Yacine et Malek Haddad..., qui avait souffert de la perception de l'identité des Algériens autochtones par les Européens d'Algérie, à l'époque de la colonisation et de l'Algérie française, nous en donne un enseignement fondamental : l'identité ce n'est pas seulement l'image fantasmée ou proclamée de soi-même, mais bien celle qui résulte d'une dialectique avec celle que l'autre nous renvoie⁶.

La communication actuelle à l'échelle mondiale est internationalisée, notamment avec la prégnance de l'Internet et l'invasivité des TIC qui internationalisent même les émotions⁷ et les systèmes de valeur (voir les droits de l'homme, les libertés démocratiques, l'égalité des femmes, l'Etat de droit, les vedettes de cinéma et football, et même l'érotisme...). La tendance dominante n'est plus au monolinguisme et au repli identitaire. L'internationalisation des pratiques économiques entraîne une concurrence rude entre les langues du monde pour se positionner comme grande langue de diffusion et de transaction. Certaines langues comme l'espagnol, l'anglais, le français... ont un poids reconnu par tous. Il va de soi que, comme pour l'économie, il n'existe pas de main invisible (Adam Smith) qui régulerait par magie le marché linguistique et qu'une dose de keynésianisme linguistique semble y être nécessaire.

Au delà des contraintes étatiques et institutionnelles qui généralement pourraient brider le développement de langues de moindre diffusion, ou au contraire le soutenir, il existe des forces encore plus féroces qui menacent ces langues sous la bannière de la globalisation. Bourdieu et L. J. Calvet ont développé les notions de marché linguistique et de bourse des langues. Ces notions renvoient à la disponibilité de plusieurs usages linguistiques pour les locuteurs selon les classes sociales, le rapport au pouvoir et à la violence symboliques. Nous visons ici, plus particulièrement, la situation de plurilinguisme. La diversité de l'offre des langues dans une société entraîne naturellement la concurrence entre elles. Il en résultera une possibilité de

⁵ Brian Castellani, Frederic Hafferty, *Sociology and complexity science, A New Field of Inquiry*, Springer-Verlag Berlin, 2009.

⁶ Mouloud Feraoun dans le *Journal* (Enag Ed., Alger, 2011, p103) nous dit : «*Quand je dis que je suis français, je me donne une étiquette que tous les Français me refusent ; je m'exprime en français, j'ai été formé à l'école française. J'en connais autant qu'un Français moyen. Mais que suis-je, bon Dieu ? Se peut-il que tant qu'il existe des étiquettes, je n'aie pas la mienne ? Quelle est la mienne ? Qu'on me dise ce que je suis ! Ah ! Oui, on voudrait peut-être que je fasse semblant d'en avoir une parce qu'on fait semblant de le croire. Non ce n'est pas suffisant*».

⁷ Anna Werzibska, *Emotions across languages*.

choix, une variabilité de la cotation sociale de celles-ci et ipso facto une hiérarchisation de la demande.

L'étude du marché linguistique s'inscrit nécessairement dans le cadre des problématiques de la sociolinguistique car la langue est prise non pas en elle-même et pour elle-même (F. De Saussure) ou comme faculté génératrice biologiquement fondée et propre à l'espèce (Noam Chomsky) mais dans son inscription sociétale et transactionnelle et c'est cette dernière qui détermine les besoins d'expression des locuteurs compte tenu de la nature des transactions et des agents impliqués. Ce qui entraîne, sur le long terme, une spécialisation des usages linguistiques.

S'il était encore possible d'observer dans les siècles passés, des sociétés entièrement recluses sur elles-mêmes, contenues dans la limite de leurs frontières terrestres et de leur langue tribale, suggérant l'image d'une discontinuité de l'espace transactionnel humain dans lequel la communication serait impossible sans interprète ; aujourd'hui, les différentes sociétés s'ouvrent les unes sur les autres et sur l'espace mondial par le truchement de la maîtrise de plusieurs hyperlangues de communication internationale et transfrontalières (ouvrant la voie à une société mondialisée de la communication et de l'information⁸). C'est la conséquence du marché globalisé (Commerce, échanges culturels, Internet, réseaux sociaux, mobilité humaine, mariages mixtes, mobilité des idées...) dont la concurrence de ses segments constitutifs entraîne celle des langues coprésentes, et cette dernière entraîne, en bout de course, une stratification socio-fonctionnelle des langues et des variétés⁹ non pas seulement à l'échelle d'une société unique (aux frontières poreuses) mais aussi à l'échelle mondiale (SMSI)¹⁰.

Spécialisation des langues à des situations sociolinguistiques

La spécialisation des usages ne peut venir de la projection d'une décision prise par une autorité politique par anticipation. Elle est le plus souvent le résultat des choix pragmatiques récurrents et des pratiques des locuteurs (*habitus*) en rapport avec des situations sociolinguistiques particulières. Le choix d'une variété pour un usage particulier (spécialisé) ne résulte pas toujours et uniquement de l'intuition du locuteur. Il est souvent conditionné par des circonstances qui déterminent l'intuition elle-même mais aussi de la pression des contraintes d'une politique linguistique : ce sera une intervention extérieure au marché en tant que tel et dont la finalité est d'influer sur la tension qui relie l'offre à la demande, ce alors que, en général, le choix des variétés et la spécialisation des usages résulte de circonstances complexes liés à la dynamique de la société¹¹.

⁸ Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie*, Ed. Du Seuil, 2006 ; voir aussi ses *Le sacre du citoyen*, 1992 ; *Le peuple introuvable*, 1998 ; et *La démocratie inachevée*, 2000, Gallimard.

⁹ J. A. Fishman, *Sociolinguistique*.

¹⁰ Deux sommets ont eu lieu l'un à Genève en Décembre 2003 et l'autre à Tunis, en Novembre 2005 préparés par l'Union Internationale des Télécommunications et de l'UNESCO, où il a été constaté la domination de l'anglais et des intérêts mercantiles des multinationales.

¹¹ C'est pour cela que nous soulignons dans un article dans le quotidien algérien *El Watan* l'absurdité de la politique linguistique de l'Etat algérien centrée sur l'imposition de l'arabe scolaire.

Une Étude¹² menée sur des parents d'élèves à Rio de Janeiro en 2007 montre que :

- 80% voudraient qu'ils apprennent l'anglais ;
- 30% l'espagnol et
- 25% le français, alors que cette langue est hors champ dans ce pays !

La politique linguistique dans les Etats jacobins tend à imposer l'usage d'une variété privilégiée, officielle, et c'est cela qui crée volontairement un déséquilibre dans le jeu de concurrence des langues.

Langues minorées/langues de moindre diffusion

L'Etat pèse de sa toute puissance pour favoriser une variété et minorer les autres : c'est le privilège de la langue officielle. En France, il en a résulté sur le long cours le triomphe du français sur les langues régionales. En Suisse, un équilibre favorable à l'anglais tient entre les différentes langues officielles (Lûlig, S. Lûdwig) ; dans l'UE l'anglais triomphe concrètement sur le français et l'allemand lors même que les langues officielles de cette union sont, au plan légal, le français, l'allemand et l'anglais ! Mais la langue anglaise, dont le pays représentant (la grande Bretagne) n'est ni membre de Schengen, ni de la zone euro, se taille une place de choix : celle de langue véhiculaire au détriment des langues des deux pays qui forment l'attelage de l'UE (la France et l'Allemagne).

C'est dire que lorsque le marché décide en pays démocratiques, l'écueil juridique est presque impuissant. Les vociférations des partis de droite, notamment, n'y règle rien. Au plus seront-elles comptées parmi les vaines tentatives d'influer sur les règles du marché linguistique. Ce n'est, par conséquent, pas par hasard qu'ils se mettent à apprendre l'anglais et l'utilisent, avec facilité même.

Les langues dans le monde et leur utilisation

(baromètre des langues du monde)

Sur les 7000 langues utilisées dans le monde (200 écrites) on note une répartition très disparate :

- 30% en Afrique
- 33% en Asie
- 3% en Europe.

Mais leur utilisation se présente ainsi :

- 0.2% parlées par 44.3% de la population mondiale
- 1.2% parlées par 38%
- 95% parlées par 5%

Ces chiffres montrent que la tendance semble être plutôt en faveur d'une réduction du nombre de langues parlées dans le monde au profit de certaines autres qui semblent s'universaliser de plus en plus. Ce constat est-il alarmant ? Justifie-t-il les efforts titanesques de certains groupes et Etats pour maintenir en vie leurs langues perçues comme identitaires ? La clause culturelle introduite par la France dans les échanges

¹² Baromètre des langues, Louis-Jean Calvet.

occidentaux dominés par les USA, de même que la diversité linguistique, corollaire de la diversité écologique, pourront-elles inverser la tendance mondiale ?

Il est difficile d'avoir une vision claire des réponses à ces questionnements. Mais il existe cependant une évidence. Les hommes et les Etats ont le droit de protéger leur patrimoine et leurs langues. Celles-ci doivent bénéficier de toutes les aides nécessaires à leur survie mais ne doivent surtout pas subir de processus méthodique visant à accélérer leur disparition.

Plurilinguisme sociétal et monolinguisme officiel

Situation sociolinguistique en Algérie

Après avoir tenté de décrire schématiquement le contexte linguistique dans le monde d'aujourd'hui, afin de relativiser notre propre subjectivité et d'éviter de n'entrevoir les faits qu'à travers le miroir de notre ego hypertrophié et nos émotions, vue la sensibilité des questions linguistiques, revenons aux questions qui se posent en Algérie.

Langues maternelles : variétés d'arabe algérien et variétés de tamazight

La situation sociolinguistique de l'Algérie a été l'objet de plusieurs descriptions plus ou moins complètes. Un consensus relatif s'en dégage. Cette question a fait l'objet d'une synthèse assez intéressante de la dynamique Chachou Ibtissem dans son récent ouvrage¹³. Outre la permanence de la domination du paysage linguistique réel par l'arabe algérien (ou maghrébin), selon Gabriel Camps¹⁴, depuis le 13^{ème} siècle J.C., du fait qu'il garantie la communication intensive sur tout le territoire et se retrouve même au-delà en Tunisie et au Maroc, la société algérienne connaît de nombreuses variétés de tamazight (tachelhit, tunzabit, tachaouit, taqbaylit, tahaggart, tazenatit, tachenouit, tagrengrent...). Ces langues maternelles des Algériens occupent le terrain des relations intimes et personnelles et de la communication quotidienne. Deux langues se partagent le terrain du domaine formel : le français et l'arabe scolaire. Aucune des deux n'est une langue maternelle. Les langues maternelles ont toujours été désavantagées, durant la période coloniale (avantage au français) et durant l'indépendance (avantage à l'arabe scolaire).

Ce fait n'a pas empêché la formation d'une conscience linguistique nationale très tôt dans le mouvement national révolutionnaire qui a atteint son summum dans la Crise PPA-MTLD 1949 où se sont affrontées deux conceptions de l'Algérie : Algérie arabe Vs Algérie algérienne tranchée sous le colonialisme, ensuite durant l'indépendance, sous la dictature du FLN-parti-Etat, au profit de l'Algérie arabe. Cette posture de déni de réalité et d'identité à l'algérianité, et à l'amazighité provoquera les mouvements de revendication identitaire amazighe postindépendance suscités par la peur de la perte de soi. La politique d'arabisation conservatrice brutale et arrogante a défiguré le paysage culturel et scientifique en emportant sur son passage destructeur la langue française autant que la langue arabe scolaire elle-même.

¹³ *La situation sociolinguistique de l'Algérie*, L'Harmattan, 2013.

¹⁴ *Les Berbères, Mémoire et identité*, Actes Sud, 2007.

Le manque identitaire et le sentiment d'oppression : éléments du marché

Le marché est certes d'abord constitué de composants objectifs liés à la facilitation des transactions et c'est bien pour cela qu'il a été constaté depuis longtemps déjà que plus la ville est grande, plus elle s'arabise (en algérien). Mais le marché est aussi composé d'éléments subjectifs. Le sentiment de manque identitaire en est un sérieux élément. Le marché linguistique algérien se constitue autour :

- Du besoin d'un véhicule d'expression commun (efficacité d'insertion économique, sociale, culturelle...)
- Du besoin d'élaboration symbolique : pouvoir, identité et subjectivité.

La Réactance à l'oppression identitaire entraîne le rejet des symboles hégémoniques ainsi que la distinction de soi par différenciation linguistique, culturelle (autonomisation linguistique, historicisation...). Cette attitude entraîne elle-même une volonté d'élaboration linguistique et culturelle :

- Hisser sa langue, sa culture, sa subjectivité au niveau des autres langues coprésentes.
- Assurer le passage à l'écriture.
- Opérer des choix graphiques (par différenciation).
- Créer de la Néologie, des dictionnaires spécialisés tout en opérant par purification lexicale des emprunts (maximaliser les différences).
- Etablir des Grammaires, des métalangages quitte à susciter une hypertrophie néologique.
- Réaliser une certaine création littéraire (écrite).
- Présence sur l'Internet, etc.

En somme, tout est fait pour rendre visible tamazight sur tout support relevant du domaine formel sans ménager sa monture¹⁵ ! Tant et si bien que le résultat est angoissant : c'est une langue artificielle (novlangue) dépourvue de fonctionnalité que peu de personnes comprennent et utilisent. En voulant forcer son entrée précipitamment dans le domaine formel et s'y affirmer, on finit par le couper de ce qui l'a toujours maintenu en vie -le domaine inter-personnel-, sans pour autant garantir sa fonctionnalité dans le domaine formel où il est confronté à la concurrence sérieuse de l'arabe scolaire (administration, religion, médias) et du français (université, médias, relations diplomatiques) bien assises dans leurs positions historiques acquises.

Le cas de l'amazigh marocain standardisé¹⁶ (et artificialisé étant le produit de laboratoire fait de la synthèse de trois variétés : le tamazight, le tachelhit, le tarifit avec des néologies, et non pas la langue maternelle naturelle de marocains), dont l'enseignement est obligatoire, qui fait face à un rejet significatif par les enseignants et les élèves marocains, est à méditer quant aux conséquences néfastes de décisions

¹⁵ Selon le proverbe français : «*Qui veut aller loin, ménage sa monture*».

¹⁶ V. Mena Lefkioui, Università di Milano-Bicocca/Ghent University, «La question berbère : politiques linguistiques et pratiques langagières», in *Langues et cité, le berbère*, N°23, p4, août 2013, note 2 où elle dit : «*Il importe toutefois de remarquer que, dans la nouvelle Constitution marocaine, il est question d'une seule langue berbère -appelée tamazight- bien qu'en réalité il existe plusieurs langues berbères au Maroc et que le projet d'une langue berbère unifiée et standardisée -un des objectifs principaux de l'IRCAM- est loin d'être menée à terme*».

glottopolitiques intempestives et volontaristes ne tenant compte que de paramètres subjectifs.

Stratégies de normalisation et philosophie politique

Les décisions glottopolitiques ne sont pas exemptes d'objectifs politiques et philosophiques. Au 19^{ème} et 20^{ème} siècles, la nécessité ressentie d'unifier un peuple en une nation pour fonctionner comme une unité politique dans un Etat-nation, poussait à la normalisation-standardisation d'une langue pour servir de langue commune à tous. L'unité politique, nationale et linguistique était perçue comme une nécessité inéluctable (un peuple uni comme un seul homme disait-on). Les dialectes régionaux étaient combattus comme des résidus féodaux attentatoires à l'unité désirée et à la modernisation. Ce fut le point de vue de la Révolution française. Ce fut le cas aussi en Algérie.

Aujourd'hui ces idées politiques ont fait leur temps. Les décisions glottopolitiques visent aussi au maintien des langues régionales et de moindre diffusion comme patrimoine de l'humanité. On peut donc envisager l'aménagement de tamazight compte tenu de 3 objectifs différents mais complémentaires :

- **Monolinguisme tamazightophone national ou international** : c'est la mise en place d'une norme linguistique unifiée pour toutes les fonctions sociales, pour toutes les régions d'un pays et pour tous les pays où tamazight est présent : pan-amazighité (utopique).

- **Monolinguisme régional** : ce serait la mise en place d'une norme élaborée par variété de tamazight distinctive d'une communauté linguistique régionale particulière. Elle aboutirait à la formation d'une société de communautarismes linguistiques tamazightophones juxtaposés avec en sus la disparition des langues algériennes autres que tamazight (utopique)

- **Plurilinguisme national global** : cet objectif glottopolitique aboutirait à une perception de tamazight comme langue maternelle élaborée d'une région intégrée à un tout sans exclure l'idée qu'une autre langue assure la communication intensive à l'échelle du pays et où d'autres langues encore assurent la communication au niveau du domaine formel : stratification socio-fonctionnelle des usages non figée.

L'image sera celle d'une société globale plurilingue où la citoyenneté signifie entre autres l'acceptation et le respect des différences y compris linguistiques, sans pour autant en constituer une fin en soi, ni que le positionnement socio-fonctionnel actuel des langues en présence soit définitif (réaliste).

Création néologique et visée téléologique

On ne normalisera pas et ne standardisera pas de la même façon (quantité et qualité) selon chaque cas présenté plus haut, du moins sur les court, moyen et long termes :

- **Pan-amazighité monolingue** : demande néologique maximale (couverture de tous les domaines) ; autonomisation maximale (cas1) et unification des variétés.

La langue sera endocentrique, intéroceptive et artificielle à un très fort taux. Toutes les variétés seront convoquées à l'effet d'obtenir une norme unifiée et des capacités lexicales suffisantes. La fonctionnalité, notamment politique, permettrait l'adhésion des locuteurs sur le long terme par réapprentissage de la variété standard (le cas de l'hébreu en Israël) en rupture brutale avec le plurilinguisme actuel, au fur et à mesure que les objectifs politiques visés sont réalisés et reçus de manière satisfaisante par les divers actants sociaux.

- **Plurilinguisme national et citoyenneté** : la demande de normalisation lexicale est progressive (création néologique ciblée: extéroceptive) (cas3) dans la mesure où la fonctionnalité sociale de tamazight est perçue comme évolutive mais sans exclusive des autres langues et variétés coprésentes (peace meal engineering, Karl Popper).

La langue reste naturelle et proche de ses locuteurs, c'est-à-dire de sa source vitale.

Décision de normalisation cohérente

Toute décision de normalisation (glottopolitique), quel que soient par ailleurs ses objectifs politiques, ne peut se faire de manière intuitive. Elle doit être fondée sur une étude :

- * de l'Etat actuel de la langue (corpus oraux, corpus écrits, corpus lexicographiques, emprunts, dictionnaires anciens et nouveaux, création néologique).
- * de l'Etat de la demande langagière des locuteurs.
- * des représentations socio-langagières des locuteurs.
- * des représentations des formes citoyennes de vie commune (communauté politique).

Etude de la réception des néologismes

Pour le moment, et concernant tamazight en Algérie, et quels que soient les objectifs qui lui sont fixés au plan glottopolitique, une pause critique est nécessaire où il faudra :

- * Evaluer la cohérence interne des métalangages et des terminologies néologiques.
- * Evaluer la compréhension et l'utilisation des néologismes par types d'utilisateurs.
- * Evaluer le degré de diffusion des néologismes selon les espaces de la société langagière.
- * Comprendre le recul de l'attractivité des enseignements de la langue tamazight¹⁷.

L'objectif étant de garder le souci permanent de ne pas couper le cordon ombilical qui relie la langue normalisée à ses utilisateurs, faudra-t-il alors se demander par exemple ce que sont devenus les acquis scolaires (l'enseignement se fait dans les départements de tamazight depuis 1990 à Tizi-Ouzou et 1992 à Bejaïa ; alors qu'à l'école, c'est depuis 1995) :

- * Que deviennent les acquis néologiques scolaires des élèves après l'école ?

¹⁷ Le constat a été fait en Algérie par le CNPLET et le HCA, mais il est le même en émigration en France, v. Kamal Nait-Zerrad, Inalco Paris, « L'épreuve facultative de berbère au baccalauréat », in *Langues et cité, le Berbère*, N°23, Aout 2013, p5 où il dit « Le nombre total de candidats (...) en berbère est passé de moins de 1500 en 1995 à plus de 2000 en 2006. Il a diminué progressivement ensuite pour se tasser à environ 1300 en 2012 »

* Que deviennent les savoirs des enseignants de tamazight en dehors des cours de tamazight ?

* Pourquoi tamazight intéresse moins d'apprenants, moins de wilayas qu'au début ?

Rationnaliser la stratégie de normalisation en la rapprochant de la société langagière réelle et de ses besoins.

Une Langue normalisée = langue artificielle

On pourra ainsi estimer avec objectivité ce que gagnerait tamazight à s'éloigner de ses locuteurs et évaluer son entrée dans le domaine formel où elle doit faire face à la concurrence rude (favorable ?) avec le français et l'arabe scolaire.

Les cas de Rio de Janeiro et des langues officielles de l'UE... cités plus haut sont peut-être une approximation de la réponse à ces questions lancinantes au-delà des mesures coercitives demandées par les militants pour compenser le manque d'adhésion en lieu et place d'une réflexion scientifique profonde et sérieuse qui pourrait mener à un aggiornamento mental, linguistique, sociolinguistique et pédagogique profond. La coercition est le contraire de la demande sociale volontaire et l'adhésion spontanée.

Conclusion

Cette réflexion sur le processus d'élaboration symbolique d'une langue nationale - tamazight- langue transfrontalière maternelle de plusieurs millions d'âmes au Maghreb et au Sahara, nous montre qu'un ensemble d'éléments méthodologiques sont inéluctables afin d'encadrer un tel processus. Cette élaboration symbolique nous semble devoir tenir compte et se soumettre à trois autorités fondatrices :

- de l'autorité d'une instance scientifique et morale chargée d'initier, de gérer et de coordonner le processus en mutualisant les efforts de recherche et de normalisation, (Académie, Institut).

- de l'autorité d'un corpus de cette langue scientifiquement recueilli, et

- de l'autorité d'un marché linguistique réel qui définit les horizons visés par le processus de normalisation.

Nous citerons, pour finir, encore un proverbe kabyle pour souligner la difficulté que rencontre tamazight dans son processus de normalisation actuel, notamment en raison de l'expurgation des emprunts d'origine arabe :

Σeggu rnu-yas tazzla usawen¹⁸.

Ce proverbe est cependant contrebalancé par un autre, optimiste, pour montrer les horizons qui s'ouvrent :

Mentif win umi ggran wussan, wala win umi zwaren¹⁹.

¹⁸ Proverbe kabyle : =fatigué et forcé de remonter la pente en courant.

¹⁹ Karima Baha, *Inzan d yefyar*, Tizi n Tira, Un3, 2011, p52 (=Il vaut mieux celui à qui il reste des jours meilleurs que celui pour qui ils sont déjà passés).

Langue, médias et politique : un triptyque inextricable.

Mouloud LOUNAOUCI

*Docteur en médecine,
Magister en langue et civilisation amazighes,
DEA langue, littérature et société,
Doctorant en sociolinguistique,
Ancien directeur de la publication de «Algérie-Hebdo»,
Tizi-Ouzou, Algérie.*

Avant-propos

Peut-on être neutre quand on a été matraqué idéologiquement durant des décennies, quand on a été otage d'une école totalement orientée vers la reproduction du discours officiel, quand on a planifié et mis tous les moyens pour créer un environnement qui a construit subrepticement un imaginaire aliénant. Quand à cela s'ajoute les naïves amitiés malicieusement entretenues par les officiels. Quand la corruption intellectuelle, mais pas seulement, est devenue un lieu commun. Peut-on parler de médias libres quand le «nerf de la guerre» que représente la manne publicitaire est détenue par l'Etat. Quand les professionnels de la communication sont soumis quotidiennement à de fortes tentations et pour ceux qui en réchappent à des pressions difficile à supporter. Les journaux fermés, les journalistes arrêtés et parfois violentés sont là pour nous rappeler combien est difficile de pratiquer un si noble métier. Un métier «sentinelle» chargé de veiller sur le bon fonctionnement de la société. Informer les citoyens, rapporter leurs vœux, assurer la fonction de pédagogie sociale sont entre autres les objectifs visés par ce dit quatrième pouvoir.

Introduction

Je crains que ma communication ne pose plus de problèmes qu'elle n'en résolve. Comme je l'ai dit dans mon résumé, les concepts de langue, médias et politique de même que ceux de nation, Etat et pouvoir sont inextricables. Il est en effet impensable de parler d'un élément sans parler des autres. Pour cette raison, je ne peux avoir la prétention de parler de tous les liens qui unissent toutes ces notions d'autant que l'évolution du monde ne cesse de changer. Je me garderai bien d'avoir un discours péremptoire. Peut-être sera-t-il aussi flou que les concepts que nous aurons à manipuler.

Par contre, cette communication, si elle devait avoir un quelconque intérêt est celui d'ouvrir (ou de ré-ouvrir) un débat qui ne sera jamais clos. Comment pourrait-il l'être dans un monde qui se restructure en ensembles supra-nationaux eux-mêmes constitués d'ensembles infra-nationaux à l'origine de nouveaux besoins, de nouvelles revendications. Chacun entend, aujourd'hui, jouir de la pleine citoyenneté avec ce que cela suppose en devoirs et en droits ; notamment bénéficier des droits culturels et linguistiques. Des droits garants de stabilité et de paix. Comment donc parler de

questions linguistiques sans parler de nation (cet espace mouvant), d'Etat, d'idéologie et des nécessaires interfaces que sont les médias. La nation, espace d'intégration, implique l'utilisation de l'outil linguistique ainsi que ses moyens de diffusion. Et puis comment aboutir à une identité nationale si on ne fonde pas une communauté de culture(s) autour de l'organisation de la nation nécessairement plurielle, c'est-à-dire autour d'un Etat qui respecte les particularismes des citoyens.

Comment construire une nation contrariée par toutes les contraintes culturelles, identitaires et linguistiques qui traversent la société si l'on n'admet pas que l'intégration ne peut se faire par l'effacement-reniement.

C'est précisément l'échec de la nation au plan socioculturel et économique qui revigore les mouvements de contestation/revendication et qui redonne conséquemment de la vigueur aux langues dites non légitimes. Ceci dit, il ne faut pas oublier que l'Etat-nation est d'abord une institution politico-idéologique et qu'à ce titre il ne cédera pas la moindre parcelle d'autonomie aux autres langues que la sienne. Par essence la purification (au sens «linguicide») est co-substantielle de la nature même de l'Etat-nation. Les exemples français sont en cela parlants avec l'Abbé Grégoire, 1794, qui rédige le «Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française», l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539, acte fondateur de la primauté et de l'exclusivité du français dans les documents relatifs à la vie publique du royaume de France et Jules Ferry, mars 1882, qui imposa l'école obligatoire dans la seule langue française auront abouti à la décadence des langues régionales.

De plus la nouvelle structuration du monde «planète-village» peut-elle s'accommoder de l'équation : une nation = une langue lorsque seule l'économie domine ?

La réponse peut sembler paradoxale. La constitution des grands ensembles impose qu'il y ait des langues internationales mais il faut ajouter que l'infra-national, régions naturelles homogènes, pérennise les particularismes linguistiques dans un rapport quasi égalitaire. En dehors des langues universelles, les langues dites nationales auront, à terme, un égal statut mettant ainsi fin au rapport de domination.

La question linguistique dans le mouvement national algérien

Le mouvement national s'est construit dans une idéologie reproduisant de manière mimétique le système étatique français. Je disais dans un article, publié il y a quelques années, que nous étions des victimes collatérales, d'une lutte politique, entre Girondins et Jacobins, qui s'est déroulée en France à la fin du 18^e siècle.

Les nationalistes algériens ont conséquemment, dès le début du 20^e siècle, adopté par effet miroir la politique linguistique française. Il faut dire que tous nos textes et lois actuelles en matière de langue ne sont que des reproductions fidèles de celles établies en France. Tous les partis du mouvement national, sans exception, ont prôné le triptyque une langue, une religion, une nation au nom de l'unité du peuple. Il fallait pour cela nier, par effacement, les différences.

Le MNA, présidé par Messali (communiste qui devait par la suite se convertir à l'arabo-islamisme) ne pouvait échapper à la logique unitariste qui veut qu'un peuple

n'existe que s'il ne souffre pas de différence. Dès lors, tous les textes idéologiques devaient consacrer l'islam comme seule religion et l'arabe comme seule langue. C'est ainsi que lors du Congrès de Bruxelles (10-14 février 1927), celui qui devait devenir l'inamovible et incontestable chef rappelait que «L'Algérie et la Tunisie, depuis la conquête musulmane, ont toujours formé un seul et même pays ayant pour capital Tunis. Elle sont peuplées de sept millions d'indigènes de même race, de même langue, de même religion».

Dans le programme de la «section algérienne», le porte-parole de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 28 mai 1933, précisait «Pour notre salut, pour notre avenir, pour occuper une place digne de notre race dans le monde... la langue arabe sera considérée comme langue officielle... son instruction sera gratuite, obligatoire à tous les degrés».

Le 15 janvier 1944, à la commission des réformes musulmanes, Messali rejette le projet «Violette» de 1937 qu'il juge «contraire aux aspirations du peuple algérien musulman qui reste attaché fidèlement à sa langue, à sa religion et à son passé historique» pour ajouter plus loin «Le musulman algérien demande avec ardeur à jouir de la citoyenneté algérienne, lui garantissant le respect de sa langue, de sa religion, de ses droits politiques, sociaux et économiques pour son émancipation». On notera que religion et langue sont constamment mises au singulier.

Les Oulémas, parti assimilationniste, est encore plus radical. Il menace des foudres de Dieu tous ceux qui refusent d'adopter la langue arabe «Quiconque s'éloigne de la langue arabe s'écarte du même coup de l'adoration de Dieu, et quiconque s'écarte de l'adoration de Dieu encourra de sa part un terrible supplice.

(cf Ouerdane 1986, p.11)

En avril 1936, Ibn Badis déclare «Nous, nous avons scruté les pages de l'histoire et la situation actuelle. Et nous avons trouvé que la nation algérienne et musulmane (...) Elle a son unité religieuse et linguistique», un paradoxe dans la bouche de Ibn Badis Es-Senhadji, comme il aimait à signer.

C'est dans le même esprit que cheikh El Ibrahimi, Président de l'Association des Ulémas d'Algérie, annonce à la commission des réformes des musulmans en décembre 1943, «ne pouvoir accepter les dispositions du programme qui pourraient modifier la personnalité arabe». Dans le mémoire qu'il a déposé, il ajoute «Le peuple algérien, peuple islamo-arabe, uni à tous les autres musulmans et arabes du monde, par les liens universels de l'islamisme et de l'arabisme...».

Les «modérés» ne sont pas en reste. C'est ainsi que la Fédération Des Elus des musulmans d'Algérie Revendique, au début de 1935, le «maintien et création de nouvelles écoles en langue arabe». Ferhat Abbas, quand à lui, répondant au journal «Le Temps» estime que «Cette langue (arabe) est pour la religion musulmane ce que l'église est pour la religion catholique. Elle ne saurait vivre sans elle (...). Est-il nécessaire, dans ces conditions, d'affirmer notre attachement à l'enseignement de la langue arabe, base de notre croyance ?». Plus loin «Cet enseignement est étroitement lié à la liberté de conscience. Persécuter ou simplement entraver est une déclaration de

guerre à la communauté musulmane». La langue arabe est sacralisée à un point qu'on commet un sacrilège si on devait la critiquer. Cela est, on ne peut plus d'actualité.

Le décor est dès lors planté. On ne peut pas dissocier la langue arabe et la religion musulmane. Il faut attendre le mémoire remis le 31 mars 1943 à Monsieur le Gouverneur général par le Manifeste du peuple algérien, pour voir apparaître les termes de Kabyles et Berbères. Le couple arabe/kabyle est repris dans un document remis au général Catroux le 11 juin 1943 par MM. Ferhat Abbas et le Docteur Tamzali. Mais cette nouvelle formulation reste sans impact sur les revendications identitaires, culturelles et linguistiques qui sont exclusivement centrées sur l'arabo-islamisme.

Il est dit dans la Motion adoptée par le premier congrès départemental des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML) le 22 mai 1944 à Constantine «Pour créer un climat favorable aux solutions à venir et à la conciliation des cœurs, le congrès demande : la liberté d'opinion ; la liberté de presse dans les deux langues ; la liberté religieuse et la liberté d'enseignement de la langue arabe». Les deux langues étant, bien entendu, l'arabe et le français.

A une nuance près, celle de la séparation de la langue de la religion, le PCA reprend les mêmes revendications. Omar Ouzegane, représentant du PCA à la commission des réformes musulmanes (23 décembre 1943), répond à cheikh El Okbi, représentant les Oulémas, qui lui fait observer que «la religion et les langues arabes ne font qu'une seule chose» que le PCA est «attaché au rayonnement de la langue arabe mais que le parti distingue la langue de la religion mais il les respecte également toutes les deux». C'est dans la même veine que le PPA déclare par la voix de son bureau politique, en avril 1937, «L'Algérie, forte de six millions d'hommes parlant la même langue, ayant la même religion...».

Tous les partis, y compris le FLN dans sa déclaration de novembre 1954, vont avoir en commun la même revendication, la défense de la communauté arabo-islamique. En plus du droit à pratiquer librement la religion musulmane, le mouvement national (dans son ensemble) exige que de la langue arabe soit obligatoire à tous les niveaux d'enseignement et qu'elle soit officielle à côté de la langue française. Exactement, ce que réclame la communauté amazighophone aujourd'hui. Signe des temps.

Au nom de l'unité dans le combat, tous les nationalistes amazighophones -qui représentaient la majorité des troupes- acceptent le diktat des franges arabo-islamiques à l'exception de quelques militants, vite classés berbéristes au sens le plus péjoratif, qui paieront de leur liberté ou de leur vie la facture de leur courage.

La question identitaire, culturelle et linguistique dans l'Algérie indépendante : textes et discours

Du point de vue des textes fondateurs, exception faite de la Charte de la Soummam progressiste, moderniste et tolérante, tous prône une unité de pensée dirigée vers un arabo-islamisme exclusif. Les putschs répétés ont donné raison à ceux qui se sont ménagés une retraite confortable durant la révolution et qui occupaient leur temps à comploter et à planifier «leur Algérie».

Le programme de Tripoli (1962) réitère «l'appartenance à une culture et à une civilisation commune au Maghreb et au monde arabe...» (p.12) et les «ses valeurs nationales élaborées dans le cadre de la civilisation arabo-musulmane» (p.25).

La Charte d'Alger (1964), réaffirme le caractère «arabo-musulman» de l'Algérie (p.35).

Dans la Charte de 1976 «le peuple algérien se rattache à la patrie arabe dont il est un élément indissociable...» (p.83) l'islam se révéla comme un des remparts les plus puissants contre toute entreprise de dépersonnalisation» (p.86)... la nation se réalise avec la pénétration arabe «mutations historiques fondamentales... son unité culturelle, linguistique et spirituel, et la centralisation de son économie» (p.184).

Le V^{ème} congrès du FLN (décembre 83) définit la révolution algérienne comme «une révolution nationaliste, islamique dans son esprit ; socialiste dans sa démarche et arabe dans son expression».

La charte de 1986, tout en faisant allusion à l'histoire de la Numidie comme «une des composantes fondamentales de la personnalité nationale et le reflet de l'unité de la Nation» (p.99), consacre la seule identité arabo-musulmane au peuple algérien (p.109).

L'histoire est outrageusement manipulée. En sa page 100, on y lit «les habitants de la Numidie utilisèrent leur culture dans le combat qu'ils livrèrent au colonialisme romain du double plan spirituel et idéologique, en sus de la résistance armée. Ainsi est apparu le donatisme auquel les populations ont adhéré du fait de son opposition à l'église chrétienne qui servait les intérêts de Rome» mais aucun mot n'est dit sur l'occupation arabe confondue sciemment avec l'islamisation du pays (p. 110).

Il est vrai que la résolution du comité central du FLN sur la politique culturelle avait déjà balisé le terrain en 1981. L'identité algérienne y avait été définie comme «la synthèse de l'expérience collective de la société algérienne tout au long de sa longue histoire et elle représente le creuset de notre personnalité nationale dans lequel se sont développés les fondements de notre identité collective, de notre religion musulmane, de notre langue arabe, de notre appartenance à la civilisation arabo-islamique et de notre patrimoine culturel populaire». Entendons par là que les fondements de la personnalité se sont constitués à partir de la conquête arabe. Les éléments autres qu'arabo-musulmans, donc secondaires, étant constitutifs d'un patrimoine muséographique.

Le 20 avril 80, date devenue symbolique depuis, la Commission Exécutive Nationale de l'UGTA, à travers les colonnes d'El Moudjahid annonce que «l'unité nationale ne saurait souffrir aucune concession ni un quelconque compromis : l'identité culturelle est clairement définie par la charte nationale». Le syndicat des travailleurs vient de sonner le tocsin pour la question amazighe.

Et puis, on ne pouvait échapper aux mercenaires de la plume, aux courtisans du système. Othmane Saadi, l'un de leur chef de file et universitaire arabisant, a eu l'outrecuidance d'affirmer, dans le journal El-Chaab du 4-5 avril 81 à l'occasion du débat national sur la culture «les berbères sont d'origine arabe, ethniquement et culturellement».

Et excuser du peu, c'est un Chaoui qui le dit.

Indépendamment de la courte parenthèse de Mohamed Boudiaf qui s'exprimait sans complexe en arabe, en français ou en algérien, tous les autres présidents se sont inscrits dans la ligne idéologique tracée par le mouvement national. L'histoire retient de Ahmed Ben Bella notamment ses discours du 5 juillet 1963 «il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme !» et du 19 septembre 1963 «nous sommes des arabes, des arabes, 10 millions d'arabes !».

H. Boumediene (discours à la conférence nationale sur l'arabisation) voulait faire de l'arabe, une «langue de fer de l'acier» (El Moudjahid du 6 mai 80).

Chadli Benjdid a fait dans la provocation en choisissant le Printemps Berbère (lire Le Monde du 19 avril 1980 et El Moudjahid du 20 avril 1980) pour déclarer lors de la séance de clôture du séminaire sur la planification : «l'Algérie est un pays arabe, musulman. En Algérie, la question d'être arabe ou pas ne se pose pas. Notre langue est l'arabe, notre religion l'islam (...) Le patrimoine culturel national n'est pas le monopole d'une région ou d'un groupe» (déclaration à la séance de clôture du séminaire sur la planification).

Entendre par-là que la messe est dite et que la Kabylie, théâtre du Printemps amazigh, ferait bien de se taire et rentrer dans les rangs.

La place de tamazight dans le discours officiel

Nous l'avons vu, plus haut, que l'amazighité dans ses trois composantes identitaires, culturelle et linguistiques a souffert d'ostracisme. Il a fallu attendre 1943 pour que soit prononcé du bout des lèvres le terme «kabyle». On osa, dans la charte de 1986, reconnaître l'existence d'un peuple «amazighs, c'est-à-dire des hommes libres» (p.100) alors que la charte de 1976 ne faisait que le suggérer «sous Jugurtha s'était dessiné le cadre géographique et commençait à se forger le caractère national» (p.84).

Ce fut le cas de tous les textes antérieurs qui sont resté dans le non-dit comme le Programme de Tripoli «la question culturelle implique (...) la préservation du patrimoine national de culture populaire» (p.25), la Charte d'Alger «l'Algérie est un pays arabo-musulman, cependant cette définition (...) s'oppose à toute sous-estimation de l'apport antérieur à la pénétration arabe» (p.35), la Charte de 1976 «les Etats qui se sont succédés sur la terre algérienne depuis le Moyen âge (...) ont consacré les acquis historiques du Maghreb central à travers ses valeurs musulmanes et sa spécificité nationale saillante» (p.84) ou encore les Résolutions de 1981 «...de notre religion musulmane, de notre langue arabe, de notre appartenance à la civilisation arabo-islamique, et notre patrimoine culturel populaire» (p.1).

Puis les textes se font timidement plus explicites. Chadli Benjdid, lors de son rapport final au V^{ème} congrès du FLN, reconnaît que «l'histoire de l'Algérie n'a commencé ni le premier novembre, ni depuis la conquête coloniale, ni à l'arrivée des arabes, pas plus qu'elle n'a commencée depuis la conquête romaine (...)» mais il ajoute plus loin «les dirigeants amazighs se sont vite rendus compte, après les premiers affrontements, de la nature de la religion musulmane (...) Les parlers existants actuellement en Algérie ne reflètent aucune différenciation raciale. Ils traduisent cependant une réalité sociale qui se rattache en même temps à l'évolution dictée par l'histoire et la géographie de ce

pays..». Une manière de redire sa phrase devenue ontologique depuis 1980 «nous étions amazighs, l'islam nous a arabisé».

Enfin, nous ne pouvons pas ne pas citer Ahmed Taleb Ibrahim, Ministre de Affaires Etrangères, qui estime généreusement : «...il y a des arabophones et des berbérophones... les Algériens sont des arabo-berbères... il faut également que dans quelques unes de nos universités, il y ait des centres d'études berbères... La langue nationale n'a pas besoin pour se développer que disparaissent les dialectes...» (Débat National sur la culture). Il admet que tamazight, dans ses dialectes, peut éventuellement devenir objet d'étude universitaire mais sans plus.

L'amazighité vécue comme facteur de division

L'atmosphère idéologique entretenus depuis le début du 20^{ème} siècle ne pouvait qu'aboutir au rejet voire à la négation du fait amazigh. Dès 1963 dans son meeting du 1 octobre, Ahmed Ben Bella menacera «l'Algérie fera face aux menaces extérieures et à la contre-révolution», un non-dit suffisamment explicite. Pour garantir sa pérennité au pouvoir, il lui fallait un ennemi intérieur pour entraîner une solidarité autour de sa personne et la Kabylie était toute trouvée pour cela. L'Amicale des Algériens en France lui fera écho «le peuple écrasera tous les complots et tous les contre-révolutionnaires». (Révolution Africaine du 11 octobre 1963).

Chadli Benjedid, Président de la république, aura le même son de cloche «...la révolution algérienne est forte et vigilante et capable de dissuader tous ceux qui porteront atteinte à l'unité des rangs de la Nation...» (1^{ère} session du Comité Central du FLN, 28 novembre 1985, El Moudjahid du 29 novembre 1985).

Il récidivera un mois plus tard, «d'autres groupes se font les champions du berbérisme et là, je me demande qui est berbère et qui ne l'est pas dans notre pays (...) nous rejetons catégoriquement ce terme qui nous a été accolé autrefois (...) l'Algérie est une, et il m'a été donné de dire que je suis un Algérien que l'islam a arabisé. J'y crois et j'en suis fier». (Rapport devant le Congrès extraordinaire du FLN, El Moudjahid du 26 décembre 1985).

La presse, à l'époque dans sa totalité, se fera le porte-voix de cette politique ostracise. Le texte de Kamal Belkacem est on ne peut plus parlant.

Alger républicain du 2 octobre 1963 : «2000 algérois enthousiastes affirment leur volonté de lutter pour l'unité nationale, contre la division et la contre-révolution».

El Moudjahid du 9 avril 1980 : «barrer la route à toutes les manœuvres de division. Des messages de soutien à la direction politique dénoncent les menées réactionnaires dirigées de l'extérieur». La main de l'étranger reviendra comme une litanie depuis l'indépendance à ce jour. Le lendemain, toujours dans les lignes du même titre «...les signataires de ces messages condamnent fermement toutes les actions néfastes portant atteinte à la révolution algérienne et qui visent à créer l'anarchie et la division au sein du peuple algérien».

Comme à son accoutumée l'UGTA ne sera pas en reste. On peut lire dans El Moudjahid du 10 avril 1980 «l'UGTA condamne les ennemis de la révolution où qu'ils se trouvent et quels que soit le voile derrière lequel ils se cachent».

L'UNFA, par la voix de l'inénarrable El Moudjahid, appelle à «faire échec aux plans contre-révolutionnaires et isolationnistes». Dans le même tirage, l'Union des Ecrivains Algériens veut «...faire échec à toutes les tentatives colonialistes visant à la discorde et à semer l'esprit régionaliste au sein du peuple».

Suivra Abderezak Bererhi, alors Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, qui rejoindra bien plus tard les rangs de l'opposition, pour devenir chantre de la démocratie, qui déclarera à la RTA le 23 avril 1980 «les événements de Tizi-Ouzou visent à saper l'unité nationale dans le cadre d'un plan préétabli (...) semer la division dans les rangs du peuple».

Bien évidemment, les accusations ne s'arrêteront jamais. Près de quatre ans après le printemps amazigh, Chadli Bendjedid, fera une allocution d'ouverture du V^{ème} congrès du FLN, 19 décembre 1983 reprise par Révolution Africaine N°1035 du 23 décembre 1983. Il y dénoncera «...certains éléments qui tentent, sous divers masques idéologiques, ethniques ou régionaux de diviser le peuple... qui a foi en ses racines et en sa civilisation arabo-islamique».

C'est avec des mots aussi durs et avec le ton aussi haut que menaçant, que Abdelaziz Bouteflika abordera, à son tour, la question amazighe.

L'arabisation, une arme idéologique redoutable

Très tôt, les autorités politiques ont mis tous les moyens pour arabiser une société qui, à l'évidence ne l'était pas.

Le premier décret portant «arabisation de l'administration» sera promulgué par Ahmed Ben Bella le 22 mai 1964. Ce décret sera immédiatement suivi d'un autre, relatif à l'exécution des lois et règlements imposant l'arabe dans la rédaction des lois et règlements (décret N°64-147 du 28 mai 1964).

Une série d'ordonnances seront signés par Houari Boumediène notamment la N°68-92 du 26 avril 1968, rendant obligatoire, pour les fonctionnaires et assimilés, la connaissance de l'unique langue nationale. D'autres ordonnances porteront sur l'arabisation de l'état civil, des timbres nationaux, de l'environnement, de la publicité commerciale, de l'éducation et formation. Le but étant, bien sûr, d'aboutir à une défrancisation totale de la société pour que les élites formées en langue française ne puissent prétendre aux différents pouvoirs. Cette politique totalitaire visait aussi la disparition, par substitution, du tamazight sous toutes ses variétés.

C'est sous Chadli Bendjedid que le lexique national des prénoms sera promulgué par décret N°81/26 du 7 mars 1981. Des prénoms dont l'algérianité n'est pas toujours évidente mais qui exclue tout prénom à consonance amazighe.

Nous connaissons la fin de Mohamed Boudiaf qui, après avoir nommé une commission, n'a pas eu le temps de geler la loi portant généralisation de la langue arabe.

Après avoir signé le décret présidentiel N°92-303 du 4 juillet 1992, stipulant que «la généralisation de l'utilisation de la langue arabe... est un principe fondamental, Ali Kafi se reprend en signant un décret, celui-ci législatif (N°92-02) suspendant la loi sur l'arabisation généralisée «jusqu'à réunion des conditions nécessaires».

Liamine Zeroual, à son tour, signera la loi N°99-05 du 4 avril portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et l'ordonnance N°96-30 du 21 décembre 1996 portant arabisation.

Abdelaziz Bouteflika ne sera pas en reste. La loi N°08-09 du 25 février 2008 portant code de procédure civile et administrative, fera la part belle à la langue arabe que le peuple doit maîtriser tandis que la loi ne prévoit que la promotion de langue amazighe. Faut-il s'en étonner quand on se remémore le discours péremptoire de Tizi-Ouzou, le 2 septembre 1999. Sa prise de parole a été, on ne peut plus claire, «tamazight ne sera jamais officielle». Et puis comment croire le premier magistrat du pays qui, de fait, est revenu sur sa promesse faite en mars 2009, lors de la campagne en vue du troisième mandat, annonçant la création d'une Académie berbère et un Conseil supérieur pour la langue tamazight.

Il y a donc une parfaite continuité en matière de politique d'arabisation. Malgré une médiocrité avérée du système éducatif, jamais il n'y a eu le moindre recul. L'objectif de fait, n'étant que d'asseoir une idéologie répondant aux intérêts des gouvernants.

L'année 1991 aura été l'année charnière d'une arabisation aussi généralisée que violente avec ce que cela suppose comme médiocrité. La langue arabe toute aussi respectable que n'importe quelle langue a été détournée de sa fonction d'outil de savoir pour devenir exclusivement un instrument idéologique. Mais peut-être aussi que le niveau scolaire, si faible, a été savamment planifié. Sinon comment peut-on comprendre le départ massif des enfants de nos décideurs vers les établissements de l'occident. La perpétuation du pouvoir se fait plus efficacement quand la progéniture détient les compétences.

La loi N°91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe est un texte absolument exclusiviste. Aucune autre langue, étrangère ou nationale, ne doit ternir cette langue officielle, seule légitime sur le territoire algérien. L'objectif primordial est la «défrancisation» du pays. Tous les secteurs étatiques doivent revenir aux seuls arabisants, les autres citoyens n'étant que des «résidus» coloniaux culturellement aliénés.

Coercitive, cette loi vise à créer une nouvelle élite totalement inféodée au monde arabo-musulman. De ce fait, rien n'est plus urgent que de marginaliser l'ancienne élite formée à l'école française. Le deuxième but étant évidemment de limiter, faute de pouvoir l'interdire, le développement du tamazight et d'accentuer sa ghettoïsation dans quelques régions amazighophones malgré l'article 34 de la loi du 23 janvier 2008 N°08-04 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale qui stipule que «l'enseignement de la langue tamazight est introduit dans le système éducatif pour répondre à la demande exprimée sur le territoire national».

Clairement, tout est fait pour faire croire que tamazight est une langue limitée à quelques petits îlots et de toute manière incapable de porter le savoir.

Cela vaut aussi bien pour les écoles publiques que privées. Les quelques initiatives d'enseignement de qualité, dans les structures privées, ont été vite stoppées au motif qu'elles étaient hors-la-loi du fait qu'elles outrepassent les directives ministérielles relatives à la généralisation de la langue arabe -Dixit Abdelaziz Bouteflika- Nombre

de ces écoles ont été fermées pour activités antipatriotiques et promotion de langue française visant à perturber la construction d'une société arabo-islamique. Curieusement, dans les quartiers huppés de la capitale, ce sont les enfants nantis qui les ont le plus fréquentées.

La hiérarchie linguistique et l'idéologie diglossique

Le printemps amazigh a été un tournant décisif. Les événements dits de Tizi-Ouzou ont été salvateurs pour un pays jusque-là bloqué et fermé sur lui-même. Démocratie et droits de l'homme ont été les conséquences directes même si, dans les faits, ils restent très insuffisants.

Les revendications du Mouvement Culturel Amazigh ont eu un début de réponse avec la possibilité de créer des associations de défense de l'amazighité, la grande marche du 25 janvier 1990 à Alger sera à l'origine des départements de langue, culture et civilisation amazighes à Tizi-Ouzou et Bgayet en 1990 et 1991, la grève du cartable aura permis l'introduction du tamazight dans le système éducatif en 1994, les événements de 2001 avec ses 105 morts et les centaines d'handicapés à vie permettront un statut constitutionnel de langue nationale.

Ces avancées indéniables ne sont pourtant pas à la hauteur des résultats espérés. A ce jour, un gouffre sépare les réalités linguistiques arabes et amazighes. Pour mémoire, à la faculté centrale d'Alger en 1968, les langues arabe et amazighe étaient sensiblement au même niveau d'apprentissage. Parce que les pouvoirs politiques qui se sont succédé l'ont décidé, le développement et la diffusion de l'arabe ont atteint des niveaux qui ne peuvent, en aucun cas, être comparables à ceux du tamazight qui a quasiment stagné.

Une hiérarchie linguistique des plus injustes a, pour des raisons idéologiques, été programmée, créant entre les deux langues un couple dominant/dominé. Nous avons vu, largement plus haut, que tout ce qui viendrait se mettre en travers d'une politique d'arabisation et d'islamisation de l'Algérie est considéré comme acte antinationnel. Cet acte toucherait à l'identité profonde du peuple. Pour reprendre Jean-Claude Corbeil «le besoin, la volonté de promouvoir une langue découle de la fonction identitaire qu'elle assume au sein d'une communauté». Conséquemment, la négation et si possible la disparition du tamazight est considéré comme une sauvegarde de l'âme arabo-musulmane.

L'idéologie diglossique a abouti à la haine de soi. La mémoire collective veut, à tort ou à raison, que les grands pourfendeurs de la langue amazighe et chantres de l'arabisation soient représentés par Mouloud Kacem Nait Belkacem et Mohamed Cherif Kherroubi, tout deux kabyles. L'idéologie diglossique aura fait son œuvre.

Dans sa déclaration du 3 septembre 1999 à Tizi-Ouzou, Abdelaziz Bouteflika avait déclaré que le «tamazight ne sera jamais langue officielle et, si elle devait devenir langue nationale, c'est tout le peuple algérien qui doit se prononcer par voie référendaire». La question ne s'était pourtant pas posée en 1962 pour la langue arabe. De plus, A. Bouteflika savait que le référendum serait mathématiquement en la défaveur du tamazight. Il faudra attendre la loi N°02-03 du 10 avril 2002 portant

révision constitutionnelle pour qu'elle ait ce statut si longtemps refusé, malheureusement, après que le prix du sang eut été payé. Il faut ajouter que lorsque la décision politique s'était imposée, le même président a fait appel aux 484 parlementaires qui ont voté le statut de langue nationale à l'unanimité moins deux voix. Bizarre !

Pourquoi un statut de langue officielle ?

«Les citoyens sont égaux devant la loi, sans que ne puisse prévaloir aucune discrimination...» (Article 29) de la constitution. Au nom de quelle égalité, une partie importante de citoyens n'auraient donc pas les mêmes droits ? Le statut de langue officielle, revendiquée par environ un tiers de la population (au bas mot) viendrait combler un déficit de justice. En effet le seul statut de langue nationale n'est que symbolique et ne fait pas avancer significativement la question amazighe. En sa qualité de droit humain légitimé par de nombreuses conventions internationales, la langue officielle garantit la stabilité de la nation par son rôle de ciment, de cohésion et d'intégration des citoyens.

Il y a eu, tout de même, quelques avancées significatives mais trop chèrement payées comme nous l'avons déjà dit.

- Le décret présidentiel N°95-147 du 27 mai 1995, portant création du Haut Commissariat chargé de la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe.

- Le décret exécutif N°03-470 du 2 décembre 2003, relatif à la création, organisation et fonctionnement d'un centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement du tamazight.

- La loi organique N°12-05 du 12 janvier relative à l'information.

Des textes qu'il faut relativiser. Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) ne bénéficie pas de moyens humains, financiers et matériels à la hauteur de ses missions, comparativement à l'IRCAM marocain qui est un véritable institut de recherche. Pire, le HCA n'a aucune existence juridique depuis 1998. Son président, décédé en 2004 n'a pas été remplacé à ce jour. Le CNPLET, voué théoriquement à la recherche est sous tutelle du ministère de l'éducation alors qu'il devrait être sous celle du ministère de l'enseignement supérieur pour bénéficier des budgets nécessaires. Voilà donc deux institutions nées pour apaiser les revendications militantes mais sans effets notoires sur le développement du tamazight malgré la bonne volonté de ceux qui en ont la charge.

L'article 2 de l'ordonnance N°76-35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation, modifiée par l'ordonnance N°03-09 du 13 août 2003 introduisant l'amazighité n'aura dans les faits, pas changé grand-chose. Il en est de même pour la loi du 23 janvier 2008 N°08-04 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale. Malgré l'article 3bis de la Constitution, l'article 15 de la loi N°91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe garde la même mouture. Il y est toujours dit qu'aucune autre langue que l'arabe n'a droit de cité.

Concrètement, en matière de lois linguistiques, on nage dans le flou, le corpus des textes se contredisant les uns les autres. Ce clair-obscur, savamment réfléchi, ne peut que profiter aux «jacobins» algériens pour qui un Etat, nécessairement centralisateur, ne peut se concevoir sans langue unique d'autant que celle-ci, seule légitime, est un instrument puissant pour pérenniser le pouvoir politique. Nous l'avons déjà dit.

Pour lever toutes ces contraintes idéologiques mais aussi techniques (puisque qu'elles sont invoquées pour rejeter le statut de langue officielle), la révision constitutionnelle se doit, pour être en adéquation avec l'article 29, prévoir les mêmes droits aux deux langues nationales avec, faut-t-il le dire l'application d'un «coefficient de réparation historique» pour que tamazight rattrape le temps perdu.

Le statut de langue officielle est seul à même de mettre fin à l'idéologie diglossique. Le rapport dominant/dominé cessant d'exister les citoyens amazighophones recouvreront leur fierté identitaire, leur loyauté linguistique pour enfin entrer dans un processus de désaliénation. Son enseignement obligatoire valorisera la langue en permettant au locuteur d'en faire un instrument d'utilité pragmatique. Son passage du statut «langue du cœur» à celui de «langue du pain» amènera vraisemblablement une augmentation importante du nombre d'élèves et conséquemment d'enseignants. Les deux langues nationales partagées entre les deux communautés amazighophone et arabophone deviendront alors un ciment de cohésion sociale et mettra fin aux tensions actuelles. Les conflits linguistiques s'atténueront progressivement pour sûrement disparaître à terme.

Ce statut permettra aux deux langues de pénétrer les mêmes domaines d'utilisation et pour reprendre Bourdieu, l'arabe et tamazight entreront en confrontation sur le marché linguistique. Les termes du contrat étant les mêmes entre les deux langues, il est naturel qu'une des deux devienne hégémonique. L'essentiel est qu'elle ne le soit pas par décision politique et pour des raisons idéologiques. Ce statut permettra surtout de rendre irréversibles ce qui est déjà acquis et de pérenniser la langue amazighe.

Amazighité et droit international

En signant la Déclaration universelle des droits des peuples le 4 juillet 1976 à Alger, l'Algérie officielle reconnaissait, implicitement, l'existence de langues autres que l'arabe classique qui n'est de fait la langue de personne. Jusque là, tamazight et l'arabe dit dialectal étaient exclus du champ linguistique.

Dans son préambule, cette déclaration relève à juste titre les nouvelles formes d'oppression. Elle y dénonce toutes les interventions directes ou indirectes visant à perpétuer les injustices notamment linguistiques.

Dans son article 4 de la section I, il est dit que «nul ne peut être... soumis à des conditions de vie de nature à compromettre l'identité ou l'intégrité du peuple auquel il appartient».

Les articles 13-14 de la section IV se font plus explicites :

Art. 13 : «tout peuple a le droit de parler sa langue, de préserver et développer sa culture, contribuant ainsi à l'enrichissement de la culture de l'humanité».

Art. 14 : «tout peuple a le droit à ses richesses artistiques, historiques et culturelles».

La section VI est entièrement dévolue aux droits des minorités. Il y est précisé :

Art. 19 : «lorsqu'un peuple constitue une minorité au sein de l'Etat, il a le droit au respect de son identité, de ses traditions, de sa langue et de son patrimoine culturel».

Art. 20 : «les membres de la communauté doivent jouir, sans discrimination, des mêmes droits que les autres ressortissants de l'Etat et participer avec eux à la vie publique, à égalité».

En matière de sanction cette déclaration prévoit dans son article 23, section VII que «tout préjudice résultant d'un manquement à la présente déclaration doit être intégralement réparé par celui qui l'a causé». L'article 28 se fait coercitif voire même violent «tout peuple dont les droits fondamentaux sont gravement méconnus a le droit de les faire valoir, notamment par la lutte politique ou syndicale, et même, en dernière instance, par le recours à la force».

Sauf que les autorités politiques algériennes qui ont organisé cette rencontre et qui ont signé cette déclaration considèrent que l'Algérie n'est rien d'autre qu'arabe et qu'à ce titre elle n'a pas de minorité. La boucle est bouclée. Cette escroquerie politique sera dénoncée à Genève, en novembre 2001, devant le comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels lors de sa 27^{ème} session. Dans un rapport, on ne peut plus accablant, la FIDH fait un procès global de l'Algérie et réserve un chapitre particulier au «droits de participer à la vie culturelle», notamment «la question des langues» où il est dénoncé «la politique autoritaire d'arabisation» et «la marginalisation de la langue tamazight». Une question fondamentale y est soulevée, celle de «l'intégration nationale posée par l'existence de populations, d'une langue et d'une culture ancestrales».

En sa 44^{ème} session en mai 2010, ce même comité a recommandé aux responsables politiques algériens d'accorder le statut de langue officielle à tamazight et d'accélérer l'amazighisation de la société par le biais de l'enseignement de la langue et la culture amazighes au niveau de tous les cycles d'enseignement et à travers tout le territoire national.

En cela, ce comité (novembre 2001) reprend à son compte le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, notamment le paragraphe 1-a de l'article 15, qui énonce de manière détaillée «le droits des minorités et des personnes appartenant à des minorités de participer à la vie culturelle de la société et de préserver, promouvoir et développer leur propre culture. De ce droit découle l'obligation pour les Etats-parties de reconnaître, de respecter et de protéger les cultures minoritaires en tant que composantes essentielles de l'identité des Etats eux-mêmes. En conséquence, les minorités ont le droit de jouir de leur diversité culturelle, de leurs traditions, de leurs coutumes, de leur religion, de leurs formes d'éducation, de leurs langues, de leurs moyens de communication (presse, radio, télévision, Internet,...) et de toutes les manifestations particulières de leur identité et de leur appartenance culturelle».

Le président de la république semble avoir entendu une partie du message (mais à quel prix ?) puisque tamazight acquière l'année suivante le statut de langue nationale.

La langue arabe, quant à elle, faute d'être utilisée comme outil du savoir continue de remplir sa fonction d'instrument d'acquisition et de perpétuation du pouvoir. Elle continue de porter une identité exclusivement arabe et les quelques concessions relative à l'amazighité n'ont pas eu d'autres impacts que leurs effets soporifiques.

Tout ce qui a trait à la formation des consciences, à la vie intellectuelle, à la communication relève de la seule compétence de l'arabe classique. Pour cela tous les moyens étatiques sont mis à sa disposition malgré les échecs répétés. Globalement, elle ne remplit que la fonction symbolique qu'on lui a assignée. Les domaines de l'enseignement, du culturel et du sacré sont largement investis pour construire à terme une société clone des sociétés d'Arabie. C'est ce qui ressort de la lecture du préambule de la constitution qui ne laisse au tamazigh qu'un strapontin identitaire. Une composante vite oubliée sitôt dite. C'est le malheureux constat sur le terrain de la recherche scientifique comme sur celui du discours politique. Les verbes toujours conjugués au futur laissent perplexe quant à la volonté réelle de développer cette «langue nationale bis» d'autant qu'il s'agit d'avancer à pas feutrés pour ne pas effaroucher les opposants au tamazight. «L'Algérien devra pouvoir apprendre cette langue nationale. L'État devra mettre en œuvre tous les moyens humains, matériels et organisationnels afin d'être en mesure de répondre progressivement à la demande partout où elle s'exprime sur le territoire national». Une demande sociale dont on ne sait comment elle doit s'exprimer. On comprendra qu'en toute circonstance on trouvera les raisons du refus.

Malgré un terrain juridiquement miné, malgré toutes les contraintes et embûches parsemées sur son parcours, la langue amazighe parlée par 30%, au minimum, de la population algérienne, avance laborieusement. Il est inutile de rappeler toutes les contraintes. J'ai eu à le faire dans d'autres communications. On retient toutefois, que des initiatives individuelles, confortées par les positions des autorités, sont souvent à l'origine des blocages. Compte tenu de ce qui vient d'être dit, on peut comprendre aisément la régression de l'enseignement du tamazight et le découragement de nombre d'enseignants qui jettent l'éponge. C'est le cas de le dire.

Les médias et l'environnement idéologique

La loi N°90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information ainsi que le décret exécutif N°91-102 du 20 avril 1991 (un pied de nez au printemps amazigh) érigeant l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore en établissement public de radiodiffusion sonore ne sont que des «textes appendices» de loi sur la généralisation de la langue arabe. Seule cette dernière est autorisée à porter la communication. Les langues étrangères, dont fait partie, implicitement tamazight, ne peuvent être utilisées qu'après accord du Conseil supérieur de l'information. Une institution chargée de veiller au grain pour qu'en aucun cas il n'y ait quelques velléités de s'écarter de la voie officielle.

Même la loi organique N°12-05 du 12 janvier relative à l'information, sensée corriger la précédente dans la mesure où l'édition peut se faire en «langues nationales ou l'une d'entre-elles», maintient la suprématie de la langue arabe, l'Article 55 ne prévoyant

que la langue arabe pour la rédaction des délibérations et décisions de l'Autorité de régulation de la presse.

Comme pour l'enseignement de la langue amazighe dispensé à doses homéopathiques, la presse n'aura pas, non plus droit aux égards logiquement dus à son statut de langue nationale. Malgré les quelques titres partisans nés en 1990 (*Asalu* pour le RCD, *Amaynut* pour le FFS) tout deux vite oubliés et un mensuel, *Izurran*, qui s'est éteint faute de moyen, aucun effort du secteur public n'a été fait pour promouvoir l'édition amazighe. Il est pourtant normal, qu'au même titre que l'arabe, un quotidien et un hebdomadaire financés par l'Etat voient le jour. Les demandes n'ont pourtant pas manquées notamment celle introduite par Brahim Tazaghart (éditeur) en avril 2012.

Les médias audio-visuels, qui ont un effet direct sur les représentations sociales, ne sont pas mieux lotis. Ils sont scrutés à la loupe par les autorités politiques. Faut-il rappeler le limogeage de Hachemi Souami, journaliste francophone à «l'unique», pour avoir dit «passons aux choses sérieuses» en abordant les informations sportives après avoir terminé la rubrique politique. Une phrase qui a marqué les esprits et qui, aujourd'hui, est devenue boutade.

Comme pour les chaînes arabophones, les chaînes radiophoniques et télévisuelles amazighophones sont soumises à la censure. J'ai été personnellement approché par Canal Algérie qui me proposait une heure d'entretien sur la question amazighe dans ses dimensions linguistique et culturelle. Cet enregistrement devait être diffusé deux fois. Résultat, les multiples coupures ont abouti à une seule diffusion de trois minutes trente quatre secondes.

Il y a deux années, je rencontrais un jeune journaliste de chaîne amazighe. Le directeur, lui avait fixé les conditions de son recrutement. Dans ses commentaires, il ne devait pas faire appel aux néologismes ni aux emprunts à la langue française. Les lacunes linguistiques devaient être remplacées par des termes arabes.

Voilà trois simples exemples de censure suffisamment explicites pour illustrer la présence permanente de l'idéologie pan-arabiste. Les programmes n'échappent pas à la règle. Les émissions religieuses et les émissions folkloriques remplissent pratiquement la grille. Et puis, il y a ce fait accompli de la transcription arabe imposée au dépend de la latine utilisées depuis 1990 en Kabylie et dans les milieux universitaires. Un choix porté par les spécialistes et la population. Le graphème, on le sait, est aussi un support idéologique.

Ces attitudes exacerbent les conflits idéologiques déjà plus que latents. La récupération politique est alors utilisée par le système comme instrument d'instabilité permanente dans laquelle le pouvoir devient arbitre, partial, cela va sans dire. En s'adossant à la majorité qui oublie pour un temps ses problèmes socio-économiques, ce pouvoir s'accorde un énième sursis. Les médias publics, mais pas toujours, dans leur fonction d'interface entre gouvernés et gouvernants, sont alors utilisés comme instrument de division au service du maître du moment, à chaque fois que le pouvoir fait face à une quelconque opposition.

Cela explique les raisons pour lesquelles les chaînes télévisuelles algériennes publiques sont zappées et principalement la chaîne amazighe qui ne répond ni dans la forme ni dans le fond aux vœux des téléspectateurs.

Pourtant, s'il y avait une réelle volonté politique, ces médias auraient pu être de magnifiques outils de diffusion du tamazight pour une socialisation réussie et apaisée. Grâce à eux, cette langue qui présente les critères d'historicité, de vitalité et d'autonomie, seraient valorisée et accéderait aux secteurs d'activité qui, jusque là, lui étaient interdits.

Malheureusement, la chaîne amazighe par sa médiocrité, probablement voulue, repousse plus qu'elle n'attire. Combien même, les programmes et les compétences devaient s'améliorer, elle n'aurait pas beaucoup d'audience, les téléspectateurs n'étant pas formés en tamazight (moins de 3% de l'effectif scolaire national après plus de deux décennies d'enseignement). Le niveau de langue impacte forcément le degré d'attraction.

La télévision amazighe, comme bien d'autres structures étatiques, est devenue un lieu «d'intégration, récupération». Le nouveau statut accordé au tamazight dans la constitution de 2002 n'a eu aucune incidence sur la presse et la télévision. Ni la qualité de la langue, ni celle de la communication ne se sont trouvées améliorées. A cela s'ajoute une suspicion permanente quant au contenu du discours malgré un choix rigoureux du personnel dirigeant.

Même les télévisions privées, bien plus modernes au niveau de la forme et probablement un peu plus libres, restent malgré tout, pusillanimes quant il s'agit de traiter les questions touchant à l'amazighité. La prudence est de rigueur. Pour l'exemple, un magnifique travail sur l'histoire du mouvement Amazigh (MCB) a été réalisé pour le compte de KBC, la télévision du journal EL Khabar. Après visionnage, le journaliste a été limogé.

La «toile», difficilement contrôlable, devient alors un lieu privilégié de liberté où toutes les composantes du monde amazigh s'expriment. C'est devenu un lieu de rencontre, par excellence, où s'échangent des idées et les expériences liées aux langues minorées.

Ces sites Internet répondent point par point aux télévisions officielles. Du point de vue idéologique, les internautes essaient de prendre le contre-pied des télévisions nationales, y compris dans ses discours les plus extrémistes. Ces nouveaux médias sont, également, des outils didactiques performants. Par eux les internautes enrichissent leur lexique, apprennent à connaître l'histoire de leur pays, jusque là confisquée. Ils découvrent, par l'image l'étendue et la richesse du pays amazigh, symboliquement libéré de ses récentes frontières.

Mais la télévision privée autant que celle de la «toile» pose un problème réel de communication. Elles s'accordent à réaliser un fantasme linguistique, celui de la «langue pure» épurée de tout emprunt. Une langue «authentique» imaginaire qui serait l'alter égo de l'arabe classique. C'est ainsi qu'on invente régulièrement des «monstres linguistiques» qui prêtent parfois à rire et qui incommode les plus militants de la cause.

Ces termes, qui échappent totalement aux linguistes, sont ressassés et finissent par s'imposer à la société amazighophone qui rêve de retrouver le pays mythique, Tamazgha historique et conséquemment l'identité et la langue amazighe oubliée, celles des ancêtres.

Néanmoins, la création lexicale quand elle est conçue par des professionnels, permet à la langue de se développer et de répondre à la demande sans cesse exigeante. Les médias, notamment la télévision, ont un rôle primordial à jouer.

L'usage du tamazight ainsi modernisé a une valeur ajoutée dans la mesure où il conforte l'auditeur dans l'idée que sa langue peut véhiculer le savoir. La langue, grâce à la magie de l'écran, quitte sa position *low* pour occuper une position *high*. L'amazighophone, retrouvant alors sa loyauté linguistique et sa fierté identitaire échappe progressivement à l'idéologie diglossique qui faisait de lui un aliéné culturel.

Au niveau des compatriotes non amazighophones, la force de l'habitude de voir des émissions dans une autre langue nationale, fait que la tolérance s'installe. Mieux, un pourcentage d'entre eux finira par apprendre cette langue qui deviendra à la longue un lien social, non plus communautaire mais national. Prélude à la fin des tensions habituelles lorsqu'il y a un couple linguistique dominant/dominé. Le simple fait que chaque citoyen peut vivre librement sa culture et sa langue propres supprime toute agressivité. La paix sociale est à ce prix. On aura compris l'importance des médias lorsqu'ils sont libérés du joug des politiques. Et puis il y a les films pour la plupart étrangers avec toutefois une prédominance arabe. Les téléspectateurs consomment alors en même temps que la production artistique, un produit culturel fortement épicé d'idéologie. Progressivement, les citoyens finissent par adopter les réflexes et comportements, qui orientaux, qui occidentaux. Ils finissent par épouser les mœurs du pays producteur et s'identifier à son peuple. Le constat est, en Algérie, criant.

On n'est plus dans l'ouverture à l'autre, on est dans la détestation de soi. Ce qui est dit pour les productions cinématographiques vaut surtout pour les tables rondes et débats politiques où, malheureusement, pour reprendre M. Lacheraf les «aliénés se font militants actifs de leur propre aliénation» avec, en prime, les moyens médiatiques lourds mis gracieusement à leur disposition.

S'agissant d'outils de socialisation puissants, les médias ont une influence directe sur l'environnement linguistique. C'est ainsi que l'espace public algérien est dévolu dans sa plus grande partie à la langue arabe et à la culture qu'elle véhicule, l'école ayant largement préparé le terrain.

La langue amazighe dans les médias algériens

Nous l'avons dit, les médias occupent une place prépondérante dans tout ce qui a trait à la langue. Pour les raisons dont nous avons largement parlées, le tamazight n'a pas pu occuper la place qui devrait lui revenir. Les médias participant à la vitalité et la pérennité de la langue, le pouvoir politique ne peut accepter de voir sa langue devenue la seule légitime d'être concurrencée. Et puis, il y a également la question lancinante de l'idéologie. La langue n'étant jamais neutre, tamazight risque de

véhiculer une pensée subversive. Sans compter que lui ouvrir les médias c'est lui donner la possibilité de se développer et se diffuser.

Il était attendu que tamazight ne bénéficierait pas des privilèges que procurent les médias. Le fait qu'il n'y ait pas de presse publique n'est pas fortuit comme ne l'est pas non plus le fait que la télévision amazighe se soit spécialisé dans le folklore, la religion ou mieux la propagation de la transcription arabe pour contrecarrer le choix du caractère latin largement consensuel. Globalement tout est fait pour qu'il n'y ait pas le moindre territoire où le tamazight soit hégémonique.

Voilà quelques raisons qui nous amènent à penser qu'il faut aller vite pour conquérir ces instruments de vitalité avant que le tamazight ne disparaisse petit à petit.

Le bilan tant sur le plan quantitatif que qualitatif ne pousse pas à l'optimisme. Nous l'avons dit, les quelques titres amazighe nés dans l'euphorie de «l'ouverture démocratique», ont rapidement disparus. La chaîne publique de télévision a été programmée pour être médiocre et les chaînes radiophoniques n'ont pas suffisamment d'audience faute de moyens. Forcément, les médias ont une fonction pédagogique et idéologique. Le choix des émissions, tables-rondes, films, pièces théâtrales... influent directement sur la construction des imaginaires mentaux et c'est là que réside précisément la subversion. La promotion de la langue et la culture amazighe, la connaissance de l'histoire revisitée du monde amazigh réconcilierait les Algériens avec leur identité, certes multiple mais dont le socle est d'abord amazigh.

Pour me redire, même si la volonté politique y était (on a le droit de rêver), la question de compétence des animateurs se pose.

Combien de journalistes ont reçus une formation spécifique dans la langue ? Combien ont la compétence pour éviter les calques malheureux qui polluent actuellement tamazight ? Combien maîtrisent les tournures idiomatique et stylistique propres au tamazight ? Combien ont la capacité de juger de l'implantation réelle d'un néologisme ? Bref, combien peuvent participer sérieusement à la modernisation du tamazight ? C'est dire que la tâche est ardue et qu'une formation pluridisciplinaire est urgente.

Parce que les médias ont le pouvoir de fixer la langue à un temps T de l'histoire, ils offrent aussi la possibilité de faire des études diachroniques pour apprécier l'évolution du tamazight. Sur le plan idéologique, la chaîne kabyle devenue chaîne II a longtemps été un espace à conquérir. Une sourde mais rude bataille s'y déroulait entre les animateurs «relais du pouvoir politique» dont le discours était bourré d'emprunts à l'arabe (même lorsque les termes existent dans la langue amazighe) et les animateurs «militants» qui faisait appel au génie propre à la langue pour exprimer une idée ou une pensée moderne.

La première tendance demeure à ce jour, à la chaîne TV dite amazighe. La deuxième tendance quant à elle, a souvent eu un discours imperméable (volontarisme) fait d'un enchaînement de termes tirés de *l'Amarwal* de Mouloud Mammeri ou de termes construits par des terminologues «en herbe» dont le soucis premier est la pureté et «l'authenticité» de la langue. Les calques (le plus souvent par transposition) viennent surtout de la langue française. Un fait idéologiquement significatif, cette langue n'étant pas perçue comme dangereuse pour la pérennité du tamazight. Notons qu'il y

a également des emprunts à la langue arabe classique, même si la forme est amazighisée, par les jeunes journalistes formés à l'école algérienne. Pour des raisons historiques, les emprunts à la langue française sont fortement socialisés et leur implantation est importante au niveau de toutes les couches sociales. Les journalistes, pour la plupart conscient de leur militantisme linguistique, ont pris l'habitude de faire suivre chaque néologisme par son équivalent français pour rendre le discours plus perméable à la compréhension. Une manière intelligente d'implanter progressivement les nouveaux termes tout en se faisant mieux comprendre. Sauf que cette manière de faire alourdi la langue par des mots répétés à l'infini.

A l'inverse de ceux qui font appel de manière intempestive aux emprunts et calques étrangers alors que la langue recèle des mots nécessaires pour rendre la pensée, les «puristes» s'échine à reconstruire une langue mythique, jusqu'à rendre obscure toute compréhension. Un effet pervers qui éloigne toujours un peu plus les locuteurs amazighophones de leur langue. Inconsciemment ces «producteurs» travaillent à contre-courant. Ceci s'explique par le fait que les rédacteurs ou commentateurs travaillent dans l'urgence, ayant senti le danger que représente la langue arabe en matière de substitution et le risque de disparition de la langue amazighe.

Outre l'utilisation de néologismes, parfois outrancière et de qualité variable, les mélanges de langue, tamazight, français, arabe classique et maghribi (Elimam) contribuent à faire perdre son âme au tamazight.

De fait, la langue des médias dépend le plus souvent de celui qui l'utilise. On peut situer le profil du journaliste sur la simple analyse de son discours. Son parcours de vie influe toujours sur la qualité de la langue et son penchant idéologique. Son niveau d'instruction, sa langue de formation, le lieu où il a vécu (région arabophone ou berbérophone, région rurale ou citadine) et son implication dans l'action militante sont autant de critères dont on tient compte pour le recrutement. Les autorités politiques contrôlent ainsi la presse publique et surtout les télévisions d'Etat. Il faut, pour être juste, mettre un bémol en ce qui concerne les organes de presse privés qui gardent une certaine autonomie.

Par son pouvoir de suggestion et de séduction, par son matraquage permanent, la télévision publique impose, contre la volonté des téléspectateurs, la transcription arabe. C'est par elle aussi que se fait subrepticement «l'effacement lexical». C'est aussi par elle que se reconstruit l'imaginaire accentuant toujours plus l'insécurité linguistique.

Les médias publics auront donc volontairement raté leur fonction de socialisation de tamazight qui aurait fait d'elle, la seconde langue légitime du pays. Une langue normalisée qui soit fluide, fonctionnelle, accessible, uniforme et moderne qui aurait trouvé une voie médiane entre le purisme excessif des militants activistes et les emprunts massifs des «universalistes».

Ces médias n'ont pas été, comme attendu, des outils pédagogiques qui auraient réduit, dans le temps, les écarts dialectaux pour aboutir, à terme, à une langue comprise de tous. Les raisons de l'échec des médias en amazigh sont avant tout politiques. Malgré l'article 11 de la loi organique N°12-05 du 12 janvier 2012 relative à

l'information qui précise que «l'édition de toute publication périodique est libre» et que son article 20 énonce qu'elle doit être éditée en langues nationales ou l'une d'entre elles, ce qui suppose en arabe ou en tamazight, concrètement, les autorités politiques détiennent le monopole de la publicité et des finances ainsi que tous les leviers qui rendent très aléatoire la liberté de la presse, même privée. L'absence de toute presse publique en tamazight prouve, si besoin est, la réelle volonté politique des officiels qui continuent, pour des besoins de politique extérieure, à signer les textes internationaux sur les droits de l'homme et notamment ceux qui préconisent les droits des minorités et les droits linguistiques.

Toutes ces contraintes ont amené une «cyber-résistance». L'Internet, tans-frontalier et difficile à censurer est devenu un espace de liberté inégalable. Cet outil est d'autant plus important qu'il touche essentiellement la jeunesse qui vient s'abreuver d'un savoir qui leur a été, jusque là, interdit. Elle y découvre les autres communautés amazighes, son histoire non frelatée, sa culture multiple, les divers dialectes qui continuent sa langue.

Les nombreux forums de discussion montrent combien la question amazighe est une préoccupation majeure pour la jeunesse.

La difficile question de la néologie et des emprunts

La modernisation du tamazight implique, entre autres, un enrichissement lexical. Cependant, les outils linguistiques que sont la néologie et l'emprunt doivent restés le domaine du spécialiste. Les lacunes, encore immenses, laissent prévoir un foisonnement de nouveaux termes qu'il faudra dans un premier temps construire et surtout, dans un deuxième temps, évaluer. Cette dernière étape n'a jusque là pas été réalisée. Résultat, la néologie, encore peu importante, charrie déjà des problèmes liés à la compréhension. Beaucoup de termes sont mal adaptés et donc pas adoptés pendant que d'autres sont tout simplement mal diffusés. Le mal est d'autant plus grave que la recherche est sous-tendu par une insécurité linguistique qui fait qu'à tout moment on se croit obligé de prouver que même le tamazight a la capacité de rendre la modernité. On s'est donc ingénié à construire des termes hyperspécialisés alors que la langue manque de mots pour simplement parler de quotidienneté. Forcément, cela se traduit au niveau des médias, radio et télévision, où l'on produit un discours des plus opaques, pour les raisons que nous avons expliquées plus haut.

L'enrichissement lexical, doit être cohérent pour aboutir à une langue harmonieuse. Tous les termes nouveaux doivent être soumis à des critères, d'acceptation ou de refus, rigoureux et principalement quand il s'agit de calques. Les emprunts n'ont de sens que s'ils obéissent à une nécessité. C'est-à-dire lorsque le lexique amazigh, dans la totalité de ses variantes, ne peut combler les vides. Sans quoi, nous nous risquons d'oublier très vite les possibilités du génie propre à la langue. Mais dans le même temps, il faut considérer l'emprunt comme normal notamment dans le domaine scientifique. Toutes les langues du monde y font appel, même les plus développées. Il faut ajouter que lorsqu'on adapte un emprunt, il faut respecter la structure phonique et morphologique du tamazight.

Il faut donc attirer l'attention du personnel des médias sur cette modernisation de la langue qui demande beaucoup de patience et de temps. Le volontarisme qui consiste à trouver, absolument, des termes amazighs pour rendre des concepts qui n'existent pas encore, entraîne inmanquablement le rejet de cette langue devenue incompréhensible. Pour garantir la fluidité du tamazight, il faut aller vers la construction néologique faite de termes simples, courants que tout un chacun peut comprendre et utiliser. Les emprunts, lorsqu'ils ont bénéficié d'une fine analyse peuvent, pour un temps encore, être largement employés notamment dans les secteurs spécialisés. Nous ajoutons que la périphrase garde toute sa place et qu'en aucun cas il ne faut la négliger au profit d'un emprunt maladroit qui risque de nuire à la compréhension.

Ce que doit être la langue et le rôle des médias amazighs

La langue amazighe utilisée au niveau des radios et télévisions ne doit pas être un simple outil de communication. La langue des médias implique aussi des référents culturels. Elle est grille de lecture du système de représentations sociales. Elle porte en elle la mémoire collective transmise de manière inconsciente. Ainsi se transmettent les valeurs propres qui donnent à son peuple son identité. Tamazight, en tant que langue, doit épouser son temps en portant en elle la modernité. Elle assure ainsi un continuum historique qui fait qu'il n'y a pas de rupture entre les générations.

En eux-mêmes les médias sont un lieu d'aménagement linguistique. Sur le plan politique, ils participent à la construction d'une conscience identitaire avec ce que cela suppose comme exigence à la fois au plan linguistique, culturel qu'historique. Grâce à ces moyens de diffusion la langue amazighe s'en trouvera stabilisée et normalisée. La récupération pour ceux qui ont perdu son usage s'en trouvera accélérée et les effets de l'idéologie diglossique s'amenuisant progressivement, les Algériens qui ont perdu leur langue entreront dans une phase de récupération linguistique. Nous avons même vu en Espagne, ce qu'on peut appeler une transmission intergénérationnelle inversée. Ce sont, en effet les enfants «catalanisés» par l'école et les médias qui apprennent à leurs parents à reparler le catalan.

Les émissions scientifiques permettront une socialisation progressive des néologismes. En permettant, ainsi, d'élever le niveau d'utilité du tamazight, on augmente la compétence communicative. Le locuteur amazighophone devient alors pleinement un acteur social dans sa propre langue.

Grâce aux émissions ludiques principalement enfantines, la télévision devient un formidable instrument pédagogique dans le domaine de l'apprentissage du tamazight tant pour les amazighophones que pour les non amazighophones.

Du point de vue de la qualité de la langue, il faut tendre vers un idéal de langue qui supprime l'alternance codique qui est aujourd'hui la règle. Ceci n'est pas sans impact, au plan psycholinguistique, sur l'animateur qui vit une situation schizophrénique du fait qu'il est partagé entre sa loyauté et son insécurité linguistique. L'absence de maîtrise du tamazigh, les vides conceptuels de la langue ou simplement la crainte de ne pas être compris font que le journaliste passe sans cesse d'une langue à une autre.

Un comportement linguistique dévalorisant aux yeux de ceux qui reçoivent le message.

Le lancinant problème de la graphie

La «société civile» s'est largement exprimée par le biais du dense réseau associatif et les spécialistes de la langue ont globalement donné leur «bénédiction». Le temps écoulé, l'énergie dépensée ne semble pourtant pas avoir mis fin au débat. Forcément, le choix d'une graphie n'est pas aussi technique qu'on le pense, sans quoi un bon argumentaire aurait suffi à y mettre un terme. L'idéologie est, en effet, prégnante et de nombreux exemples l'attestent de par le monde. Pour dire vrai, le choix d'un caractère graphique participe de la volonté politique de se rattacher à une civilisation déterminée. Celle qui épouse la modernité.

D'ailleurs, le monde arabe n'a pas échappé au débat. Deux citations illustrent largement une volonté de réformer l'écriture arabe : une première de Qasim Amin «l'Européen lit pour comprendre quant à nous, nous devons comprendre pour lire», une deuxième de Taha Hussein «comment demandez-vous à cette multitude de petits enfants de comprendre les livres qui leur sont donnés dans les écoles pour qu'ils les lisent comme ils doivent être lus, alors qu'ils doivent les comprendre avant de les lire». La violence des réactions qu'ils ont déclenchées révèle bien qu'il y a autour de «simples lettres» une âpre lutte idéologique.

En Algérie, la logique devrait amener à opter pour un alphabet qui soit le plus fonctionnel et le plus admis par la communauté des locuteurs. Il nous suffit, pour mettre fin à ce qui est devenue une interminable polémique, de choisir la graphie la mieux implantée. Au pire, si d'autres régions optent pour la graphie arabe l'idée d'une polygraphie n'est pas à exclure. En effet, à Batna l'amazighisation scolaire est menée au «pas de charge». On est passé de zéro élève dans les années 2001-2005 soit quatre années scolaires à 1446 élèves en l'année 2005-2006. Cela va sans dire, le caractère arabe a été imposé.

Et puis cette avant-gardiste télévision amazighe qui s'évertue à transcrire, contre toute logique, tamazight en caractères arabes. Clairement, elle fait office de relais d'un pouvoir politique qui veut imposer son choix idéologique.

La question de la nation, de l'Etat et des minorités :

la place des médias

L'Algérie est, à l'image de la France, un pays ultra-centralisateur. Sa nature même fait que l'Etat est hostile à la diversité. Tous les textes, et nous en avons cités quelques uns, ont été élaborés dans le seul but d'imposer un Etat monolithique. La minorité qu'elle soit politique, linguistique, culturelle ou religieuse est exclue. Les quelques avancées relèvent plus de la tolérance que du droit. Officiellement, partie intégrante du monde arabe, aucun élément ne doit venir perturber cet état de fait. Sauf que les décisions politiques, sans soubassements sociologiques, ne sont pas pérennes. Les réactions, parfois brutales, se multiplient dans le monde et vont de simples revendications culturelles ou linguistiques aux indépendances régionales en passant par de larges

autonomies. C'est l'exemple de l'Ecosse pour ne citer que le dernier exemple mais on pourrait citer aussi la Catalogne et de nombreux autres cas. En Algérie, où les revendications linguistiques sont récurrentes, les médias peuvent être d'un apport considérable. Une bonne politique de communication pourrait, si la volonté politique y était, permettre l'économie d'un conflit qui n'a pas raison d'être. La presse écrite, la télévision mais aussi l'Internet peuvent devenir des espaces de pacification dans le bon sens du terme. Les citoyens pourraient ainsi comprendre que les nations homogènes n'existent pas. Que seule l'inter-tolérance a du sens et que celle-ci implique que tous les Algériens doivent être soumis aux mêmes devoirs et bénéficier des mêmes droits. Cette ouverture sur l'autre, celui qui parle une langue politiquement minoritaire, amènera les Algériens à comprendre que la diversité n'est pas synonyme de division. Qu'elle est, au contraire, un facteur d'enrichissement qui peut avoir un impact certain sur le développement du pays, y compris économique.

En sa qualité de construction humaine, la nation devrait être le produit de l'histoire du pays, toute l'histoire du pays et là encore le rôle des médias est déterminant. En prenant en compte tous les éléments qui ont construit son peuple, l'Algérie échappera à la désintégration qu'ont connue de nombreux pays.

L'Etat-nation est aujourd'hui dépassé. La supra-nation, constituée d'ensembles infra-nationaux qui tiennent compte des particularismes régionaux, est une nécessité vitale. La mondialisation, faite de grandes ensembles économiques, obligent les petits Etats à se regrouper. L'Algérie a cette chance de faire partie d'un «existant historique», l'Afrique du Nord. Résolument méditerranéenne, cette partie du monde peut s'inscrire, sans complexe, dans cette dynamique mondiale.

Bien évidemment, à côté des langues économiquement hégémoniques que sont, entre autres, l'anglais, le chinois, l'espagnol... persisteront les langues nationales dans leur statut de langues officielles. Les moyens de l'Etat (écoles, médias...), les pratiques langagières se chargeront de les pérenniser. Elles continueront à assurer les fonctions à la fois symboliques et pragmatiques.

Cette nouvelle organisation des nations permettra de transcender tous les conflits existants ou potentiels. Il est inutile d'ajouter que le rôle des médias est, encore ici, essentiel.

Bibliographie

ABROUS Dehbia, *A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite*, département de langue et culture amazighe, tiré à part non daté.

ARACIL Lluís (1986), *Conflits linguistiques et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Perpignan, IRSCE, Centre universitaire de Perpignan.

BOUKOUS A.,

(1979), *Le profil sociolinguistique du Maroc : contribution méthodologique*, in Bulletin Economique et Social du Maroc (BESM), pp 5-31.

(1985), *Bilinguisme, diglossie et domination symbolique*, in Du bilinguisme, éd Denoël, Paris, PP 39-62.

BOURDIEU Pierre (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244 p.

BOYER Henri (1986), *Diglossie : un concept à l'épreuve du terrain, l'élaboration d'une sociolinguistique du conflit en domaine catalan et occitan*, Lenguas20.

CALVET Louis-Jean (1974), *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.
(1987), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.

CHAKER S.,

(1980), *Le problème berbère et l'arabisation*, in Bulletin de l'Industrie pétrolière, N°4078.

(1982), *Le Berbère au Maghreb : une marginalisation deux fois millénaire*, in Sociolinguistique au Maghreb, Colloque Paris, Avril 82.

(1989), *Berbères aujourd'hui*, L'harmattan, Paris.

CHEBEL M. (1986), *La formation de l'identité politique*, PUF, Paris.

CLEMENT R. et HAMER J.F. (1979), *Les bases socio-psychologiques du comportement langagier*, in Psychologie sociale. Textes recueillis et présentés par BEGIN G. et JOSHI P. éd les presses de l'université de Laval. Québec, 1979, pp 343-389.

CORBEIL Jean Claude (1980), *L'aménagement linguistique au Québec*, Montréal, Guérin, collection langue et société.

GRANGUILLAUME G.,

(1979), *Langue, identité et culture au Maghreb*, in Peuples méditerranés, 9.

(1985), *Langue nationale et langue maternelle au Maghreb*, in Thomas MC. (éditeur). Linguistique, ethnologie, ethnolinguistique. N°17. Paris SELAF. pp127-196.

GUESPIN L. et MARCELLESI B. (1986), *Pour le Glottopolitique*, Langages 83.

HAGEGE Claude (1985), *Pour une typologie des statuts et des fonctions des langues humaines*, Bulletin de la société de linguistique de Paris 80/1.

HAMZAOUI S. (1976), *L'arabisation, problème idéologique*, in La Revue Tunisienne des sciences Sociales, 44.

JARDEL Jean-Pierre (1979), *De quelques usages des concepts de bilinguisme et de diglossie dans G. Manessy et P. Wald (éd), Plurilinguisme, normes, situations, stratégies*, Paris, l'Harmattan.

LACHERAF M.,

(1963), *L'avenir de la culture algérienne*, in *Les Temps Modernes*, 209.

(1988), *Ecrits didactiques sur la culture, l'histoire et la société*, ENAP, Alger.

LAROUÏ A. (1982), *L'idéologie arabe contemporaine*, Maspéro, Paris.

MAURAS Jacques (1987), *Politique et aménagement linguistiques*, Québec, Conseil de la langue française, Paris, Le Robert.

YOUSSI A.,

(1983), La triglossie dans la typologie linguistique, in *La Linguistique*, V, 19, 2.

(1989), *Changements socioculturels et dynamiques linguistiques*, in *Langues et sociétés au Maghreb : bilan et perspectives*. Pub de la fac des lettres de Rabat. Série Colloques et séminaires. N°13, pp101-116.

Nouvelle donne, nouveaux enjeux, nouvelles inquiétudes.

Mohamed BENSALAH*

Cinéaste, Universitaire,

Oran, Algérie.

Les questions relatives aux mutations du paysage linguistique et médiatique sont partout à l'ordre du jour, tout comme d'ailleurs celles relatives aux langues, aux langages et la communication médiatisée ou non. Le développement fulgurant des médias a non seulement mis un terme aux monopoles mais a aussi obligé les Etats à redéfinir leurs législations dans les divers secteurs, culturel, économique, financier et audiovisuel. En Algérie, comme ailleurs, ces questions sont au centre des préoccupations. Le Colloque qu'organise le Haut Commissariat à l'Amazighité (1) s'inscrit précisément dans ces problématiques en posant les questions essentielles relatives au pluralisme linguistique et médiatique dans notre contrée.

Dans un premier temps, et pour bien comprendre la situation, il me semble essentiel de m'interroger tout d'abord sur la dynamique globale du système des langues et des identités en présence en posant la question relative à la place de tamazight dans notre système linguistique en pleine mutation. Le moment est venu de se demander pourquoi la langue berbère qui a constitué un substrat commun aux langues maghrébines et qui a durant des millénaires, représenté un repère important de notre maghrébinité, dont l'éclatement géolinguistique est indéniable, est encore déclarée minoritaire, pour ne pas dire tout simplement minorée ? La question, bien qu'ancienne, est plus d'actualité que jamais et appelle, de toute urgence, une réflexion sur les impasses rencontrées ici et là. Autre question, non moins pertinente : celle relative à la place faite à tamazight. Comment se fait-il que cette langue de plus en

plus enseignée et parlée par une bonne partie de nos concitoyens, ne soit pas encore considérée comme une langue d'enseignement et de culture ? Enfin, compte-tenu des transformations politiques, sociales et culturelles en cours en Algérie et des progrès technologiques enregistrés, est-il possible d'espérer voir un jour tamazight retrouver son emplacement culturel et fonctionnel véritable ? Nous essaierons, dans un premier temps, d'apporter quelques éléments de réponse à ces lancinantes interrogations.

Nous nous proposons dans une seconde partie, d'analyser les principaux enjeux liés au développement du secteur de la communication aujourd'hui en pleine mutation. Si la régulation annoncée répond à un besoin impérieux dans l'histoire des médias, le texte concocté et finalement adopté laisse planer des doutes et des interrogations sur l'avènement d'un véritable espace médiatique démocratique. La composition de l'instance administrative indépendante, telle qu'annoncée par la loi, est sujette à caution car elle est susceptible d'affecter les idéaux, les valeurs et les pratiques des acteurs impliqués.

Prenant en compte l'unité d'objet de ce Colloque, nous tenterons, dans un troisième temps, d'analyser les principaux enjeux liés au développement du secteur. Il s'agit, non seulement de comprendre comment se présente la nouvelle donne médiatique et comment elle est appréhendée chez nous, mais aussi, compte-tenu des modalités de son inscription dans la matérialité discursive, il faut montrer comment se construisent les marques des prises de positions énonciatives dans un contexte de bouleversement social et politique et cela, pour déterminer les stratégies rhétoriques, argumentaires, stylistiques et médiatiques mises en œuvre par les citoyens, au statut souvent de «sans voix».

Qui dit langue et langage dit communication et médias. Faire le point sur le phénomène nouveau de civilisation auquel nous sommes confrontés revient à faire la lumière sur le rôle joué par les technologies de l'information et de la communication dans les changements récents de notre espace vital. Quels sentiments inspirent ces évolutions pour des sociétés réduites au simple rang d'utilisatrices des découvertes des autres ? Les mentalités sont-elles prêtes à cette révolution des esprits ? L'adoption des technologies transférées ne risque-t-elle pas de mener vers une acculturation préjudiciable ? N'y a-t-il pas risque potentiel de déstabilisation profonde et durable des esprits ? Ces multiples interrogations sur les rapports entre médias et transformation de l'ordre social et politique méritent aussi une étude circonstanciée.

Langue, communication et médias en quête de statuts

L'évolution de notre société, ces dernières années, a engendré de grands bouleversements aussi bien sur les plans politique, économique et social que sur les plans culturel et linguistique. Ces mouvements renvoient à des réalités et à des contextes sociopolitiques et historiques fort différents. Une crise endémique caractérise l'ensemble du Maghreb, aujourd'hui tiraillé entre son fond berbère, ses affinités ou références romanes et son argumentaire arabo-islamique. Dans un tel contexte traversé par des forces politiques et identitaires diverses, organiser un Colloque qui se propose de remettre les pendules à l'heure relève de l'exploit. La

répartition claire et sans ambages des fonctions des langues et usages donne l'impression d'une relative stabilité, or, malgré les avancées substantielles, notre paysage linguistique semble toujours tourmenté. Nous nous devons donc, en tant que chercheurs, linguistes, sociolinguistes, enseignants et politiciens, de saisir les constances et les ruptures propres à ces phénomènes en matière de mobilisations sociales et politiques, afin de bien cerner les facteurs sociopolitiques, économiques, culturels, artistiques, techniques, à même de favoriser le changement et de provoquer les mobilisations citoyennes qui font défaut. Précisons un point : si les langues berbères comme tamazight ont aujourd'hui droit de cité, cela est dû en grande partie au ferme engagement de ses animateurs, à la mobilisation sans faille de ses relais, mais aussi et surtout grâce au soutien indéfectible des citoyens attachés à leur culture. Fruit d'une dynamique, les mouvements telluriques qui ont ébranlé l'ensemble de la région kabyle ont permis, à tout le moins, d'imposer une langue que l'on a vainement tenté d'étouffer dans le sang. Longtemps, les conditions de prise de parole ont été limitées, et toute velléité de révolte était sévèrement réprimée par un pouvoir en quête de tranquillité. Il a fallu attendre les années 70 pour que la Kabylie suscite quelques intérêts. Convaincus de leur erreur, les responsables politiques ont fini par lâcher du lest. La réhabilitation du berbère est en action. La légitimité de l'enseignement de la langue a été renforcée par la création du Haut Commissariat à l'Amazighité en Algérie et de l'IRCAM au Maroc, des Institutions publiques chargées du développement du patrimoine amazigh, et donc de la langue et de la culture. Tamazight a même été promue langue nationale dans les deux pays. Un grand pas pour certains, connaissant bien la lourdeur de la chape de plomb instaurée depuis l'indépendance. Un petit pas pour d'autres qui considèrent que tamazight, loin d'être minoritaire, est toujours minoré, comme le fut la langue arabe durant la colonisation.

Cette reconnaissance officielle assure à la langue une place. Tamazight fait partie du paysage linguistique et culturel et constitue aujourd'hui, une des dimensions du plurilinguisme algérien. Malgré cela, les défis demeurent nombreux. En premier lieu, l'asymétrie flagrante entre les langues de grande diffusion, telle l'Arabe (déclarée langue de l'identité et de la culture arabo-islamiques), le français (considéré comme la langue d'ouverture, de culture et de promotion socio-économique) et tamazight confinée dans une fonction et un espace plus restreint. En second lieu, il y a la perception de tamazight. La langue la plus anciennement implantée dans un vaste ensemble (2), la langue des identités authentiquement maghrébines apparaît encore aujourd'hui comme la langue des espaces-refuges, la langue de la rue et de la famille, la langue du terroir et des déserts, et est toujours perçue comme un idiome rural ou montagnard. Même enseignée, elle n'a pas le statut de langue d'enseignement, de langue de culture et de progrès. Cette langue, disent certains qui la considèrent comme non professionnelle, ne peut s'ouvrir ni au monde économique, ni au monde scientifique et encore moins au monde juridique. Pour d'autres, son développement pâtit des difficultés que connaît l'ensemble du secteur de l'enseignement, confronté à la fois à un encadrement insuffisant en nombre et en qualité, et à la faiblesse des moyens matériels mis en œuvre...

La réticence de certains pour qui le berbère est dépassé et de la négation automatique du caractère officiel du tamazight, appréhendé comme langue dialectale, montrent bien que le chemin est parsemé d'embûches. Oublie-t-on que c'est l'usage qui fait la langue et que cette dernière meurt si elle n'est pas pratiquée ? C'est grâce à la langue qu'on lit, qu'on comprend ce qui se passe, qu'on communique, qu'on dialogue, qu'on enrichit son esprit. Etudier sa propre langue revient à envisager son passé de manière positive. Ces dernières années témoignent d'une évolution, d'un grand réveil culturel grâce à la production littéraire, au cinéma, au théâtre et à la chanson d'expression amazighe, héritage culturel en plein développement.

L'autre difficulté, non moins négligeable à gérer, est l'absence de tradition graphique claire et commune pour les langues berbères, fondamentalement orales, bien qu'ayant été écrites autrefois (3). Les risques d'instrumentalisation politique sont bien présents. On l'a bien vu lors de la dernière campagne présidentielle. Ainsi donc, et pour faire court, face à la langue «maison de l'être», comme l'a si bien dit Jaques Berque, les enjeux sont réels, identitaires, historiques, fonctionnels, économiques. Essayons maintenant de voir comment, en matière d'enseignement et de diffusion des langues, l'exploitation des technologies de l'information, de la communication, de la diffusion peut être efficace.

Quelles possibilités offrent les nouveaux auxiliaires pédagogiques et didactiques ?

A l'heure où le fait culturel est devenu plus vital qu'il ne l'a jamais été, à l'heure où la sphère médiatique est omniprésente et omnipotente, poser la question du pluralisme linguistique, culturel et médiatique, à travers les nouveaux vecteurs de la pensée que sont les médias audiovisuels et télématiques et les réseaux sociaux, revient à favoriser l'avènement du pluralisme tout court et l'ouverture des citoyens à l'appréciation de ce qui leur est historiquement différent, sans pour autant tomber dans une extraversion culturelle dissolvante.

Quels sentiments inspirent ces évolutions pour des sociétés réduites au simple rang d'utilisatrices des découvertes des autres ? Les mentalités sont-elles prêtes à cette révolution des esprits ? L'adoption des technologies transférées ne risque-t-elle pas de mener vers une acculturation préjudiciable ? N'y a-t-il pas risque potentiel de déstabilisation profonde et durable des esprits ? On peut reproduire à l'infini ces interrogations qui expriment notre désarroi face aux bouleversements qui s'amorcent. En fait, la véritable question à se poser aujourd'hui pourrait être, non pas : comment intégrer la culture audiovisuelle et cinématographique dans ce vaste ensemble géographique afin de susciter ou de développer le dialogue interculturel, mais plutôt : sommes-nous en mesure d'agir sur nos réalités sociales, culturelles et éducatives afin de parvenir à une utilisation plus active et plus intelligente des images et des sons dans notre environnement ?

Inexorablement, nous entrons dans une ère nouvelle de communication. Donnée incontournable pour ceux qui n'envisagent pas autrement la modernité, ou danger mortel pour les suspicieux de la manipulation sémantique et du conditionnement iconique, les nouvelles «matrices» communicationnelles, audiovisuelles,

cinématographiques et numériques suscitent bon nombre d'interrogations et de débats polymorphes et induisent des affrontements d'idées quant à l'analyse des enjeux. Ce qui est certain, c'est qu'au-delà du fait d'établir des interrelations, la communication, et plus particulièrement des médias, sont à même de susciter et de développer une sphère d'opinion publique en activant ou réactivant les réseaux d'échanges traditionnels.

L'imbroglio dans l'enchevêtrement des ondes et des fréquences

Pour une meilleure appréciation de la situation actuelle, essayons tout d'abord de voir clair dans l'incroyable enchevêtrement des fréquences et des ondes et donc, de dissiper un tant soit peu le brouillage persistant dans ce secteur. Nous avons à l'échelle de chaque pays beaucoup de problèmes à résoudre pour concrétiser notre désir démocratique d'autonomie car les formes subtiles et souples de centralisme existent dans chaque contrée. Présentement, au lieu d'aiguiser le regard des citoyens et de forger leur esprit critique, notre télévision et ses clones, trop souvent au service exclusif du pouvoir en place, est peu respectueuse des opinions publiques. L'avènement des télévisions dites «privées», n'est pas une fin en soi. Certes, lorsque l'on compare les sujétions exorbitantes qui pèsent sur le service public à la liberté d'action des privés, on ne peut être qu'heureux de ce nouveau souffle. Mais, cela ne veut point dire qu'avec la mise en place de nouveaux marchés, aucune pression ne sera exercée sur les opérateurs indépendants. L'indépendance, le pluralisme et la liberté d'expression ne sont pas tout à fait garantis dans cette nouvelle loi relative à la libéralisation du secteur audiovisuel. A-t-on vraiment tenu compte de la spécificité de cette activité au niveau des règles ayant trait à son exercice, que de celles ayant trait à l'aspect institutionnel de la régulation du secteur ? Tenant compte de l'Etat tutélaire baignant dans une culture patrimoniale, peut-on affirmer que le nouvel espace médiatique en gestation peut être circonscrit et décrit séparément du champ politique ? Enfin, peut-on affirmer que la liberté nouvelle de l'ère de l'information, celle de communiquer ne sera pas remise en cause par ses propres abus, comme nous avons eu à le constater lors de la couverture de l'élection présidentielle ? La garantie d'indépendance des médias, nouveaux ou traditionnels, vis-à-vis de l'ensemble des pouvoirs, n'est pas assurée. Il en est de même sous d'autres cieux. En France, le secteur privé des médias -presse écrite et audiovisuelle- est toujours dominé par un conglomérat diffus. Si les médias français apparaissent comme plus régulés, on constate aisément à quel point ils sont soumis à des pressions politiques et commerciales, peut-être un peu moins que leurs équivalentes américaines. Nous n'avons guère le temps, dans le cadre de cette étude, de développer le délicat sujet de la régulation de l'audiovisuel en Algérie (4). Nous pouvons cependant dire, pour avoir planché sur le sujet, que l'hypothétique ouverture dont on nous rebat les oreilles depuis des années, appréhendée comme un moyen de contrer la profusion de chaînes occidentales et moyen orientales, est à l'heure actuelle une véritable chimère.

La décennie à venir est, qu'on le veuille ou non, annonciatrice d'une action culturelle d'envergure. Cette dernière passe par la promotion d'une véritable politique culturelle

et éducative. Elle sera relayée par les nouveaux vecteurs de communication. Riches parce que complexes, les langues en général et la langue amazighe en particulier, constitueront le cordon ombilical à même de favoriser les échanges, les dialogues et d'enrichir les esprits. Quand on observe les langues en contact au Maghreb et dans l'ensemble des zones où les langues berbères ont constitué un substrat commun fondamental, on constate aisément que ces dernières sont le véhicule de la culture, le sceau de l'identité, l'expression de la personnalité, la racine qui ancre dans le passé, le cordon ombilical qui rattache aux ancêtres et enfin l'instrument idoine de communication.

Le HCA, qui tente de sortir de l'hibernation, se propose d'adopter les meilleures stratégies pour développer la langue des ancêtres et de la revivifier en l'utilisant dans tous les secteurs. L'initiative est à encourager. Comment sinon espérer arriver à exprimer sa pensée, à extérioriser sa vraie culture et à trouver son expression authentique en boudant sa propre langue ? Une langue qui n'est plus parlée, qui n'est plus utilisée, c'est l'ensemble des traditions, des connaissances, bref l'âme d'un pays qui s'en va. Etudier les langues et le paysage linguistique revient à envisager le passé de manière positive. Les politiciens, les chercheurs, notamment les linguistes et les enseignants, devront poursuivre leurs travaux en conjuguant leurs efforts.

NOTES :

* Docteur en lettres et Sciences Humaines. Université P. Valéry, 1979. Montpellier III, Enseignant Université d'Oran. Chercheur (Crasc). Cinéaste, critique cinématographique.

1- *Médias, communication, langues et langages en Algérie : où en est tamazight ?* Coordinateur scientifique : Pr. Belkacem Mostefaoui, sous l'Egide du Haut Commissariat à l'Amazighité, s'est tenu à Azazga.

2- Cette zone va du Maghreb à l'Egypte occidentale (Oasis Siwa) (Atlas marocain - tachelhit-, Moyen Atlas (tamazight), dans le pays Touareg (tamacheq), dans le Hoggar, le Sud Tunisien, Mauritanie, Lybie, et dans différents pays du Sahel (Mali, Niger) et des Iles Canaries (au passé guanche (berbère) au Niger en passant par les Iles de Malte, le Sahel, le Sud Tunisien au Mali.

3- A côté de l'orthographe qui demeure problématique, deux hypothèses se précisent : la première privilégie le système tfinagh qui, en prenant ses distances avec les langues arabe et latine, risque de se ghettoïser. La seconde hypothèse opte pour la graphie de type international.

4- Cf notre article paru dans El Watan le 22 avril 2013 «Toute politique de réforme se heurte aux pratiques occultes du pouvoir».

La promotion médiatique de la langue amazighe : Analyse des dispositifs législatifs et réglementaires.

Cherif DRIS

Maître de Conférences, ENSJSI,

Alger, Algérie.

Chercheur-associé à l'IREMAM,

Aix En Provence, France.

Introduction

L'Etat a entrepris ces dernières années un processus de promotion de la langue amazighe. Cette politique publique est une réponse aux revendications exprimées par des mouvements de revendication enclenchées dans certaines régions de l'Algérie, en Haute et en Basse Kabylie notamment. La déclinaison médiatique de cette politique a été, entre autres, l'inclusion d'une plage horaire pour la présentation d'un journal télévisé en langue amazighe mais aussi la création d'une chaîne de télévision généraliste dans laquelle tous les programmes sont présentés en langue amazighe. Cette promotion s'étend également à la production cinématographique avec une profusion de feuilletons et de films faisant la promotion de la culture et du patrimoine amazighs.

Cette politique publique est adossée sur un dispositif législatif et juridique qui ne cesse de se renforcer d'année en année, avec la promulgation toute récente de la loi sur l'audio-visuel. Il ne fait aucun doute qu'avec l'ouverture de l'espace audio-visuel la promotion de la langue et de la culture amazighes se posera avec plus d'acuité.

Le propos de cette communication est l'analyse de ce dispositif réglementaire. Notre démarche en la matière consistera à retracer le cheminement de ce processus de promotion médiatique jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi sur l'audio-visuel. Nous tenterons d'affiner davantage notre analyse en s'intéressant à l'expérience des pays voisins, le Maroc notamment, dans ce domaine pour en tirer quelques enseignements.

La langue amazighe dans les médias à l'ère du parti unique : l'unanimité culturelle et souveraineté nationale

L'ombre de la crise de 1963 : au-delà de la culture, la dépolitisation d'un enjeu identitaire.

La crise de 1963 constitue sans doute un tournant dans le processus de promotion de la langue amazighe en Algérie. Cette crise politique soulève la lancinante question de la reconnaissance des spécificités culturelles et identitaires dans un pays où la classe dirigeante s'est résolue à fondre toute spécificité culturelle et linguistique dans le moule unanimiste²⁰. Aussi, était-il difficile pour la langue amazighe de s'affirmer. Dans les médias encore moins.

²⁰ Cf. Fanny COLONNA, *Algérie, la fin de l'unanimité. Débats et combats des années 80 et 90*. In *Maghreb-Machrek, Monde arabe*, N°154 octobre/décembre 1996 : 3-92.

Reflet de l'idéologie politique dominante, la politique publique culturelle avait comme référentiel l'homogénéisation culturelle et identitaire. La constitution de 1976 et les Chartes de 1976 et 1986 réaffirment cette unanimité en imposant la langue arabe comme seule langue nationale et l'islam comme religion d'Etat. Il n'est fait aucunement mention de la diversité culturelle et linguistique de l'Algérie. L'article 19 de la dite constitution est à ce propos explicite : «La Révolution culturelle a notamment pour objectifs : d'affirmer l'identité nationale et de favoriser le développement culturel. Mais cette identité se réduit à la langue arabe et à l'islam comme religion d'Etat»²¹.

L'idéologie socialiste excluait donc toute diversité. Les médias d'Etat devaient contribuer à cette homogénéisation de la société algérienne. D'où l'absence de toute référence à la nécessité de promouvoir la langue amazighe. De surcroît et avant 1982, le secteur de l'information n'était régi par aucun texte de loi²². Le secteur de l'information souffrait d'un vide juridique, hormis les quelques textes régissant le statut des entreprises de presse (ordonnance de 1967 sur la presse écrite, le statut de la profession de 1968, et l'ordonnance de 1973 sur les droits d'auteur). Aussi, il n'est pas exagéré de dire que le dispositif juridique et réglementaire relatif aux médias était indigent²³.

Il a fallu attendre 1982 et la promulgation du premier code de l'information pour que le secteur des médias se dote enfin d'un socle juridique délimitant ses contours. Or ce socle n'augurait en rien une rupture avec l'unanimité culturelle et idéologique qui tenait en tenaille le secteur des médias. Il est, en effet, mentionné dans ce code que le secteur de l'information «est l'un des secteurs de la souveraineté nationale»²⁴. La Charte de 1986 a réitéré ce principe dans le cadre de l'idéologie socialiste. Et tout en réaffirmant le caractère unitaire et uniformisant de la société algérienne est réaffirmé, dans un contexte où les relents du printemps berbère de 1980 ne se sont pas encore estompés, la référence à l'arabe et à l'islam y a été renforcée. Ainsi et dès lors que l'information est considéré comme l'un des attributs de la souveraineté nationale, il est difficile d'imaginer la promulgation de textes insistant sur la promotion de la langue amazighe dans les médias. Et comme pour signifier ce refus, l'article 4 dudit code insiste sur la généralisation de la langue arabe, non seulement comme langue nationale mais aussi comme outil de travail et de communication.

La création de l'ENRS en 1986 marque certes une nouvelle étape dans le processus de structuration des médias publics. Pour autant, et même avec l'existence d'une chaîne faisant la promotion de la langue amazighe, la chape de plomb idéologique empêchait la mise en valeur médiatique de la culture amazighe dans toutes ses variantes. Il a fallu attendre l'ouverture politique de la fin des années 80 du siècle dernier pour que le poids de cette chape de plomb commence à peser moins lourd.

²¹ RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE. CONSTITUTION DE 1976.

In <http://www.conseil-constitutionnel.dz/indexFR.htm>.

²² Brahim Brahimi, *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie*, p37.

²³ Ibidem, p.38.

²⁴ Loi N°82-01 du 6 février 1982 portant code de l'information. J.O. N°6 du 9 février 1982.

Le multipartisme et le pluralisme médiatique : l'ouverture timide

Les événements d'octobre 1988 ont bouleversé le champ médiatique et la remise en cause du monopole de l'Etat sur l'information. Le symbole fort de cette remise en cause a été la dissolution du ministère de l'information. Suivie par la promulgation d'un nouveau code instituant le pluralisme médiatique. Quid maintenant de la promotion médiatique de la langue amazighe ? Le code de 1990 est resté muet sur cette question se contentant d'énoncer dans son article 13 que «les organes de la radiodiffusion sonore, relevant du secteur public, se chargent au niveau de la chaîne spécialisée dans la diffusion des cultures populaires par l'utilisation de tous les dialectes populaires aux fins de communications et d'enracinement, dans la société, du principe d'unité nationale et des valeurs arabo-islamiques. Les modalités d'application de cette disposition seront fixées par voie réglementaire»²⁵. Énoncée de la sorte, la référence à la langue amazighe a été sciemment escamotée. Le législateur a préféré utiliser le vocable de dialectes populaires, mais en prenant le soin d'insister sur les valeurs arabo-islamiques. Dans le même sillage, le décret exécutif N°91-102 du 20 avril 1991 érigeant l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore en établissement public de radiodiffusion sonore, ne déroge pas à ce principe. Dans l'article 6, alinéas 7 et 8, définissant les missions de cet organe, la radio doit : de défendre, développer et promouvoir la langue nationale, et développer et promouvoir la culture nationale dans toutes ses composantes et diversités. La même mission doit être remplie par la télévision nationale²⁶. L'article 5 du cahier de charge de cette entreprise lui assigne, entre autres missions, «la contribution à la promotion et à l'utilisation de la langue nationale dans le respect des recommandations du Conseil supérieur de l'information»²⁷. Quant à l'article 6, il énonce que «l'établissement doit encourager, développer et promouvoir la diffusion et le rayonnement de la culture nationale avec toutes ses spécificités et ses composantes»²⁸.

On le voit donc, la langue et la culture amazighe ne sont pas mises en valeur. Il est fait allusion à la culture nationale et non à une culture propre. Ainsi, et en dépit de l'ouverture politique, l'unanimité culturelle reste toujours prégnante. Il est d'autant plus que la situation politique et l'irruption du terrorisme dans les années 90 a imposé la sécurité comme référentiel à l'aune duquel toutes les politiques publiques, mêmes culturelles et médiatiques, devraient être conçues. Les dispositifs juridiques et réglementaires relatifs aux médias ont été très restrictifs, notamment pour ce qui est de l'information sécuritaire. Dans un contexte politico-sécuritaire instable, la promotion médiatique de la culture et langue amazighe relevait de l'impensable. La seule ouverture notable a été la création en 1995 du HCA. Toutefois, cela n'a pas eu d'incidences positives sur la promotion de la langue tamazigh dans les médias.

²⁵ Loi N°90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information, JORA N°014 du 4 avril 1990.

²⁶ Décret exécutif N°91-102 du 20 avril 1991 érigeant l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore en établissement public de radiodiffusion sonore). <http://www.ministerecommunication.gov.dz/pdf/enrs-fr.pdf>.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

Les événements de d'avril 2001 : une brèche dans l'unanimité culturelle

Les événements d'avril 2001 constituent un tournant dans le combat pour l'affirmation de la langue amazighe. Au-delà de leur caractère dramatique, ces événements, avec leur lot de 125 morts, ont précipité la constitutionnalisation en 2002 de tamazight comme langue nationale. S'ensuit une reconnaissance médiatique avec le lancement en 2010 de la radio de Tizi-Ouzou et d'une dizaine de chaînes locales dans les différentes variantes de la langue amazighe (targuie, chaouis, chenouis, etc.) en enfin le lancement de la chaîne 4.

Les années 2000 tranchent avec les décennies précédentes en termes de promotion médiatique de langue amazighe. Toutefois le socle juridique et réglementaire sur lequel devrait reposer cette promotion n'a pas été consolidé. Ainsi la nouvelle loi organique sur l'information de 2012 se contente-t-elle d'énoncer dans son article 5 : «la promotion de la culture nationale et son rayonnement dans le respect de la diversité linguistique et culturelle qui caractérise la société algérienne»²⁹. Cette formulation austère renseigne sur les réticences des pouvoirs publics à aller plus loin dans l'officialisation de la langue amazighe. Il s'agit plus d'une mise en valeur que d'une reconnaissance. L'ouverture reste donc timide, en témoigne le nouveau texte sur l'audio-visuel. L'article 48 de ladite loi énonce entre autre que dans le cahier de charge relatif à la création de structures audiovisuel il est fait obligation à toute personne morale désireuse de créer une chaîne ou une radio de faire en sorte de «promouvoir, dans les programmes diffusés, les deux langues nationales, la cohésion sociale, le patrimoine national et la culture nationale dans toutes ses expressions»³⁰.

A la lumière des éléments avancés, nous pouvons conclure que la consolidation juridique et réglementaire de la langue amazighe, en dépit des ouvertures opérées ces dernières années, dans les médias reste timide. Ce n'est qu'à la faveur de la promulgation de la dernière loi sur l'audiovisuel que la référence aux deux langues nationales a été explicite. L'État algérien, comme le soutient Salem Chaker, en introduisant dans sa constitution le berbère en tant que «seconde langue nationale» a fait une concession purement formelle à la contestation berbère kabyle³¹. Pour le législateur et l'État, l'arabe demeure la langue exclusive des espaces institutionnels et publics, même non-officiels. Ce refus n'est en fin de compte que la traduction d'une certaine vision de l'État-national. Une vision qui reste aux antipodes de toute diversité et réfractaire à tout cosmopolitisme synonyme pour certains d'une menace au modèle unitaire. Ce n'est pas le propre des pays en voie de développement, car des pays développés, et la France en est un exemple, sont réfractaires à toute idée de reconnaître d'autres langues outre que celles reconnues officiellement.

²⁹ Loi organique N°12-05 du 18 safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative à l'information. Journal officiel de la République algérienne N°02.

³⁰ Ibid.

³¹ Salem Chaker, *L'officialisation de tamazight (Maroc/Algérie) : quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables*, in <http://www.tamazgha.fr/Salem-Chaker-analyse-1.html>. consulté le 4 juin 2014 à 00.03.

Enjeux et défis des médias berbérophones au Maroc à l'heure de la régionalisation avancée : le cas de la chaîne «tamazight».

Tourya GUAAYBESS

*Maître de Conférences, Université Blaise Pascal,
Clermont-Ferrand, France.*

Le patrimoine culturel et linguistique amazigh dans le nouveau paysage audiovisuel algérien.

Ahmed BERKAS

*Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) à l'Université de Lorraine,
France.*

Lieu de rencontre de plusieurs tendances, le patrimoine culturel algérien s'avère complexe et riche par l'héritage de son histoire millénaire qui constitue le ciment de la société algérienne multiculturelle et multilingue. En effet, il existe une mosaïque sociologique source de diversité en Algérie. Les berbères constituent la première population qui a occupé le vaste territoire qui s'étend de la Libye jusqu'au Maroc et qui s'enfonce jusqu'au Niger et le Mali. Au cours de son histoire, la société amazighe a subi les influences de la civilisation arabo-musulmane et ses différents courants religieux qui étaient à l'origine de l'essor de grands centres culturels à Bejaia, Tiaret, Tlemcen et Constantine. Avec le flux de la population andalouse à la fin du XVe siècle, les régions nord-africaines acquièrent alors un apport culturel et scientifique considérable et l'intègrent dans le patrimoine culturel des sociétés autochtones. La période ottomane se caractérise par la modernisation des systèmes politiques et économiques et les transformations sociales notamment avec l'émergence des zaouïas et des mosquées comme institutions et supports à l'activité culturelle et culturelle. La colonisation française de l'Algérie constitue une rude épreuve à la culture et l'identité amazighes. La société algérienne avait toutefois développé des mécanismes de résistance aux transformations de ses pratiques sociales sur lesquels s'est appuyé le mouvement national au début du XXe siècle. La «résistance culturelle» à la colonisation s'est manifestée dans le patrimoine immatériel algérien en littérature et dans la poésie populaire, la musique et le théâtre.

(Unesco, 2009 : 15-27)

Au lendemain de l'indépendance du pays, ce patrimoine s'est exprimé dans le cadre de l'aspect linguistico-culturel pluriel de la société algérienne. Cependant, la mainmise de l'État sur les médias -notamment sur le secteur audiovisuel- et l'industrie de la culture n'a pas favorisé l'expression de l'amazighité dans l'espace médiatique.

Après cinquante ans de monopole des pouvoirs publics sur les médias lourds, le champ audiovisuel algérien commence à s'ouvrir progressivement aux investisseurs privés présageant le développement d'un nouveau paysage audiovisuel algérien (PAA) à l'image de la diversité culturelle et linguistique du pays. Toutefois, l'industrie naissante des médias en Algérie se heurte déjà aux mutations profondes de l'environnement médiatique mondial marqué le poids de quelques acteurs mondiaux des industries culturelles et la généralisation de l'usage d'Internet qui accompagne le changement des modes de diffusion et de consommation des produits médiatiques chez le public des médias traditionnels.

Nous proposons dans cette contribution de décrypter en premier lieu les mutations du champ médiatique et culturel mondial, puis examiner le contexte algérien marqué par une ouverture tardive du secteur audiovisuel aux acteurs privés et analyse l'évolution des modes de diffusion et de consommation des produits médiatiques à l'heure de la révolution numérique. À partir de ces éléments, nous dressons une liste de recommandations en faveur d'une politique nationale de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine linguistique et culturel amazigh. Il s'agit d'un appel pour une politique volontariste pour soutenir la création du contenu culturel amazigh -compte tenu du coût élevé d'une telle production et la faiblesse du marché publicitaire local- et pour promouvoir la langue et la culture amazighes via une réglementation réfléchie du paysage audiovisuel algérien en mutation.

Le nouvel environnement culturel

Les cultures ont toujours entretenu des contacts et des échanges, mais la révolution industrielle -qui constitue une situation historique nouvelle- a doté les sociétés industrialisées de moyens puissants pour la fabrication et la diffusion de biens culturels, ce qui leur a permis d'inonder les masses du monde entier par leur propre culture via ce que l'on appelle les «industries culturelles»³². La tradition est le mode de transmission de la culture entre les générations durant des siècles, mais l'industrie de la culture s'est introduite dans les cultures-traditions en les transformant, voire en les détruisant. C'est cette intrusion qui est à l'origine de la controverse sur la «mondialisation de la culture»³³. La notion d'industrie comme culture est d'ailleurs

³² Utilisé pour la première fois par Theodore A. Adorno et Max Horkheimer, deux sociologues de l'École de Francfort, le concept des industries culturelles désigne «les activités industrielles qui produisent et commercialisent des discours, sons, images, arts, "et toute autre capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre de la société", et qui possède à des degrés divers les caractéristiques de la culture mentionnées ci-dessus».

(Warnier, 2008 : 16).

³³ La tradition est définie comme «ce qui est d'un passé persiste dans le présent où elle est transmise et demeure agissante et acceptée par ceux qui la reçoivent et qui, à leur tour, au fil des générations, la transmettent» (*ibid.* : 6).

considérée comme une «culture-tradition» dotée d'une diffusion puissante à l'échelle planétaire. Autrement dit, l'industrie de la culture constitue elle-même une tradition enracinée dans un contexte local mais à vocation mondiale par le biais des technologies de la communication et les investissements dans le marché mondial des biens culturels.

(Warnier, 2008 : 17)

En effet, le nouvel environnement médiatique sans frontière facilite la circulation des produits culturels à l'échelle planétaire et rend inéluctable le mouvement de la «mondialisation de la culture». Par conséquent, l'humanité assiste depuis des décennies à la disparition progressive du patrimoine culturel et linguistique de nombreuses communautés linguistiques³⁴. La culture et la langue entretiennent des rapports étroits mais ne se confondent pas. En Algérie, le fait de s'exprimer en plusieurs langues témoigne de la pluralité de la société algérienne. Mais cette diversité linguistique et culturelle semble bénéficier à certaines communautés linguistiques dont la langue connaît une forte diffusion au détriment des autres «minorités linguistiques». Étant la langue officielle du pays, l'arabe a bénéficié des conditions institutionnelles nécessaires à sa codification et à son imposition, notamment via les médias de masse et l'enseignement. Les autres langues, considérées comme des dialectes, n'ont pas bénéficié de ce soutien de la part des autorités politiques après l'indépendance du pays ce qui a renforcé, pour reprendre les propos de Pierre Bourdieu (1982 : 26-27), la domination d'une «communauté linguistique» sur les moyens de communication qui constituent à leur tour la condition de la «domination symbolique».

La culture et la langue sont au cœur du phénomène de l'identité qui rencontre un franc succès dans les recherches en sciences sociales³⁵. Cependant, pour reprendre le modèle bourdieusien avancé dans *La Distinction* (1979) -et qui a inspiré une grande partie des travaux en sociologie de la culture-, la légitimité d'une culture dominante s'effectue à travers un «marché des biens symboliques, marché plus ou moins unifié selon les formations sociales et dominée par les normes du marché dominant [...]».

(cité par Glevarec, 2013 : 22)

D'après la distinction bourdieusienne opérée entre la haute culture et les cultures populaires, certaines cultures bénéficient d'une «légitimité culturelle» plus que d'autres. Or cela ne peut exclure ou délégitimer pour autant les cultures populaires qui abolissent les frontières symboliques dressées par des sociologues entre les cultures et

³⁴ Ainsi au début du troisième millénaire, une langue disparaît tous les deux mois, et seuls 4% de la population mondiale s'accrochent à leurs cultures ancestrales. On assiste donc à une globalisation de biens culturels qui touche les points les plus reculés de la planète. Il s'agit d'une «mondialisation de la culture» via la distribution de produits culturels à l'échelle mondiale.

³⁵ L'identité se définit comme «l'ensemble des répertoires d'action, de langue et de culture qui permettent à une personne de reconnaître son appartenance à un groupe social et de s'identifier à lui». (Warnier, *op. cit.* : 8-9).

les groupes sociaux (ibid. : 31). En effet, les biens culturels issus de la culture populaire et diffusés souvent par les médias de masse sont consommés par les différentes catégories sociales, de la classe ouvrière à l'élite cultivée, ce qui affaiblit la légitimité de ce que l'on appelle la «haute culture» caractéristique jadis des pratiques culturelles des classes sociales favorisées.

Le dépoulement de nouveaux dispositifs médiatiques et supports de la culture de masse en Algérie enrichie irrémédiablement l'offre culturelle par l'implication d'acteurs privés et publics dans la création et la diffusion de produits culturels populaires reflétant l'identité amazighe de la société algérienne. L'établissement national de télévision (EPTV) dispose aujourd'hui de cinq chaînes de télévision destinées au public local et la diaspora algérienne. En ce qui concerne la radiodiffusion, l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore (ENRS) dispose de plus de cinquante stations de radio nationales, locales et thématiques. Depuis ces deux dernières années, le paysage audiovisuel s'est enrichi par le lancement de nouvelles chaînes de télévision privées dans le cadre de libéralisation du secteur de l'audiovisuel. L'implication de divers acteurs dans l'industrie télévisuelle augmentent à priori le volume et la qualité des œuvres du marché national des biens culturels, ce qui va de pair avec une meilleure accessibilité du public à des contenus culturels produits en Algérie. Mais compte tenu de la concurrence féroce des chaînes satellitaires étrangères arabophones et francophones, nous nous interrogeons sur l'avenir du patrimoine culturel et linguistique amazigh dans le contexte de la globalisation des marchés de biens culturels. Et à quels acteurs incombe la «responsabilité de protéger» l'amazighité, composante fondamentale de l'identité algérienne ?

Avant d'évoquer ces questions, il convient d'examiner la problématique culturelle à l'heure de la mondialisation et de la diffusion sans frontière des produits de la culture de masse.

La globalisation du marché des biens culturels

L'essor économique des pays industrialisés, l'apparition du temps libre et la démocratisation du loisir au cours de la seconde moitié du XXe siècle s'est accompagné d'une floraison des produits culturels de masse destinés à des publics avides de divertissement et d'information. C'est pourquoi les premiers travaux sur l'aliénation et la manipulation du public des médias de masse constituent un axe majeur des études sur les industries culturelles.

(Dagnaud, 2006 : 10-11)

Les industries de l'imaginaire se sont développées parallèlement avec l'apparition du temps libre (le temps hors du travail) et l'extension des loisirs dans les pays industrialisés. La prospérité des industries culturelles s'enracine ainsi dans l'idéal du loisir qui caractérise les sociétés développées (ibid. : 19). C'est autour de l'engouement du public pour les loisirs que les acteurs des industries culturelles ont développé leurs politiques commerciales. Des géants mondiaux de l'industrie culturelle ont mis en

œuvre des stratégies de marques et des synergies commerciales avec les médias audiovisuels pour écouler leurs produits et introduire les consommateurs dans cet univers culturel planétaire.

Par «mondialisation de la culture» on désigne -comme nous l'avons précisé supra- la circulation des produits culturels à l'échelle planétaire. À l'instar du sociologue canadien Marshall Mc Luhan, certains voient dans ce mouvement les prémisses d'une planète démocratique ressemblant à village global et unifiée par la culture universelle de masse tandis que d'autres déplorent une perte inéluctable du patrimoine culturel et identitaire de l'humanité.

(Warnier, op. cit. : 3)

Les défis posés par la mondialisation de la culture, ou plus exactement la globalisation des marchés des biens culturels, s'inscrivent dans l'espace de cette différence que pèsent sur les cultures millénaires du monde -à l'image de la culture amazighe- face à l'assaut des industries culturelles d'origines étrangères. En ce sens, si la culture des anciens berbères englobe des connaissances, un savoir-faire, des arts et des pratiques acquises au fil des générations, celle des peuples amazighophones d'aujourd'hui comprend l'usage d'autres langues (arabe, français, dialecte algérien) et d'autres modes de vie, d'organisation et de communication. Cette «seconde culture» est de plus en plus marquée par le phénomène industriel qui a bouleversé les modes ancestraux de production et de transmission de la culture. La globalisation des marchés de biens culturels est ainsi une conséquence du phénomène industriel dont l'ambition est justement de conquérir des parts de ce marché mondial de la culture.

La libération -tardive certes- du secteur audiovisuel constitue-t-elle les prémisses d'une révolution dans l'industrie des médias et de la culture en Algérie qui serait capable non seulement de sauvegarder le patrimoine existant mais surtout de créer et transmettre des produits culturels (spectacles, films, musiques) reflétant l'identité amazighe du pays ?

Le champ audiovisuel algérien qui commence à s'ouvrir aux investissements privés ces dernières années est paradoxalement ouvert depuis au moins deux décennies aux contenus médiatiques étrangers, et ce malgré les avancées juridiques introduites par la Constitution et le Code de l'information de 1990. Si la presse privée jouit d'une relative liberté, le domaine de l'audiovisuel public demeure une affaire de l'État malgré une libération prudente du secteur depuis le déclenchement des événements du «printemps arabe». L'espace médiatique algérien reste en tout cas marqué par le poids des chaînes satellitaires occidentales et arabes accessibles aisément grâce aux antennes paraboliques et par la généralisation du piratage des chaînes étrangères cryptées.

(Merah, 2013 : 194)

Cette situation caractéristique du marché algérien s'explique par l'engouement du public aux contenus d'information et de divertissement de qualité que les chaînes locales ne parviennent pas à satisfaire. Le défi que les nouvelles chaînes de télévision

privées doivent relever est donc de pouvoir offrir un contenu local de qualité pour capter le public algérien habitué aux grandes productions étrangères. Cependant, les coûts de production du contenu audiovisuel sont assez élevés et la rentabilité économique d'un tel produit n'est pas aisément atteignable. C'est pourquoi, en évoquant l'ouverture de l'industrie télévisuelle à l'initiative privée en Algérie, il convient de s'interroger sur le modèle économique des nouveaux acteurs de l'industrie des médias. Ces derniers se sont orientés vers ce que l'on appelle l'univers de «tous les journalismes».

(Ignacio, 2011 : 50)

En d'autres termes, ces entreprises médiatiques -à l'image d'El Khabar, Echourouk et Ennahar- cherchent à rassembler en leur sein tous les médias (édition, presse, Web, télévision, etc.) et toutes les activités de la culture de masse -souvent dans une logique commerciale-, la communication et l'information.

Le modèle économique des médias

D'un point de vue empirique, les médias fonctionnent selon une double logique, estime Patrick Charaudeau (2005 : 13) : «Une logique économique qui fait que tout organe d'information agit comme une entreprise ayant pour finalité de fabriquer un produit qui se définit par la place qu'il occupe sur le marché s'échange de biens de consommation [...] ; une logique symbolique qui fait que tout organe d'information se donne pour vocation de participer à la construction de l'opinion publique ». Les activités culturelles constituent en ce sens une branche de l'économie et créent de la richesse. Les médias audiovisuels jouent de leur côté un rôle fondamental dans la diffusion de l'information et de la culture. Mais compte tenu de la nature de leurs produits -qui sont des biens immatériels avec coûts de production élevés- l'industrie des médias ne repose pas sur les principes d'une économie de marché classique. Dans les pays industrialisés, cette activité repose sur une économie de plates-formes dite «théorie des marchés à deux versants» (two-sided markets) dans laquelle interagissent les éditeurs de contenu et les annonceurs. En d'autres termes, les plates-formes se présentent comme un intermédiaire qui «facilite les interactions entre deux groupes d'agents qui gagneront à interagir». Et entre ces plates-formes «coexistent des effets de réseau indirects entre médias et consommateurs d'une part (marché des médias), et médias et annonceurs d'autre part (marché publicitaire)».

(Sonnac, Gabszewicz, 2013 : 75-76)

L'effet du réseau entre les marchés de la publicité et du contenu explique donc la structure du marché et les différentes stratégies tarifaires des médias (ibid. : 80). Le secteur audiovisuel n'étant pas encore mature en Algérie, quel est donc le modèle économique de l'industrie audiovisuelle naissante ?

Cette question est légitime vu la faiblesse du marché publicitaire local et la mainmise de L'État sur la publicité institutionnelle souvent utilisée comme moyen de pression

sur les entreprises de presse. Le champ médiatique est en évolution permanente grâce aux innovations technologiques, mais compte tenu de la spécificité de ses produits et son impact sur les opinions et les modes de vie l'industrie télévisuelle bénéficie dans les pays industrialisés de diverses politiques de régulation et de subvention.

(Dagnaud, op. cit. : 35-36)

Les entreprises des médias n'ayant pas des activités économiques comme les autres, les déterminants de leur profit en termes de coûts de production et de recettes dépendent en ce qui concerne les médias écrits de la «taille minimale efficace» garantissant la fiabilité de leur modèle économique. Le passage en ligne de la presse a permis de réduire les coûts de production et de distribution de l'information, certes, mais il est à l'origine de la fragmentation des publics et des recettes publicitaires. Concernant les médias audiovisuels, la programmation demeure le poste de dépense le plus budgétivore dans l'industrie télévisuelle. Toutefois, si la taille minimale de l'entreprise de presse est définie par les ventes aux lecteurs et aux annonceurs, dans l'industrie télévisuelle elle ne dépend que des recettes publicitaires et donc de la qualité et du succès auprès du public des programmes diffusés.

(Sonnac, op. cit. : 27)

Par conséquent, on se demande si le marché publicitaire algérien est capable de soutenir l'activité audiovisuelle naissante. Mais la révolution médiatique en marche en Algérie a dévoilé le problème que rencontre l'industrie des médias au pays : la raréfaction des contenus. Le consommateur algérien est ainsi obligé de se tourner vers les programmes audiovisuels étrangers disponibles sur les chaînes satellitaires et les contenus culturels accessibles via Internet qui échappent à tout contrôle étatique.

(Merah, op. cit. : 195)

Internet et l'industrie des médias

À l'heure de la généralisation de l'usage de l'Internet, l'industrie des médias dans le nouvel environnement numérique est une question plus que jamais d'actualité. À l'origine de la dissociation entre l'information et son support physique, Internet a entraîné des changements profonds dans les modes de production et de consommation des produits culturels et jeté les jalons d'une nouvelle économie fondée sur le «réseau». Cette technologie est devenue un facteur déterminant de la convergence des trois secteurs de l'informatique, des télécommunications et des médias qui a favorisé l'émergence de nouveaux services et usages autour du produit médiatique. À l'origine de la fragmentation des audiences, Internet bouleverse également les activités du marché publicitaire en mutation dans lequel les annonceurs ont tendance d'opter pour une stratégie de diversification des supports publicitaires « médias » et les outils « hors médias » dans une logique de réduction des coûts de communication.

(Sonnac, op. cit. : 54)

En transformant chaque récepteur en une plate-forme, Internet est à l'origine des nouvelles pratiques culturelles fondées sur l'accès gratuit aux contenus. Cette révolution invite les acteurs de l'industrie des médias à faire face à de nouveaux défis en matière de régulation pour protéger la création. Sur le plan économique, la question qui reste en suspens concerne les stratégies à inventer pour réussir le passage du modèle de la rareté à celui de la gratuité basé principalement sur la monétisation de l'«audience active». En Algérie, le développement rapide de l'accès aux contenus culturels via le réseau Internet -notamment par le téléchargement illégal et généralisé des œuvres culturelles- pose donc un véritable défi économique aux nouveaux acteurs de l'audiovisuel et de l'industrie de la culture.

Diversité du contenu et diversité culturelle

Souligner l'importance des coûts économiques dans la production de biens culturels s'explique en partie par le poids de ce facteur sur la diversité de leurs contenus. En effet, la sauvegarde de la diversité culturelle et linguistique constitue un enjeu central de la mondialisation. La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée en 2001 à Paris, défend vigoureusement ce principe : «la liberté d'expression, le pluralisme des médias, le multilinguisme, l'égalité d'accès aux expressions artistiques, au savoir scientifique et technologique -y compris sous la forme numérique- et la possibilité, pour toutes les cultures, d'être présentes dans les moyens d'expression et de diffusion, sont les garants de la diversité culturelle»³⁶. L'UNESCO a voté en 2005 une «Déclaration universelle de la diversité culturelle». Pour dresser un panorama mondial des industries culturelles, l'UNESCO avait publié de nombreuses études sur l'état de la culture dans le monde qui ont confirmé la puissance des industries culturelles -souvent au service de l'occident- et leur force de pénétration face aux cultures de la tradition. (*Warnier, op. cit. : 43*)

Les sept grandes multinationales spécialisées dans les médias -Time Warner, Walt Disney, News Corporation, Sony, General Electric, Viacom, Bertelsmann, Vivendi- sont, à l'exception de Sony, d'origine euro-américaine. Il existe toutefois d'autres opérateurs qui disposent de certains outils dans l'industrie de la culture comme les États, les organismes de recherche, les fondations culturelles, les ONG, etc. Considérés tout d'abord comme des acteurs économiques, les médias audiovisuels jouent un rôle essentiel dans la diffusion et la promotion des œuvres culturelles. L'efficacité économique de l'entreprise de l'industrie télévisuelle ne dépend -comme nous l'avons évoqué supra- que des recettes publicitaires et donc de la qualité et du succès auprès du public des programmes diffusés, ce qui nous conduit à nous interroger sur l'incidence du monopole du marché publicitaire en Algérie sur le contenu du produit médiatique. Pour un bien immatériel comme celui-ci, il est particulièrement complexe de définir sa «qualité» et d'évaluer sa «diversité». Quelles

³⁶ Disponible à cette adresse : http://www.unesco.org/confgen/press_rel/fr_021101_clt_diversity.shtml

mesures faut-il adopter pour réglementer le secteur audiovisuel émergent et promouvoir la diversité linguistique et culturelle de la société algérienne ?

Pour retourner à la question de la diversité et la qualité des contenus médiatiques à l'heure de l'abondance de l'information, cette diversité favorise en principe la non-uniformité des goûts, des contenus et des opinions. Mais l'influence du financement publicitaire sur les contenus devient une question sensible lorsqu'il est question de l'incidence de l'information sur l'opinion publique et donc sur le système politique. Cela dit, le poids de la publicité dans la concentration du secteur médiatique s'explique par la théorie dite de la «spirale de la diffusion» qui fournit une représentation dynamique des effets de réseaux croisés entre les marchés de l'édition et de la publicité.

(Sonnac, Gabszewicz, op. cit. : 95)

Les questions relatives aux modalités de réglementation du marché des médias et les spécificités du produit médiatique ne rendent pas cette question une mince affaire. Ainsi, la réglementation de la concurrence dans l'industrie télévisuelle émergente en Algérie doit-elle porter essentiellement sur le contrôle du pouvoir des acteurs en cas de concentration dans ce secteur ? Le régulateur doit-il s'inviter dans le débat sur la diversité des contenus diffusés ? Ses produits étant considérés comme des «biens publics» coûteux mais non rivaux, l'industrie des médias ne répond donc pas aux mêmes exigences de la libre concurrence du marché. L'activité des entreprises médiatiques est ainsi de nature oligopolistique favorisant l'émergence de certains standards dominants dans la production. Par conséquent, l'intervention régulatrice de l'État s'avère nécessaire dans le fonctionnement de cette activité.

Pour une politique culturelle qui reflète l'amazighité de l'identité algérienne

Vu le rôle des médias audiovisuels dans la transmission de l'information et de la culture qui est inséparable de la question de la démocratie dans toutes les sociétés modernes, les autorités compétentes doivent fixer une mission de «service public» aux industries des médias pour garantir l'accès du public à des contenus diversifiés dans les meilleures conditions. Il existe à titre d'exemple en France un dispositif d'aide publique à la presse et aux journaux en ligne dits pure players. Quant au secteur audiovisuel, il bénéficie d'un dispositif juridique et financier soutenant la création et la diffusion des œuvres audiovisuelles produites en France. Pour protéger le modèle économique du secteur des industries culturelles, l'État s'engage de son côté à protéger la création et les droits d'auteur via un arsenal juridique adapté pour lutter contre le piratage des œuvres culturelles.

Pareillement, dans le cas de l'industrie télévisuelle émergente en Algérie, l'État est invité à prendre l'exemple des pays disposant d'un marché médiatique mature pour s'impliquer davantage dans le soutien de la création audiovisuelle et d'une manière générale dans l'industrie de la culture qui reflète l'identité amazighe du pays d'une part et, d'autre part, dans la protection des droits de propriété intellectuelle pour

encourager la création et la promotion du patrimoine culturel et linguistique de la nation.

Pour reprendre les propos de Jean-Pierre Warnier (op. cit. : 71-72), toute politique culturelle se fonde sur trois constats : Premièrement, les activités culturelles sont tout d'abord une branche de l'économie et créent de la richesse. La culture au sens large (éducation, communications, savoir-faire) est donc un facteur de développement économique. En d'autres termes, toute politique économique comporte un volet culturel. Pour le second constat, le domaine des activités culturelles inclut les médias et les industries culturelles contrôlés par l'État ou le secteur privé qui pèsent sur la promotion des idées et des idéologies via les moyens de communication de masse. Le troisième volet de toute politique culturelle concerne la transmission des traditions culturelles en renouvelant le patrimoine hérité du passé pour conserver l'identité des groupes et des nations.

Au regard de ces éléments, l'État est appelé à lancer une politique culturelle pour redynamiser la diversité des pratiques culturelles locales et nationales qui constituent les contours de l'identité algérienne avec ses composantes diverses et dans son espace qui est en rapport avec son environnement régional maghrébin, africain et méditerranéen. Il convient d'inscrire dans le cahier des charges des chaînes du service public de la télévision et les nouvelles chaînes privées l'obligation d'introduire progressivement certains programmes en langues amazighes (sous-titrés le cas échéant en langue arabe) pour assurer une meilleure représentation de la richesse culturelle et linguistique de la société algérienne. Les autorités compétentes doivent prendre en compte les aspirations du public amazighophone et son droit d'exprimer sa langue et sa culture dans tous les médias audiovisuels. L'amazighité étant un héritage commun à tous les algériens et une composante fondamentale de leur identité, y compris pour les non amazighophones. Le secteur audiovisuel constitue le lieu privilégié du débat public et de l'expression de la culture populaire et c'est pourquoi les autorités politiques du pays doivent garantir une ouverture des médias aux expressions de la culture amazighe pour sauvegarder la diversité culturelle et linguistique de la nation. Les acteurs publics et privés de l'industrie audiovisuelle sont tenus ainsi à rendre compte de la diversité culturelle et linguistique de la société algérienne en intégrant pleinement l'amazighité dans le PAA. Ils sont par ailleurs appelés à développer sur les plans quantitatif et qualitatif des contenus consacrés au patrimoine culturelle et linguistique du pays. À long terme, une telle politique contribue au processus d'élaboration d'une nouvelle «culture algérienne commune» qui intègre l'amazighité dans le socle identitaire de la nation dans toute sa diversité.

Bibliographie

Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.

Dagnaud M., 2006, *Les artisans de l'imaginaire. Comment la télévision fabrique la culture de masse ?*, Paris, Armand Colin.

Hervé Glevarec, 2013, *La culture à l'ère de la diversité*, La Tour d'Aigues, l'Aube.

Ignacio R., 2011, *L'Explosion du journalisme. Des médias de masse à la masse des médias*, Paris, Galilée.

Merah A., 2013, *Quel Internet pour le régime de presse autoritaire : nouveaux médias et anciens «réflexe»*, in : Najjar S., dir., *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Tunis, Paris, Irmc-Karthala, pp.193-206.

Sonnac N., Gabszewicz J., 2013, *L'industrie des médias à l'ère numérique*, Paris, La découverte.

Unesco, 2009, *Diversité et interculturalité en Algérie*, [en ligne : rabat.unesco.org/IMG/pdf/Diversite_Interculturalit_Algerie.pdf, consulté le 30.06.2014].

Warnier J.-P., 2008, *La mondialisation de la culture*, Paris, La découverte.

Langue et mémoire : Questions d'altérité et d'identité au Maghreb.

Kamel BENOUANES

*Institut Supérieur des langues, Université de Tunis,
Journaliste, Producteur d'émission à la Radio Culture de Tunis,
Tunisie.*

Hollywood et les Amazighs.

Rachid NAÏM

Docteur en Sciences de la Communication de l'Université Libre de Bruxelles (VUB), Professeur spécialisé en analyse des représentations dans la littérature, l'art et le cinéma, Faculté Polydisciplinaire de Safi, Université Cadi Ayyad, Maroc.

En décembre 2002, sort «Lord of the Rings : the Two Towers» de Peter Jackson, l'une des plus grandes productions hollywoodiennes de l'année. Dans les combles salles obscures, le film projeté raconte l'histoire d'un conflit mythique entre le Bien et le Mal. Frodon, le héros, aidé par huit compagnons, part dans un périple dans le but de détruire un anneau forgé par Sauron, un être terrifiant représentant le Mal absolu. Différentes créatures travaillant pour ce dernier (Orques, Uruk-Hai, Nazgul...) jalonnent le film. Parmi elles, une race humaine (les Haradrim) présente une iconographie visuellement proche d'un référent historique réel : les Maures. Ce fait est même corroboré par les déclarations du réalisateur P. Jackson. Ce dernier affirme, dans plusieurs interviews ainsi que dans les making-off du film, que l'aspect visuel des Haradrim a été inspiré par les costumes traditionnels des Sarrasins arabo-berbères du Moyen Age !

Cette anecdote, une parmi d'autres, peut illustrer le thème et la teneur de notre article : la représentation de l'Amazigh dans le cinéma américain. Ce billet aura donc pour but de décrire les représentations de l'Amazigh au sein du cinéma américain, d'expliquer les origines, de ressortir les thèmes majeurs, d'éclaircir le background dans lequel ces représentations voient le jour mais surtout de replacer celles-ci dans leur contexte historique et socio-politique.

Un sujet inédit

En consultant la littérature déjà publiée sur les images hollywoodiennes des différentes composantes ethniques dont regorge l'Amérique, ou bien encore d'autres ethnies mondiales, nous nous sommes heurtés à un fait assez insolite : la majorité de ces ouvrages consultés ne mentionnent aucune trace de l'image de l'Amazigh. L'étonnement est encore plus grand puisque cette ethnie existe, certes à petite échelle, dans les méandres du 7^{ème} art américain.

Une des raisons essentielles, nous paraît-il, est que l'être amazigh souffre d'un amalgame frappant avec son voisin géographique, l'être arabe. Après l'avènement de l'islam, le destin va intimement lier leurs sorts. L'Histoire, elle-même, présente les dynasties musulmanes en Afrique du Nord avec l'étiquette d'arabo-berbères. Cela va avoir une répercussion essentielle dans les films hollywoodiens. Les personnages amazighs y sont effectivement confondus et leur identité est souvent remplacée par d'autres étiquettes : arabe, indigène, local, musulmans,... ou encore par l'étiquette du pays auquel les personnages amazighs appartiennent : Maroc, Algérie, Libye...

Même les chercheurs et les académiciens qui s'intéressent à la représentation de l'Arabe dans la littérature ou le cinéma commettent cet amalgame. Dans leurs travaux, ils incluent des personnages amazighs dans leurs grilles d'analyse mais ils les considèrent souvent comme arabes. C'est le cas d'auteurs comme l'Égyptien Ahmed Raafat Bahjat³⁷, l'académicien marocain Abdelmajid Hajji³⁸ ou encore le chercheur américain Jack Shaheen³⁹. Il faut dire que la plupart de ces chercheurs ont, à maintes reprises, inséré des personnages amazighs, souvent par inadvertance, dans leur corpus de personnages arabes. Le livre d'Abdelkader Benali⁴⁰, quant à lui, évoque l'identité amazighe mais la noie souvent dans le terme générique «Maghrébin».

Une autre raison peut également expliquer l'absence d'ouvrages s'intéressant à la représentation des Amazighs dans le cinéma hollywoodien : la question de l'identité amazighe est restée pendant longtemps discrète et timide. Vu son aspect politique sensible dans des pays qui consolidaient leur identité nationale après les tragédies colonialistes, cette question ne se posait que dans de rares cercles d'intellectuels amazighs. Toutefois, le climat politique aidant, des recherches sur les représentations amazighes vont voir le jour ces dernières décennies. L'instauration d'instituts académiques comme l'Institut Royal de la Culture Amazighe au Maroc ou son équivalent en Algérie va sûrement aider à combler le manque dans ce genre de littérature.

Définition de concepts

Avant d'entamer le vif du sujet, il est primordial de passer par une définition de concepts mis en œuvre dans cet article. Les Amazighs, souvent appelés Berbères, sont un ensemble de populations d'Afrique du Nord. Imprécis, leur territoire s'étend de l'Égypte au Maroc, en passant par la Libye, La Tunisie, l'Algérie ainsi que des pays se trouvant dans la région du grand Sahara. Linguistiquement, les Amazighs parlent la langue amazighe qui regroupe plusieurs variantes telles que le tachelhit, tarifit et le tamazight au Maroc. En Algérie, les variantes sont encore plus nombreuses : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le touareg, etc. D'autres dialectes et variantes existent en Tunisie, Libye, Niger...

Hollywood, le deuxième terme dans l'intitulé de notre article, nécessite, lui aussi, une définition. En effet, tout au long de ce travail, nous utiliserons souvent ce terme ainsi que l'adjectif «cinéma hollywoodien». Par ce terme, nous désignons un certain cinéma américain, commercial et populaire. Ce cinéma est produit par les grands studios, situés essentiellement en Californie comme la Warner, Disney, United Artists, etc.,

³⁷ Ahmed Raafat Bahjat, *Le personnage arabe dans le cinéma international*, Le Caire, 1988 (ouvrage en arabe).

³⁸ Abdelmajid Hajji, *The Arab in American Silent Cinema : A study of a Film Genre*, Kansas University, 1993.

³⁹ Jack G. Shaheen, *Reel Bad Arabs : How Hollywood Vilifies a People*, Olive Branch Press, New York, 2001. L'ouvrage de Shaheen est un relevé systématique de plus de 900 films américains avec moult informations techniques et descriptions détaillées de scènes où figurent des personnages arabes.

⁴⁰ Abdelkader Benali, *Le Cinéma colonial au Maghreb*, Cerf, Paris, 1998. Le livre de Benali s'intéresse exclusivement au cinéma français colonial, mais sa force théorique et analytique nous a donné des éléments de réflexion pour cet article.

mais également d'autres sociétés de productions comme New Line Cinema ou le fameux petit studio israélo-américain Cannon Films. Les productions cinématographiques de ces studios reflètent les pensées dominantes au sein des Etats-Unis car ces sociétés de production «ont toujours été, selon les termes d'Edward Saïd, des extensions sensorielles du contexte culturel central⁴¹». Ce contexte central étant, toujours selon E. Saïd, le courant idéologique dominant représenté par le président, le commentateur de télévision, le chef d'entreprise, la vedette... Le lecteur remarquera que les films de notre corpus proviennent justement de ce cinéma américain «central» et dominant. Celui-ci met en scène toutes les représentations de personnages amazighs qui sont l'objet de notre présente étude.

En utilisant les qualificatifs «populaire et commercial» pour qualifier Hollywood, nous désignons un cinéma «Mainstream⁴²» qui a une visée lucrative et dont le but chez le spectateur n'est qu'un pur divertissement. D'ailleurs, le divertissement est le slogan affiché et revendiqué par Hollywood : «It's Just Entertainment⁴³». Le terme «Hollywood» n'inclut donc pas, dans ce présent article, les films indépendants et les films d'auteurs. Ces derniers sont, toutefois, présents dans notre corpus pour voir dans quelle mesure ils échappent, ou essaient d'échapper, à l'idéologie dominante et à ses schèmes de pensée. Dans notre corpus de films, le lecteur de cette présente étude ne remarquera nulle trace de productions artistiques d'un Orson Welles, Charles Chaplin ou Stanley Kubrick, ni d'un autre nom majeur du cinéma d'auteur américain.

Histoire et origines

Pour analyser les représentations de l'Amazigh dans le cinéma américain, il faut d'abord remonter aux sources même de la conception de l'altérité amazighe en Occident (Europe puis Etats-Unis). Il s'agit de passer en revue quelques repères historiques dans lesquels cette altérité s'est fait remarquer et a ainsi provoqué un discours la représentant. Très tôt, des textes romains et grecs évoquent l'Amazigh mais sans réels jugements de valeurs⁴⁴. Celui-ci y est identifié à un «autre», un étranger et un barbare⁴⁵. D'ailleurs, c'est une déformation de cette dernière étiquette qui va donner «Bèrbère», un nom qui est toujours utilisé jusqu'à aujourd'hui. Avec l'avènement de l'islam, d'autres étiquettes qualifiant l'Amazigh vont voir le jour dans les textes occidentaux. Maure, Sarrazin, Musulman, Oriental voire même Arabe sont alors tour à tour utilisés pour désigner cet être venant d'Afrique du Nord et atteignant les rivages sud de l'Europe pour y propager cette nouvelle foi. Désormais, l'Empire arabo-musulman constitue une vraie puissance militaire et idéologique menaçante aux portes de l'Europe chrétienne. Grâce à l'apport des Amazighs, l'islam s'invite

⁴¹ Edward Saïd, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard/Le Monde diplomatique, 2000, p. 411.

⁴² Frédéric Martel, *Mainstream. Enquête sur cette culture qui plaît à tout le monde*, Flammarion, Paris, 2010.

⁴³ «Ce n'est qu'un divertissement».

⁴⁴ Des historiens grecs (Hérodote) ou romains (Saluste) ont en effet évoqué et essayé de chercher les origines des Amazighs.

⁴⁵ Barbare est à prendre au sens étymologique du terme : étranger et différent.

même dans le vieux continent⁴⁶ et devient une forte concurrence monothéiste pour la chrétienté. Pour l'Européen, l'Amazigh devient alors autre parce qu'il a d'abord une religion différente. Les représentations européennes touchant les Amazighs vont devenir très agressives. La littérature de l'époque médiévale, essentiellement des chansons de geste, va alors produire des œuvres dans lesquelles ces nouveaux arrivants sont caricaturés à outrance. Décrivant les combats qui faisaient alors rage entre chrétiens et musulmans, ce genre de littérature, notamment «La Chanson de Roland» et ses milliers de vers, décrit les Sarrazins comme des êtres différents. Ils sont représentés comme des géants ayant pour caractéristiques physiques : un grand nez, de larges oreilles, un front énorme, large d'un «grand demi-pied», mais encore, ils sont noirs et n'ont «de blanc que les dents». Dans d'autres vers, la description physique va tellement loin dans l'abjection que l'animalité s'insère d'une manière insidieuse dans le portrait du Sarrasin :

*«... sur l'échine qu'ils ont au milieu du dos,
ils ont des soies tout comme les porcs⁴⁷».*

Même les noms que portent parfois des ennemis sarrasins dans «La Chanson de Roland» portent en eux-mêmes les stigmates de la méchanceté et de la malveillance. Philippe Sénac confirme cela en remarquant que «le mal se répand jusqu'aux noms des ennemis : Margariz, renégat, Malquiant, mal pensant, Malduit, mal élevé...⁴⁸». Tout concourt à décrire le Sarrasin avec les termes les plus noirs et les plus extrêmes comme si cela servait à conjurer le mauvais sort qu'il représente.

Ces représentations agressives et négatives de l'Amazigh au niveau littéraire vont être réaffirmées au niveau iconographique. Les illustrations, les bas-reliefs et autres lithographies vont représenter le Sarrasin comme un être immonde. Physiquement, il est dessiné ou sculpté dans les églises, souvent comme gargouilles, ou dans certains palais le montrant en position de soumission devant des Francs victorieux.

PHOTOS-1

La puissance de ces images réductrices va être consolidée par la force de la répétition. Pendant des siècles, ces clichés vont être recyclés dans de nombreux ouvrages écrits par d'éminents auteurs. Ces derniers vont produire des milliers de pages sur l'Orient (l'entièreté du monde arabo-musulman, y compris l'Afrique du Nord) et sur ses habitants. C'est la naissance de l'Orientalisme, un système de pensée dans lequel l'Occident pose son regard «objectif» sur cet espace géographique qu'il va bientôt conquérir par la force des armes. Les écrivains et les scientifiques vont produire tout

⁴⁶ Il est utile de rappeler que le premier conquérant musulman à fouler le sol européen est un Amazigh, Tareq Ibn Ziyad. Le détroit de Gibraltar porte justement son nom.

⁴⁷ Les vers N°3222 et 3223 (La Chanson de Roland).

⁴⁸ Philippe Sénac, *L'image de l'Autre : histoire de l'Occident médiéval face à l'islam*, Flammarion, Paris, 1983. p.77.

un discours, enrobé par un propos pseudo-scientifique, sur les indigènes musulmans, Arabes et Amazighs. Ernest Renan, un des Orientalistes les plus célèbres et les plus respectés, qualifie les Amazighs de barbares. Dans l'extrait suivant, il considère que l'islam est une religion qui a une tendance à anéantir toutes les cultures. Cependant, il estime que « Cette tendance fatale fut combattue, tandis que l'hégémonie de l'islamisme resta entre les mains des Arabes, race si fine et si spirituelle, ou des Persans, race très portée à la spéculation, mais elle régna sans contrepoids depuis que des barbares (Turcs, Berbères, etc.) prirent la direction de l'islam⁴⁹ ». La somme des préjugés et des généralités racistes dans cet extrait montre bien le ressentiment que Renan a pour les Amazighs, même s'il semble mettre en estime, dans ce passage précis, les Arabes et les Perses. Mais, que le lecteur ne s'y trompe guère. E. Renan déverse sa haine également sur les Arabes et les Sémites en général. Le sentiment de supériorité que Renan éprouve à l'égard des races sémitiques le pousse même à leur dénier toute civilisation et même leur contester jusqu'à la moindre contribution scientifique ou philosophique. Il les considère simplement comme représentant « une combinaison inférieure de la nature humaine⁵⁰ ».

On le voit, le système orientaliste a enfermé les Amazighs dans des étiquettes agressives et réductrices. Ces derniers sont des êtres inférieurs et incivilisés qui ne peuvent pas (et ne doivent pas) guider leur destinée. C'est l'être européen, bien évidemment, qui va se porter volontaire pour le faire. Il va même finir par s'inventer le mythe du « fardeau de l'homme blanc⁵¹ », celui de civiliser le reste du monde. Ce sont finalement ces discours qui vont influencer, plus tard, l'orientalisme pictural. Celui-ci va résumer l'altérité amazighe, ainsi que arabe d'ailleurs, dans deux registres clairement identifiables : le fantasme et la cruauté.

En ce qui concerne le registre du fantasme, l'Afrique du Nord va être le lieu où tous les interdits moraux deviennent possibles. Les femmes amazighs s'affichent nues et lascives sur les toiles orientalistes et offrent, sans pudeur, leur beauté au public occidental de ces œuvres. Si la Femme berbère (1870) d'Emile Vernet-Lecomte est encore habillée, d'autres femmes vont être dénudées par les orientalistes. Forts de leur suprématie auto-proclamée, les peintres européens vont dicter leur désir sur les femmes amazighes et violer leur espace intime comme dans « Un bain maure » (1875) de Jean Léon Gérôme. La chaleur moite de ces hammams confère à ces tableaux une atmosphère où baignent l'érotisme et la sensualité. Il suffit même de lire les titres des toiles comme la Baigneuse dans la palmeraie ou la Lutte des baigneuses, peintes en 1909 par Alphonse-Étienne Dinet pour comprendre la place de la femme amazighe dans les toiles orientalistes.

⁴⁹ Ernest Renan, *Averroès et l'Averroïsme, Œuvres complètes*, Renan Ernest, *Averroès et l'Averroïsme, Œuvres complètes*, éd. Calman-Lévy, Paris, 1947, p.13-14, cité in Thierry Hentsch, *L'Orient imaginaire, la vision occidentale de l'Est Méditerranéen*, éd. de Minuit, Paris, 1988, p.185.

⁵⁰ Renan Ernest, *Histoire générale et Système comparé des langues sémitiques, Œuvres complètes*, Calman-Lévy, Paris, 1947, p.145.

⁵¹ « White Men's Burden » (le fardeau de l'homme blanc) est une expression de Rudyard Kipling tirée d'un poème qui porte le même titre.

PHOTOS-2

Le registre de la cruauté, quant à lui, évoque l'une des caractéristiques souvent collée et reprochée aux Amazighs : leur violence et leur barbarie. Les peintres orientalistes évoquant l'altérité amazighe vont mettre en scène cette violence supposée dans plusieurs tableaux. Des scènes de chasse, des batailles, des guerriers... tout y passe pour montrer cette «brutalité amazighe». Eugène Fromentin peint ses Scènes de Chasse au Faucon en 1863, Henri Delaborde va peindre son Guerrier maure en 1836. Cependant, le tableau qui illustre le plus le registre de la cruauté est, sans aucun doute, Exécution sans jugement sous les rois maures de Grenade (1870) de Henri Regnault. A elle seule, cette toile orientaliste résume toute la violence et toute la brutalité que l'Occident imagine exister chez les Maures. Même le titre est révélateur de cet état d'esprit. Exécution sans jugement sous les rois maures de Grenade montre, certes, une exécution mais une exécution sans jugement. L'absence de justice dans les pays orientaux rejoint ainsi l'idée de despotisme oriental largement diffusée par l'Orientalisme et acceptée par l'opinion publique occidentale.

PHOTOS-3

Tout au long des siècles, la représentation de l'Amazigh en Europe va suivre les aléas de la relation conflictuelle entre l'Occident et l'Orient. L'Orientalisme, à la fois scientifique et pictural, va le cantonner dans des stéréotypes, oscillant entre guerrier cruel et femme lascive. Quand le cinéma, en l'occurrence américain, va devenir l'art le plus populaire au XX^{ème} siècle, ces mêmes représentations de l'Amazigh vont y être transposées et recyclées.

Hollywood et les Amazighs

Parler de l'Amazigh à Hollywood, c'est d'abord évoquer la longue tradition des représentations hollywoodiennes des autres minorités. Des représentations souvent pleines de raccourcis, d'erreurs et d'approximations. Les personnages amazighs sont, d'une manière générale, très peu présents dans les films américains, surtout si on les compare avec les personnages arabes par exemple. Il n'empêche que, justement, cette représentation rare a énormément de significations. Les films hollywoodiens, mettant en scène des personnages amazighs, nous renseignent d'abord sur l'énorme confusion qui existe dans l'esprit des producteurs américains sur le mélange ethnique dans les contrées nord-africaines. Parmi les films du corpus, vont figurer *El Cid* (1961) d'Anthony Mann, *Le lion et le vent* (*The Lion and the Wind* 1975) de John Milius,

Gladiator (2000) de Ridley Scott, un Thé au Sahara (The Sheltering Sky 1990) de Bernardo Bertolucci et Babel (2006) d'Alejandro González Iñárritu.

L'un des personnages amazighs les plus célèbres mis en scène par Hollywood est sans doute, le roi Youssef Ben Tachfine. Roi marocain almoravide, dont le royaume s'étendait du Sénégal au sud et jusqu'en Espagne au nord. Le film qui le met en scène est El Cid, une superproduction américaine d'Anthony Mann. Le personnage principal est Rodrigo Diaz de Bivar, dit le Cid. Dans le film, ce dernier combat les Maures musulmans pour la conquête de Valence et son ennemi juré n'est autre que Ben Tachfine, dont le nom deviendra Ben Youssef dans le scénario. Le roi almoravide ne reçoit aucun traitement de faveur dans El Cid. Il y joue le rôle de l'opposant. Méchant, vicieux et cruel, Ben Youssef est également habillé en noir, tout au long du film. Il a systématiquement les yeux maquillés en khôl noir, couleur naturelle de ses desseins maléfiques. A l'inverse, le héros est blanc et a les cheveux blonds. Il est souvent habillé en couleurs claires, voire même en blanc. Cette opération de différenciation est nécessaire au processus d'identification spectatorielle. Le public doit adhérer vite au récit, reconnaître rapidement le héros et son camp moral et bien sûr s'y identifier.

PHOTOS-4

Comme une constance dans la majorité des films de notre corpus, les personnages amazighs s'illustrent par leur déviance. Ils appartiennent au registre de l'anormalité. Le personnage de Ben Youssef n'échappe pas à la règle. Joué par un acteur allemand⁵², Herbert Lom, et maquillé à outrance, Ben Youssef a la peau sombre. Colérique, ses gestes sont toujours aigus et menaçants. Il a la voix grave et cavernueuse, un registre sonore réservé aux personnages méchants dans les films hollywoodiens. Anthony Mann, le metteur en scène, filme Ben Youssef, le visage caché par un turban, en gros plan sous un angle légèrement déformant. Dans ce sens, le méchant Ben Youssef n'est que le faire-valoir de Rodrigo. Celui-ci, joué par la star Charlton Heston, est filmé dans un halo de lumière à plusieurs reprises. Sous un angle qui le met toujours en valeur, le personnage principal a l'attitude christique. Ses gestes sont posés et fermes et sa voix est virile et posée.

Le même traitement dépréciateur touche également toute l'armée des Maures. Habillée en noir et filmée souvent dans des plans d'ensemble, elle devient une armée des ténèbres. Les soldats marchent durant la nuit avec un ordre fanatique et l'instance filmique montre l'armée maure comme ayant un nombre infini. Dans le combat, les cris de l'armée maure sont stridents et désordonnés. L'armée chrétienne, elle, est baignée dans une atmosphère de divinité et de blancheur. Son organisation est guidée

⁵² A Hollywood, les acteurs allemands ont une spécialité, celle de jouer les personnages méchants et cruels.

par la ferveur et la piété. Souvent filmée en plein jour, elle marche dans la lumière et d'une manière disciplinée.

La représentation de Ben Tachfine dans *El Cid* repose sur une conviction occidentale centrale, celle de l'altérité religieuse de l'Amazigh. Autour de cette différenciation fondamentale entre l'Européen chrétien et le Maure musulman se crée cette iconographie issue de l'héritage médiéval et de l'Orientalisme. Dans un traitement binaire et dichotomique, Rodrigo est bon, juste et croyant, Ben Youssef est antipathique, brutal et infidèle. Cependant, la méchanceté à outrance dont fait preuve le personnage de l'Amazigh pousse finalement cette imagerie à tomber dans le stéréotype et la caricature.

Réalisé en 1975 par John Milius, *The Wind and the Lion* met en scène un autre personnage amazigh en lui confiant, cette fois-ci, le rôle principal. L'histoire de *The Wind and the Lion* s'inspire d'un fait réel qui s'est déroulé au Maroc au début du XX^{ème} siècle. Le 18 mai 1904, Raisouli, un chef local kidnappe un riche homme d'affaires gréco-américain, M. Ion Perdicaris, pour demander ensuite une rançon. Dans le film, le riche homme d'affaires devient Mme Perdicaris, une jeune et jolie veuve (jouée par Candice Bergen), accompagnée de ses enfants. Elle est enlevée par un cheikh rifain, Raisouli (incarné par Sean Connery). Ce dernier exige une concession territoriale et résiste à l'armée américaine qui est venue pour sauver l'héroïne américaine. Le film est un long face à face psychologique entre le cheikh marocain et le président américain Théodore Roosevelt. Les deux hommes finissent par se vouer une admiration réciproque. Quand le cheikh tombe dans un guet-apens tendu par les Français et les Allemands, ce sont les Américains eux-mêmes qui vont le délivrer. Sa relation avec la veuve américaine se résume en un apprentissage réciproque. Durant leur cohabitation forcée, la barbarie de cheikh Raisouli choque plus d'une fois sa prisonnière. Malgré cela, un début de tendresse voit le jour mais les deux héros sont vite rappelés à la réalité et chacun finira par rejoindre son camp.

PHOTOS-5

Dans le film, Raisouli est un personnage imbu de lui-même. Il se présente ainsi : «je suis Moulay Ahmed Mohammed Al-Raisouli, le magnifique, Seigneur du Rif, Sultan des Berbères. Je suis le vrai défenseur des croyants. Le sang du prophète coule dans mes veines et je suis le serviteur de Sa volonté⁵³». Les Américains, eux, le présentent avec une étiquette réductrice qui définit, certes, son statut mais trahit également la manière avec laquelle ils le représentent. Ainsi, selon eux, ce personnage est «Moulay Al-Raisouli, chef des Berbères rifains et le dernier des pirates de Barbarie⁵⁴». On le voit, la représentation de l'Amazigh est, certes, réductrice mais fort complexe. L'image

⁵³ «I am Mulay Ahmed Muhamed el Raisuli the Magnificent, sherif of the Riffian Berbers. I am the true defender of the faithful and the blood of the prophet runs in me and I am but a servant of his will».

⁵⁴ «Mulay el-Raisuli, Sheriff of the Riffian Berbers and the last of the Barbary Pirates».

de Raisouli se rapproche plus de l'étiquette du «noble sauvage» comme celle attribuée parfois au personnage de l'Indien dans quelque Westerns. Raisouli n'a pas essayé d'abuser ou de séduire la jeune américaine. Cette étiquette double et paradoxale (sauvage et noble) implique un haut degré de violence accompagné d'une noblesse de sentiments dont la pureté tient à l'aspect vierge et primitif de la pensée du protagoniste. Ainsi, la cruauté du cheikh Raisouli à l'égard de ses opposants est sans égal (il n'hésite pas à couper la tête de quelques «traîtres»). Cependant, ses belles manières en face de l'Américaine et sa courtoisie atténuent ce côté obscur, d'autant que l'homme est loin d'être repoussant. Joué par un Ecossais blanc aux yeux clairs (Sean Connery), Raisouli a un aspect physique qui le démarque iconographiquement de ses compatriotes amazighs. La différence physique du protagoniste par rapport aux siens et sa proximité avec les standards de beauté occidentale permet une identification spectatorielle aisée. Elle décomplexé éventuellement le spectateur face à l'élan d'empathie que suscite le cheikh amazigh.

Cette règle est systématiquement utilisée quand les scénaristes hollywoodiens veulent présenter un personnage d'indigène «positif». Ils le montrent alors le plus différemment possible de ses compatriotes. Premier marqueur de la singularité du personnage, son aspect physique et vestimentaire. Cela rappelle le traitement subi par le cheikh arabe dans *The Sheik* (1921) de Georges Melford ainsi que dans sa suite, *The Son of the Sheik*, réalisé par G. Fitzmaurice en 1926. Rudolph Valentino, le héros des deux films, était déjà présenté comme le plus élégant, le plus agile et bien sûr celui qui a la peau la plus claire⁵⁵ de tous les autres Arabes. Dans *The Wind and the Lion*, le cheikh rifain semble recevoir le même traitement. Second facteur de reconnaissance immédiate de la particularité du héros, le casting : la popularité et la réputation de l'acteur incarnant le bon cheikh aident le spectateur à le cataloguer, de prime abord, comme personnage positif. Le spectateur va ainsi chercher des éléments d'informations en dehors du film. Il puise dans son «encyclopédie personnelle⁵⁶» les données relatives à l'acteur : dans quels autres films a-t-il joué ? Quelle image projette-t-il ? Quel type de personnages incarne-t-il d'habitude ? Bon ou Mauvais ? Etc.

Essayons de voir si, justement, cette «encyclopédie personnelle» pouvait avoir un effet dans *The Wind and the Lion*. Sean Connery joue un personnage que tout dispose à être négatif (un seigneur rifain qui kidnappe une jeune femme américaine) mais c'est une autre impression qui se dégage après la vision du film. Comment cela est-il possible ? Elargissons le point de vue et prenons en compte la carrière de l'acteur. En 1975, Sean Connery a déjà incarné à cinq reprises le héros très populaire de Ian Fleming, James Bond. Ce dernier est l'exemple type du héros «idéologique» occidental (fort et intelligent, il est toujours là pour faire faillite aux projets démoniaques des communistes en particulier et des anti-Occidentaux en général). Quand il incarne le rôle d'un cheikh marocain dans *The Wind...*, les attributs psychologiques de James

⁵⁵ Après tout, c'est normal d'avoir la peau claire puisqu'il est à moitié Européen. Le film dévoile, par un savant subterfuge scénaristique, que le cheikh était un orphelin européen élevé par des Arabes.

⁵⁶ Eco Umberto, *Lector in Fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Grasset, Le Livre de poche, coll. «Biblio essais», Paris, 1985.

Bond restent dans l'esprit du spectateur occidental et permettent de nuancer un rôle pré-condamné par des paramètres scénaristiques (le cheikh commet un acte condamnable : le kidnapping) et sociopolitiques (en pleine crise pétrolière, les cheikhs orientaux sont vus comme des agresseurs réels.) Mais ne nous y trompons cependant pas, malgré la touche positive donnée par Sean Connery à son personnage, le cheikh indigène reste le pur produit des nombreux clichés en vigueur dans le cinéma américain depuis le début du siècle.

Mais malgré le fait que le cheikh amazigh occupe la majeure partie des plans au sein du film, il n'empêche que l'instance filmique privilégie le rôle de la veuve américaine. Si on fait appel au schéma actantiel de Greimas, Mme Perdicaris occuperait le rôle actantiel du «sujet» qui a pour objectif la réalisation de sa «quête» de liberté et d'aventures exotiques. Au début du film, le cheikh amazigh se situe clairement dans le rôle actantiel de «l'opposant» puisqu'il a kidnappé la veuve américaine et ses enfants. Vers la fin du film, et après le rapprochement mutuel de ces deux personnages, le cheikh rifain va plus occuper le rôle de l'actant «adjuvant». D'autres adjuvants, comme l'armée américaine, vont en effet sauver le cheikh et ainsi le faire basculer du côté de ceux qui bénéficient de l'identification spectatorielle. En devenant lui-même adjuvant, le cheikh amazigh prend ses distances de ses coreligionnaires. Les autres Rifains musulmans sont en effet montrés, tout au long du film, comme de cruels agresseurs et des violeurs potentiels.

Comme souligné plus haut, le personnage amazigh souffre de la confusion avec son voisin arabe. *The Wind and the Lion* n'échappe pas à la règle mais y ajoute une nuance. Dans le dialogue suivant entre le secrétaire de la Maison Blanche et le président américain, celui-ci ose même une comparaison raciale entre les Arabes et les Amazighs dans leur supposée «nature guerrière» :

- Theodore Roosevelt : [examinant un fusil qu'il a reçu pour son anniversaire] Je parie que Raisouli en a un, lui. Il sait ce que ça vaut d'avoir une bonne arme. Le fusil est l'âme même de l'Arabe.

- Secrétaire du Président : Raisouli est Berbère. Mr. le Président.

- Theodore Roosevelt : Cela compte double pour les Berbères⁵⁷.

La dernière expression du personnage de Théodore Roosevelt, le président américain, interpelle à plusieurs niveaux. Sa réplique implique un jugement de valeurs dépréciateur vis-à-vis des Amazighs. Si l'Arabe est un guerrier et il a le fusil dans l'âme, l'Amazigh l'est encore plus parce que, selon T. Roosevelt, cela compte double pour lui. Dans la bouche du président américain, cette qualification prend un autre sens. Elle recycle en effet les qualificatifs de barbare et de sauvage, longtemps collés aux Amazighs durant l'époque médiévale et dans les productions orientalistes.

⁵⁷ - Theodore Roosevelt : [examining a rifle he has received for his birthday] You can be sure that Raisuli fellow has a rifle that fits him. Those people know the value of a good weapon. The rifle is the very soul of the Arab.

- President's Aide : Raisuli's a Berber, Mr. President.

- Theodore Roosevelt : It goes double for Berbers!

Mis en scène en 2000, *Gladiator* de Ridley Scott est une grande production hollywoodienne qui, grâce à son succès planétaire, a remis au goût du jour le genre cinématographique du Péplum. L'histoire se déroule en l'an 180 après J. C. (mais pas avant comme le mentionne par erreur le prologue du film). Il raconte l'histoire du général Maximus Decimus qui est ami avec l'empereur Marc Aurèle. Celui-ci sera trahi et assassiné par son ambitieux fils Commode. Maximus est capturé et réduit en esclavage en Afrique du Nord. Il y deviendra gladiateur. Pour sa vengeance, il va devoir risquer sa vie pour la distraction des Romains, et conquérir la foule du Colisée pour venger sa femme, son fils ainsi que Marc Aurèle.

Si *Gladiator* est présent dans notre corpus, c'est bien pour une partie du film, celle qui se déroule en Afrique du Nord, plus précisément en Maurétanie Tingitane, province romaine qui correspond à une partie du Maroc actuel. En effet, le film se déplace géographiquement dans cette contrée du monde suite à l'enlèvement du général Maximus. Il y sera séquestré dans un camp de gladiateurs et c'est là qu'il devient un gladiateur. Là, le film commet une énorme erreur historique : les habitants de ce territoire sont tous habillés en costumes arabes et parlent même l'arabe. Rappelons que l'histoire se déroule en l'an 180, c'est-à-dire au moins cinq siècles avant l'arrivée des Arabes en Afrique du Nord ! Le tournage de cette partie du film au Maroc a sûrement influencé l'instance filmique mais bien évidemment cela n'excuse en rien l'ignorance historique dont elle a fait preuve.

Dans ce territoire en Afrique du Nord, Maximus va être sauvé de la mort par un personnage indigène avec qui il va se lier d'amitié. Ce personnage qui porte le prénom de Juba. Ce patronyme, faut-il le rappeler, est amazigh. Il a même été porté par deux des rois berbères les plus célèbres, Juba et Juba II. Et, bien évidemment, ce personnage du film parle également arabe. On est là devant un déni d'Histoire et un négationnisme pur et simple mais qui trouve des explications dans le caractère expéditif des productions hollywoodiennes où les raccourcis historiques sont souvent mis en scène⁵⁸.

Le prochain film de notre corpus est le plus récent. Réalisé par le Mexicain Alejandro González Iñárritu en 2006, *Babel* est une coproduction entre les Etats-Unis, le Mexique et la France. Il met en scène quatre histoires différentes se déroulant entre le Maroc, les Etats-Unis, le Mexique et le Japon. Dans la partie marocaine, on fait la rencontre d'Ahmed et Youssef, deux enfants marocains habitant un village isolé dans les montagnes de l'Atlas. Ils jouent avec le fusil que leur père vient de recevoir d'un touriste japonais. En voulant tester la distance de frappe des balles, l'un d'eux vise, tire et touche un bus de touristes américains. Parmi eux, Susan et Richard, un couple à la dérive. Susan est blessée...

Parmi tous les films de notre corpus, *Babel* est l'un des rares films qui traitent les personnages amazighs d'une manière équilibrée. Le scénario de Guillermo Arriaga place même l'intrigue à l'intérieur même du foyer amazigh. On rentre chez Ahmed et Youssef, les deux enfants par qui le drame est arrivé. Dans son but d'analyser les

⁵⁸ C'est d'ailleurs l'un des reproches souvent adressés à Hollywood, surtout quand il s'agit de productions où l'exactitude historique est de mise (les films historiques, les biographies...).

mécanismes de la communication, Babel présente alors une famille berbère (même si ses membres parlent entre eux en arabe) qui atteint la normalité, un stade rarement atteint par les personnages amazighs dans les films de notre corpus. Obligé de rester dans le village berbère à cause de la blessure de Susan, le couple américain est également invité dans un autre foyer. Une vieille dame va même apaiser les souffrances de Susan en lui offrant un sebsi, un calumet marocain de cannabis. Cassant les barrières linguistiques, ces différents personnages entrent alors dans une communication interculturelle ouverte et possible, équation centrale du film.

Par l'arrivée du couple américain au Maroc et l'intrusion du film dans les foyers amazighs, Babel interpelle un autre film hollywoodien. Il s'agit d'Un Thé au Sahara (The Sheltering Sky 1990) de Bernardo Bertolucci. Basé sur un roman de Paul Bowles, le film raconte l'histoire de Port et Kit, un couple américain en dérive, qui viennent au Maroc pour se ressourcer. Ils débarquent à Tanger et ensuite prennent la route du sud pour aller au désert. Fort malade, Port meurt laissant Kit seule dans le désert. Libre, Kit va choisir de rester dans le Sahara. Elle part alors dans une caravane en compagnie d'un jeune Touareg qui devient son amant...

Comme dans toutes les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires, des différences existent entre le roman célèbre de Paul Bowles et le film, non moins célèbre, de Bertolucci. Mais il y a une différence qui nous semble la plus importante, surtout qu'elle a lien fondamental avec le thème de notre article. Après la mort de Port, Kit part errer dans le Sahara. Dans le roman, Paul Bowles imagine la femme rencontrer des Touaregs. Ceux-ci vont la kidnapper et la violer. L'un d'eux va même la garder comme esclave sexuelle. Dans le film, Bertolucci n'utilise pas cette séquence. Bien au contraire, il va imaginer Kit rencontrer et s'amouracher du jeune Touareg. Conscient que cette grande trahison du livre de Bowles ne va pas plaire à ses lecteurs, Bertolucci l'assume et la justifie : durant le tournage, il a longtemps discuté avec les Touaregs sur leur coutumes et leur culture et il est sorti par la conclusion que le viol n'en faisait pas partie. C'est ainsi, explique-t-il, qu'il a changé radicalement la séquence du viol de Kit par les Touaregs⁵⁹.

Comment expliquer l'attitude, inhabituelle par rapport à la majorité des films de notre corpus, des deux dernières productions hollywoodiennes à l'égard de l'altérité amazighe ? Qu'est ce qui pousse un metteur en scène de proposer un autre traitement de l'altérité amazighe, quitte à violer la sacralité de l'œuvre littéraire qui est à l'origine du film ? La réponse est à chercher, sans doute, dans les personnalités mêmes des réalisateurs et le degré de liberté dont ils jouissent dans la fabrication d'un film. Sans oublier que l'Italien Bernardo Bertolucci et le Mexicain Alejandro González Iñárritu sont connus pour être des auteurs intellectuels qui n'obéissent pas facilement aux diktats des grands Studios. Ils sont alors dans une position qui peut leur permettre de refuser les clichés et les stéréotypes, sans cesse recyclés par ces mêmes Studios. Il y a clairement, dans ces deux films, un autre ton et une autre manière de traiter l'altérité

⁵⁹ Nancy Keefe Rhodes, *A Second Take The Sheltering Sky* in Stylus Magazine, 2006-10-11.

amazighe. D'ailleurs, parmi tous les films de notre corpus, ces deux productions sont les seules que nous pouvons considérer comme des films d'auteurs.

Nous l'avons vu, tout au long de cet article, l'imagerie hollywoodienne de l'Amazigh est une influence directe de l'esthétique et des thématiques du Moyen Age et de l'orientalisme. En accord parfait avec la représentation orientaliste, le personnage amazigh est souvent disqualifié voire déshumanisé dans les productions cinématographiques hollywoodiennes. Les cinéastes et les scénaristes américains tombent dans un recyclage fréquent des deux registres orientalistes précédemment cités : l'érotisme et le danger. Comme dans *The Lion and the Wind* ou *the Sheltering Sky*, les Amazighs représentent un danger (kidnapping, vol, meurtre...) pour les personnages occidentaux. Pourtant, ces derniers peuvent éprouver une certaine attirance, souvent érotique, envers les premiers.

Vu la proximité géographique et culturelle, l'Amazigh est souvent confondu, voire même substitué, par l'Arabe. L'instance filmique hollywoodienne semble ne pas maîtriser le mélange ethnique qui caractérise les territoires nord-africains. *Gladiator*, par exemple, montre des Arabes dans une région où ils ne sont censés être que cinq siècles plus tard. A l'inverse, les Amazighs qui peuplaient la région en cette période sont étrangement absents du film. Aux yeux de Hollywood, cette confusion et ce voisinage entre l'Arabe et l'Amazigh vont faire en sorte que les deux bénéficient des mêmes représentations négatives. Kidnappeur de blondes, cheikh vaniteux, violeur potentiel, «despote oriental», etc. Les étiquettes réductrices ne manquent pas pour les qualifier ensemble. Ainsi, et à l'instar des personnages arabes, l'Amazigh peut facilement être compté parmi les ennemis «naturels» de l'Amérique.

L'altérité amazighe entre dans une conception hollywoodienne dichotomique et binaire. Cette dernière conçoit le monde dans un schéma simpliste : «Nous» (les Américains) vs «Eux» (les Autres). Néanmoins, en mettant en scène l'altérité amazighe, le cinéma hollywoodien ne dévoile finalement que ses propres structures mentales. «L'autre» sert de miroir mais qui ne reflète pas une quelconque réalité amazighe, il est plutôt un miroir sans teint reflétant plutôt ceux qui sont placés derrière lui et qui mettent en scène cette altérité. Autrement dit, les différentes représentations des personnages amazighs à Hollywood ne nous renseignent pas tant sur l'Amazigh que sur «l'inconscient collectif américain» lui-même.

Le Paysage audiovisuel sud-méditerranéen Focus : Panorama de l'audiovisuel Algérien.

Sahar ALI

Expert Médias, Euromed Audiovisuel III,

Responsable du Projet de collecte et analyse des données cinématographiques et audiovisuelles des pays sud-méditerranéens, en coopération avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, France.

La présente contribution s'inscrit dans le cadre du Projet de collecte et d'analyse des données statistiques sur le marché audiovisuel et cinématographique des pays sud-méditerranéens partenaires du Programme Euromed Audiovisuel III, en coopération avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Le projet vise à identifier les sources régulières de l'information (nationales et internationales), publique ou privée couvrant des domaines variés : télévision, film, politiques publiques de financement, vidéo, capacités de production, infrastructure de distribution, et piratage audiovisuel. Et par voie de conséquence, mettre en place un processus de collecte de données, indispensable à la structuration et au développement des marchés concernés.

La dynamique médiatique qui s'est installée, ces dernières années en Algérie, à travers l'éclosion des chaînes satellites, la promulgation récente de la loi relative à l'activité audiovisuelle et l'importance cruciale du rôle des médias dans les mutations sociopolitiques prêtent à réfléchir sur les possibilités de développement et de structuration du médium télévisuel dans le pays. La marge importante de la liberté d'expression, la concurrence sur l'information et la course à la part d'audience sont devenues les nouvelles caractéristiques du paysage audiovisuel algérien qui compte plus de trente chaînes satellites en mars 2014. En dépit de quelques imperfections, le marché médiatique algérien innove par le recours massif à la télévision par satellite et aux médias numériques.

Pour atteindre l'objectif de fournir les éléments clés indispensables au développement du marché audiovisuel algérien, cette étude aborde dans un premier temps, l'ensemble des données de base liées à la spécificité de l'objet étudié, et ce à travers un redressement chiffré du paysage audiovisuel sud-méditerranéen. Ensuite, le «Focus Algérie» viendra nous renseigner davantage sur le potentiel et les capacités du marché audiovisuel et cinématographique algérien.

Paysage audiovisuel sud-méditerranéen

La présence des opérateurs satellitaires et leur facilité de diffusion justifient l'explosion du nombre de chaînes arabes. La transmission par satellite est assurée par 17 opérateurs satellitaires, en tête de liste : Arabsat, Nilesat et Noorsat. En 2011, la (WTA) World Teleport Association (WTA) a classé l'Opérateur Arabsat comme l'entité commerciale la plus performante⁶⁰. D'autres opérateurs satellites assurent la

⁶⁰ World Teleport Association (WTA) Report : *Satellite Operator Benchmarks 2012*.

transmission des chaînes arabes en Europe et en Afrique, citons entre autres: ARABSAT C5, EURO BIRD 1, et EUTEL SAT HOT BIRD. Selon Arabsat, en mai 2013, 90,4% des chaînes satellites arabes diffusent en définition standard (SD). Alors que 2,4% diffusent en haute définition (HD), 7,3% emploient les deux modes de transmission.

PHOTOS-1

Entre 2009 et 2013, le nombre de chaînes satellites arabes est passé de 696 en 2009, à 1320 en 2013. L'on notera que sur ce total de 1320 chaînes, recensées par l'ASBU (Arab Satellite Broadcasting Union) dans son rapport de 2013, plus de 270 chaînes de télévision (soit 20,4%) sont établies dans les pays concernés, sans compter les nombreuses chaînes diffusées à partir d'autres pays arabes ou de pays européens appartenant toutefois aux pays sud-méditerranées partenaires du Programme Euromed Audiovisuel et reçues par satellite. En tête de liste figure le marché égyptien dépassant 100 chaînes est suivi par la Jordanie avec 38 chaînes, l'Algérie 36 et le Liban 34.

PHOTOS-2

Focus Algérie : Paysage télévisuel algérien

- L'Offre publique

L'ENTV (Entreprise Nationale de la Télévision) est le seul organisme de télévision en Algérie. Elle a une vocation sociale et culturelle, elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est placée sous la tutelle du ministère de la Communication. Sur le plan de l'audiovisuel national, l'Algérie dispose actuellement de cinq chaînes publiques. Celles-ci visent, à travers leurs programmes, à la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel et social. Elles offrent un éventail de programmes reflétant le désir de répondre aux besoins d'un public composite et ce en matière de culture, d'information, de service et de divertissement. Il s'agit des chaînes suivantes : La Terrestre, Canal Algérie, Algérie 3 (A3), Algérie 4 (A4), et Algérie 5 (A5). Lancée le 18 mars 2009, A4 est une chaîne en langue amazighe qui diffuse par satellite. A l'instar de Canal Algérie et A3, Algérie 4 fait partie du bouquet Free.

- Les chaînes privées

En mars 2014, on compte 31 chaînes satellites privées algériennes de genres divers (généralistes, chaînes d'informations et politiques). En dépit de leur statut de sociétés de droit étranger, les chaînes algériennes privées tentent de promouvoir un espace

audiovisuel répondant aux attentes des téléspectateurs algériens. La loi N°14-04 du 24 février 2014 relative à l'activité audiovisuelle ambitionne de régulariser le champ audiovisuel et de permettre, pour la première fois, la création de chaînes de télévision privées sur le sol algérien. Il convient de noter que tout en diffusant à partir de l'étranger (Jordanie, Bahreïn, Royaume-Uni, France, Suisse), la majorité des chaînes privées algériennes disposent de bureaux de représentations et de studios en Algérie. La répartition par genre accorde le taux le plus élevé aux chaînes généralistes (14). La deuxième position est occupée par les chaînes politiques (7). La troisième position est réservée aux chaînes d'infos (5 chaînes). La catégorie «Autres» : groupe une chaîne pour Enfants, deux chaînes de Télé-achat et une chaîne culinaire. Nous trouverons également que certaines chaînes ont choisi des dénominations amazighes sans pour autant présenter un contenu lié à la langue, la culture et l'identité amazighes. Citons parmi celles-ci : Djurdjura, Hogar TV, à un moment donné Atlas TV, et enfin Djazairia qui suit davantage une ligne éditoriale axée sur l'Algérianité.

PHOTOS-3

Paysage cinématographique algérien

Le deuxième volet de cette étude dresse un panorama du cinéma en Algérie.

- Données générales

Le ministère de la Culture est l'entité officielle chargée du cinéma en Algérie. Plusieurs institutions cinématographiques sont sous la tutelle du ministère de la Culture, à savoir : le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), le Centre algérien de la cinématographie (Cinémathèque) et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC). Le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (FDATIC) relève également du ministère de la Culture.

Le financement des productions cinématographiques est mis sur le compte du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (FDATIC). Dans cet objectif, un montant annuel de 200 millions DZD⁶¹ (soit 1.8 MEUR) provenant du budget de l'État est alloué au Fonds. Dans le même contexte, le FDATIC verse la subvention allouée à certains projets ayant reçu l'aval à une autre tutelle du ministère l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC). Au milieu de l'année 2013, l'AARC avait déjà soutenu un total de 78 films dont 42 longs-métrages, 6 courts-métrages et 30 documentaires⁶².

⁶¹ Direction du développement et de la promotion des arts (DDPA), Ministère de la Culture, Alger, février 2014.

⁶² AARC at FOFA, AARC's Productions & Co-Productions (2010-2013), 7th Oran Arab Film Festival, International Village "Diwane Abderrahmane Bouguermouh", From 23rd to 30th september 2013.

Les conditions de distribution et d'exploitation limitant la croissance du marché cinématographique, les carences et les obstacles freinant le développement d'une vraie industrie du cinéma en Algérie, les films algériens existent bel et bien sur les scènes régionale et internationale. De même que les festivals organisés dans le pays réussissent à forger une place à l'Algérie sur les calendriers régional et international des événements cinématographiques. Même s'il demeure encore insuffisant, l'apport financier de l'État, par le biais du FDATIC (Fonds de développement des arts, des techniques et de l'industrie cinématographique) ou via l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), joue un rôle extrêmement important dans la promotion de la production nationale, notamment pour les documentaires et courts-métrages au financement généralement moins élevé que celui des longs-métrages. Dans le même contexte, le maintien du rôle de producteur de film assuré par l'EPTV est fortement recommandé.

PHOTOS-4

L'Algérie a signé des accords de coproduction et de coopération cinématographique avec les pays suivants : le Canada, l'Italie et la France. Le plus récent est celui conclu avec la France en date du 4 décembre 2007. De même, un accord de coproduction et d'échange cinématographique lie l'Algérie à l'Union du Maghreb Arabe depuis avril 1994.

Le cinéma amazigh : le cinéma de langue tamazight a fait son apparition en Algérie dans les années quatre-vingt-dix. Grâce à la télévision, des films de culture berbère existaient auparavant comme : Les oiseaux de l'été d'Abderrahmane Bouguermouh ou Les Rameaux de feu de Mohamed Ifticène. Nonobstant, ce sont des films comme Macahu (1995) de Belkacem Hadjadj, La Colline oubliée de Bouguemouh (1996), La Montagne de Baya (1997) d'Azzeddine Meddour et des chefs d'œuvre à l'instar de La Maison jaune de Amor Hakkar et Mimezrane d'Ali Mouzaoui qui permettent au film amazigh de se forger une place dans la cinématographie algérienne. D'année en année, le cinéma d'expression amazighe n'a cessé de s'étoffer et de s'améliorer, sur les plans thématique, technique et esthétique. A partir de 1999, année du lancement du Festival du film amazigh sous l'égide du Haut Commissariat à l'Amazighité, l'amazighité à l'écran continue de se développer et d'émerger au grand jour. L'incursion remarquable des films amazighs sur la scène nationale et internationale ces dernières années, constitue un plus pour la cinématographie algérienne. Jusqu'en juin 2014, le répertoire du film amazigh compte :

- Longs-métrages pellicule : 9 films.
- Courts-métrages pellicule (y compris le 16 mm) : 12 films.
- Documentaires sur support professionnel : une cinquantaine de films.

Il convient de signaler qu'à l'actif du Festival du film amazigh, une vingtaine de courts-métrages (y compris des films d'animation) qui ont été produits dans le cadre des ateliers d'initiation et de formation aux métiers du cinéma. Toujours dans le cadre de la promotion du cinéma amazigh, le Festival du film amazigh a lancé depuis 2007, la revue dénommée «ASARU» (qui signifie Film) en expression amazigh. A son actif aussi, d'autres publications en rapport avec le cinéma, telles que: «Actes d'animation des ciné-clubs», «Sauvons nos salles de cinéma», «Techniques de la réalisation d'un film d'animation» et une autre publication de prime importance intitulée «La Méthode audiovisuelle de l'apprentissage de tamazight». Il est à signaler que le documentaire de 52 mn réalisé par Si El Hachemi Assad intitulé Le fils de l'Amazigh vivra (Ad Yidir Mmi-s Umazigh) est accompagné d'un livre et d'un livret en braille comprenant le synopsis et l'affiche technique du film.

- Données sur l'exploitation : Réseau des salles et Distribution du film algérien en Europe

Réseau des salles : selon les données du ministère de la Culture, sur les 458 salles existant au lendemain de l'indépendance, il n'en reste que 318 dont 91 sont quasi-opérationnelles. Le reste a été soit détourné de sa vocation d'origine soit en état d'abandon. Sur les 318 salles de cinéma existantes au niveau national, seule une soixantaine appartient au secteur de la culture (un taux de 20%). Un bon nombre de salles appartenant aux APC (un taux de 72%) et enfin, 26 salles appartiennent à des tiers, entre personnes privées et autres institutions (soit un taux de 8%).

PHOTOS-5

Distribution du film algérien en Europe : selon la base de données LUMIERE de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, entre 1996 et 2013, 41 films algériens ont été distribués en Europe. 21 films de ce répertoire sont des coproductions uniquement algéro-françaises et 14 sont des coproductions majoritaires avec la France et souvent d'autres partenaires (Italie, Belgique, Allemagne, Tunisie). Enfin, Indigènes (2006) et Hors-la-loi (2010) du réalisateur Rachid Bouchareb sont les deux films de ce répertoire ayant enregistré le nombre d'entrées le plus élevé. Réalisant 2.995.992 d'entrées en France, Indigènes bat les records des films algériens distribués dans l'Union européenne avec 3.172.612 entrées. La sortie de Hors-la-loi (2010) dans les salles européennes a permis au film de réaliser 427.065 entrées en France et 474.722 entrées dans l'ensemble des marchés nationaux de l'UE. Ce film a été une des révélations du Festival de Cannes de 2010.

En guise de conclusion de ce panorama du secteur audiovisuel et cinématographique en Algérie, il est important de souligner que la promulgation des nouvelles lois relatives à l'audiovisuel et au cinéma consiste en une prise de position étatique s'inscrivant dans le cadre de la politique générale de l'Algérie et dans son budget, et

visant l'établissement d'une infrastructure solide et moderne des industries créatives dans le pays. Avec l'éclosion des chaînes satellites favorisant une marge importante de la liberté d'expression et les films subventionnés par l'État et primés dans les festivals régionaux et internationaux, l'Algérie connaît un développement significatif de son secteur audiovisuel.

Le développement est certes lent mais il existe. Toutefois, le rôle du secteur privé est hautement requis. L'investissement privé dans le secteur de manière générale est susceptible de remédier à maintes problématiques, entre autres sur le plan cinématographique, celle de la distribution quasi inexistante en raison de l'état des lieux des salles commerciales et du désenchantement du public pour celles-ci, et de contribuer à l'établissement d'un mécanisme d'exploitation.

L'importance de l'audiovisuel et du cinéma comme formes d'expression, comme moyens de dialogue interculturel et comme activités économiques créatrices de valeur ajoutée et d'emploi, nécessite de la part des pouvoirs publics algériens l'élaboration de politiques davantage ambitieuses permettant aux productions audiovisuelles et cinématographiques de concurrencer sur leur marché national, mais aussi de circuler régulièrement dans la région et à travers le monde. Ces politiques de soutien devraient porter sur l'ensemble de la filière (formation, développement, production, postproduction, distribution) et sur l'ensemble des formes de diffusion (salles, télévision, vidéo physique, vidéo à la demande). Décidément, la mise en œuvre de ces politiques publiques de soutien requiert une meilleure intelligence économique et une meilleure transparence des marchés et des formes d'aide, ce qui serait, à priori, bénéfique pour tous les acteurs du marché et en particulier pour les investisseurs et les ayants-droit.

Éléments choisis de bibliographie

- Pour l'intégralité de l'étude sur les marchés audiovisuel et cinématographique en Algérie, veuillez consulter :

S. Ali, Monographies nationales : 6. ALGÉRIE, Projet de collecte de données sur les marchés cinématographiques et audiovisuels dans 9 pays méditerranéens, Euromed Audiovisuel III / CDSU en collaboration avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel (Strasbourg), Tunis, mars 2014,

- Belkacem Mostefaoui, «La mission de service public audiovisuel en Algérie», Institut Panos Paris et Observatoire Méditerranéen de la Communication, Paris, mai 2012.

- AARC at FOFA, AARC's Productions & Co-Productions (2010-2013), 7th Oran Arab Film Festival, International Village "Diwane Abderrahmane Bouguermouh", From 23rd to 30th September 2013.

- Ahmed Bedjaoui, «L'Algérie au miroir de son cinéma» in Réflexions et Perspectives, revue scientifique et académique de l'Université d'Alger 2, Office des publications universitaires, Alger, juin 2012, pp. 393-420.

- Base de données LUMIERE de l'Observatoire européen de l'audiovisuel : www.lumiere.obs.coe.int.

- Lucas Rosant, «Census and Analysis of film & Audiovisual co-productions in the South-Mediterranean Region 2006-2011», Euromed Audiovisuel III, Regional Capacity Development Support Unit (CDSU).

Les médias amazighophones : la langue en usage.

Ramdane BOUKHEROUF

*Maître-Assistant, Université Mouloud Mammeri,
Tizi-Ouzou, Algérie.*

Sociographie des premiers journalistes amazighophones de la Radio algérienne. Caractéristiques et parcours.

Hakim HAMZAOUI

*Maître-Assistant, ENSJSI,
Doctorant en SIC à l'Université d'Alger 3,
Alger, Algérie.*

تمثلات الثقافة الامازيغية عبر التلفزيون الجزائري.
رؤية نقدية تقييمية

آيت قاسي ذهبية

*أستاذة مساعدة "قسم الإعلام و الاتصال"،
جامعة مستغانم،
الجزائر.*

Etude descriptive et analytique de journaux télévisés amazighophones ! TV4 de l'ENTV et de la Chaîne privée Dzair TV (2014).

Fatma KEBOUR

*Maître-Assistant, ENSJSI,
Alger, Algérie.*

Ouiza MOHAMED-SAÏD

*Master 2, ENSJSI,
Journaliste à l'ENTV,
Alger, Algérie.*

Introduction

L'année 1980 a été marquée par des événements en Kabylie qui ont montré l'engagement populaire en vers la cause berbère et ce fut un tournant décisive, désormais la revendication linguistique est énoncée au grand jour. Depuis l'indépendance en 1962 jusqu'au 1988 la position des autorités vis-à-vis de la langue et de la culture berbère a été caractérisée par l'exclusion et la répression, mais depuis 1989, et avec les changements survenus sur la scène politique en Algérie ; ouverture et multipartisme ; beaucoup de changements ont été réalisés à plusieurs niveaux et y compris sur le plan de la langue et la culture amazighe.

Le 25 janvier 1990 une manifestation a été organisée par le mouvement culturel berbère devant l'Assemblée Populaire Nationale à Alger, pour revendiquer la création d'un institut ou un département de la langue amazighe à Tizi-Ouzou. Une revendication légitime qui a reçu une réponse favorable de la part des autorités. Deux instituts dédiés à la recherche et la formation dans le domaine de la langue et la culture berbère ont été mis en place à Tizi-Ouzou et à Bejaia.

Par ailleurs, sur le plan audio-visuel, la chaîne de radio diffusion kabyle chaîne 2 a eu une augmentation de sa phase horaire et ses émissions élargies aux dialectes chaoui et mozabite.

En 1995, la création de Haut Commissariat de l'Amazighité (HCA), au près de la présidence de la république, avec comme première mission la réhabilitation et la promotion de l'Amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité nationale. En 1996, le préambule de la constitution affirme que l'identité nationale est fondée sur l'arabité, l'islamité et l'amazighité. Et en 2002, une avancée historique considérable, le berbère a été constitutionalisé au statut de deuxième langue nationale en avril 2002, le texte officiel précise que tamazight est également langue nationale, l'état ouvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Tant de résultats jusqu'alors impensables obtenus de haute lutte, le pouvoir se rendit enfin à l'évidence et accepta de faire des concessions pour une Algérie réconciliée avec elle-même, avec son histoire et avec sa culture.

Les acquis ne se sont pas arrêtés là, une nouvelle avancée dans le système éducatif avec l'introduction de la langue amazighe dans l'école algérienne d'une part et d'autre part dans le domaine de la communication, avec le lancement d'un projet de création d'une chaîne de télévision à expression amazighe en 2004, il faudra attendre jusqu'au 18 mars 2009 pour la naissance de la chaîne. Viens alors un autre élément d'émancipation de tamazight.

En effet, depuis l'indépendance de l'Algérie, l'information est restée un élément de domination et de propagande, et la chasse gardée du pouvoir pour projeter sa vision de la politique nationale et internationale. Par ailleurs, l'Algérie compte entre 25 et 30% de population berbérophone ce qui représente ainsi une frange importante de la société. Mais cet état de fait n'est pas répercuté sur le paysage médiatique puisque nous n'avons qu'une seule chaîne amazighe.

Alors que la langue amazighe est un des éléments constitutifs de la culture sociétale algérienne, qui caractérise un pan entier de la population. Comme nous l'avons expliqué avant, la chaîne nationale terrestre a initié en 1992 un journal en expression amazighe avant de créer une chaîne d'expression entièrement berbérophone. Cet intérêt dénote d'une volonté de communication.

Aussi, aujourd'hui, le lancement de nouvelles chaînes satellitaires aussi bien étatiques que privées aurait pu changer cette donne. Mais, à l'évidence, il n'y a qu'une seule chaîne privée algérienne, en l'occurrence Dzair TV, qui diffuse un JT en langue amazighe. Un souci qui devrait être prépondérant pour investir le champ médiatique algérien.

Notre contribution consiste en première partie à relever les faiblesses et l'insuffisance, et aussi de montrer les points forts sur lesquels repose le Journal Télévisé (JT) de la chaîne A4 dont des suggestions seront mises à profit pour la formulation d'un modèle d'organisation et de fonctionnement mieux adapté aux réalités de l'Algérie.

Aussi, cette étude n'a pas la prétention de critiquer les valeurs informationnelles, les méthodes et les mécanismes de travail existant, mais à partir d'un regard scientifique, réévaluer ces méthodes et ces mécanismes de travail préalable pour l'élaboration d'une vision intégrant les évolutions multi formes en cours.

Ce regard pragmatique à l'étude portée sur le Journal Télévisé (JT) à la chaîne TV 4 et Dzair est une nécessité et une ambition de s'est réappropriée les normes professionnels dans le processus de la fabrication d'un journal télévisé (JT) à la chaîne A4, multi variantes linguistiques avec objectif de libérer les énergies pour un rendu à la hauteur des attentes des populations amazighes en Algérie. L'appréciation que nous avons de l'information à travers ces chaînes satellitaires reste très subjective et nécessite une analyse critique du traitement de cette même information et du discours médiatique distillé par les différentes chaînes présentes sur la scène médiatique.

D'où l'intérêt que nous portons à ces deux chaînes, Nous étudierons la différence de traitement de l'information qui pourrait exister entre elles d'une part et d'autre part le type d'expressions adoptées par ces chaînes et leurs commanditaires pour attirer le plus possible de téléspectateurs.

Dans cette deuxième partie de notre travail, nous nous proposons de traiter un segment de cette vaste entreprise qu'est le traitement de l'information quotidienne. Nous nous concentrerons sur les JT d'expression berbérophone.

A cet effet, nous présentons une analyse du contenu des JT des deux chaînes, en se focalisant sur le traitement de l'information. Ceci nous conduit à poser plusieurs questions.

Quelle est l'identité de ces deux nouveaux acteurs de la sphère médiatique algérienne, la TV4 (tamazight) et Dzair TV ?

Y a-t-il une différence de traitement de l'information nationale et internationale ?

Dzair TV, en tant que nouvelle chaîne privée proposant un JT d'expression amazighe.

Qu'apporte-t-elle d'original pour l'espace médiatique algérien d'une part et pour la promotion et le développement de la langue amazighe d'autre part ?

Quels types de sujets, les deux chaînes traitent-elles d'une façon prioritaire ?

Y a-t-il un choix de sujets traitant des régions berbérophones, ou le JT est-il juste une simple traduction du JT d'expressions arabe ou française ?

- Les caractéristiques de ces JT,
- Durée,
- Le classement des informations,
- Les genres journalistiques utilisés.

Histoire de l'information amazighe à l'ENTV

La télévision algérienne intégrait en 1992 un résumé d'actualité sans images en kabyle et en chaoui d'une durée de cinq 5 minutes après les journaux télévisés de 13h00 et de 23h00, jusqu'en 1996, année de lancement d'une édition complète de plus de quinze 15 minutes avec images d'un journal télévisé en langue amazighe, c'était le rendez-vous de 18h00.

Depuis l'intégration de tamazight à l'ENTV le Rendez-vous de l'information est le programme le plus attendu chez le téléspectateur amazighophone qui considère ce Rendez-vous comme un acquis et une valeur ajoutée dans leurs mémoire de combat pour la culture et l'identité amazighe. En 1992 que Sid Ahmed Ghezali qui occupait le poste de chef de gouvernement décide à bord d'un avion, que le tamazight sera introduit à l'ENTV, dans deux résumé de l'actualité sans images seront diffusé en kabyle et en chaoui, en alternance après les journaux télévisés de 13h00 et de 23h00, comme plan d'urgence, et pour nécessité de service, ce résumé d'actualité été assuré par l'équipe journalistique de la chaîne 2 de la radio nationale, le premier résumé en kabyle à été présenté par Sadek Joudat et Akila Ait Si Ali, et en chaoui⁶³ par Louiza Barouki et Brahim Ouetare.

Très vite, la télévision nationale, décide de mettre en place son staffe rédactionnel pour le résumé amazigh, un casting est lancé, Sous la supervision du journaliste défunt, Smail Yefsah, qui donnait son accord pour trois noms, Cherif Mammeri et

⁶³ Entretien, Amar Ben Djedda, journaliste spécialisé, ENTV.

Nadia Khrif pour le kabyle et Amina Ben Djeda pour le chaoui en leur gardon Louiza Baranki comme voix féminine elle sera remplacé par Ilham Achire.

Le résumé n'a pas changé de conception ni de durée jusqu'au 7 juin 1996, jour de lancement du premier journal télévisé en tamazight, c'était le rendez-vous d'information de 18h00.

Le staff rédactionnel, avec lequel le JT a été lancé, était un groupe de jeune journaliste qui n'avait pas l'expérience des journalistes qui ont lutté pour la cause amazighe et leurs but, en priorité c'était la promotion de cette langue maternelle, les journalistes travaillaient dans une même rédaction et ils essayent de traduire les sujets des autres éditions 13h00 et 20h00 puisqu'ils ne sortaient pas sur le terrain.

Lors du visionnage des JT de cette période nous avons remarqué que la traduction se faisait avec le même dialecte du présentateur, pour donner une identité à ce JT, exemple, Zahra Ferhati, ancienne journaliste, qui est kabyle en édition chaoui elle lisait le commentaire en chaoui. Aussi la conception du JT était la même que celle des autres éditions puisque cette rédaction faisait partie de la direction de l'information donc ils avaient la même feuille de route.

Le journal télévisé a été lancé par les présentateurs des éditions de JT existant à l'ENTV, c'était l'événement et le lancement était comme suit : «aujourd'hui n'y aura plus de résumé sans images d'information en langue amazighe, parce qu'à partir d'aujourd'hui vous allez suivre une édition de JT complète avec des images, assurée par un staff de journalistes, et hier il y a eu un enregistrement d'un numéro zéro»⁶⁴.

La diffusion du premier JT était accompagné d'un synthé rappel écrit en langue arabe placé en bas sur le l'angle gauche de l'écran. La première édition en variante chaoui a été présentée par le journaliste Ammar Ben Djedda.

Le journaliste présentait son journal avec sa langue maternelle en toute fierté et considère ce moment «un instant de fête qui sera poursuivi par plein d'autres acquis pour la langue amazighe tout ça est venu après de longs sacrifices, et attentes de la part de tous les amazighes»⁶⁵ et les sujets variés, entre officiel, politique, actualité, développement, international, sport, culture et autres, les journalistes traduisent les sujet mixés (sans ambiance) tels qu'ils sont dans les autres éditions (13h00).

Ce journal qui est consisté d'une édition complète (avec images) de 20 minutes diffusée quotidiennement à 18h00 sur la chaîne terrestre et Canal Algérie -destiné à l'Europe ou grande communauté amazighophone est installé. Au début le JT été diffusé en kabyle et en chaoui, pour qu'il soit élargie à la variante mozabite le 28 octobre de la même année 1996 puis à la variante targuie le 28 octobre 2005, et chaoui le 28 octobre 2007, d'intégrer a ce rendez- vous⁶⁶. L'intégration des variantes linguistiques c'était selon les variantes qui passait à la radio chaîne 2, et à travers des appels des différentes associations, qui ont demandé chacune a son dialecte, que sa variante passe aussi dans ce média lourd, qui va contribuer à la promotion de cette langue, puis c'est une question d'identité aussi.

⁶⁴ JT du 7 juin 1996, édition 13h00, archive de l'ENTV.

⁶⁵ JT du 7 juin 1996, édition 18h00, archives de l'ENTV.

⁶⁶ Entretien avec Nourreddine Saad, journaliste, TV4-ENTV.

La diffusion du JT dans le cadre d'une chaîne de télévision A4

Tamazight à eu une chaîne de télévision le 18 mars 2009 avec le lancement de la TV4 généraliste, le staff réductionnel de JT a eu sa propre rédaction et la télévision nationale a recruté pour la chaîne A4, des programmeurs et des journalistes qui travaillent les premiers temps à la rédaction du JT, à la réalisation d'émissions spécialisées et à la production et cela par exemple : des émissions spécialisées comme «Tamurt-nney» de Cherif Mammeri, «Twiza» de M'hand Zardoumi, «Tazmert» du Docteur Boussada Ammar.

Les journalistes pouvaient sortir et faire des sujets sur le terrain, ils pouvaient même alimenter le journal télévisé avec les sujets de ces émissions, ou bien de rester uniquement à la rédaction et faire la traduction des sujets qui passaient dans les autres éditions, exemple 13h00 de la chaîne terrestre.

Même avec le lancement de la chaîne A4, le JT amazigh a gardé ses tranches de diffusion de 18h00 sur la chaîne terrestre et Canal Algérie, chaque jour une variante linguistique est diffusée, donc les composantes linguistiques sont diffusées par alternance, puisque cinq variantes linguistiques et un seul rendez-vous d'une édition complète qui est le JT de 18h00, ce qui pose un problème dans la transmission de l'information au téléspectateur d'une manière professionnelle et permanente, est assurée une des missions de l'ENTV qui est un service public, mais dans ce cas, si vous êtes Kabyle et vous regardez l'édition présentée par un présentateur kabyle vous allez comprendre le contenu, mais pour vous le rendez-vous prochain sera dans 5 jours, ce qui n'est pas conforme aux normes professionnelles d'un JT ni avec ses caractéristiques.

Organisation de la rédaction de l'information et sa structuration

- Effectifs

La rédaction de l'information amazighe se compose de cinq variantes linguistiques de langue amazighe et chacun à ses journalistes qui s'expriment avec leur propre dialecte, et la répartition d'effectifs selon les variantes et le poste qu'ils occupent est comme suit :

Poste / Variante	Rédacteur en chef	Chef d'édition	Journalistes	Présentateur	Total
Kabyle	1		12	2	15
Chaoui	-	01	06	1	06
Mozabite	-	01	07	2	07
Tergui	-	01	04	2	04
Chenoui	-	01	07	2	07

Tableau des répartitions des effectifs de la rédaction de JT.

Le lecteur de ce tableau nous permet de relever que les journalistes de la variante kabyle sont plus nombreux, mais ne travaillent pas uniquement à la Rédaction du JT. Dans les émissions spécialisées, quand on les supprime le nombre va diminuer à 6 effectifs en plus des deux présentateurs et aussi le rédacteur en chef.

Concernant la variante targuie elle compte le nombre le plus faible d'effectifs cela à cause de plusieurs raisons, la distance et les circonstances de vie de chacun (éloignement, loyer,...), mais rien n'empêche que l'édition targui existe. Pour les autres variantes le nombre d'effectifs était plus important, mais les journalistes ont préféré soit quitter la chaine amazighe et aller soit dans les autres chaines de l'ENTV, soit quitter carrément le domaine journalistique.

La structure de la rédaction de journal télévisé Amazighe de 18h00

GRAPHE 1

Organigramme de la rédaction de l'information de journal télévisé de 18h d'expression amazighe

Le staff de rédaction travail en équipe dans une atmosphère d'entente et de cohérence entre les collègues de différentes variantes et cela se remarque lorsque chaque journaliste aide l'autre à avancer et se présenter dans la meilleure image pour que le résultat soit à la hauteur des attentes des téléspectateurs.

Organisation des brigades des variantes

Tableau de service de chaque variante.

GRAPHE 2

Les équipes de chaque variantes travaillent avec un système de brigade en rotation ce qui fait que chaque variante travail trois jours et de récupère deux jours. Mais cela tout dépend de la nécessité de service, de l'actualité et des évènements.

Evolution de durée

GRAPHE 2

La durée de journal télévisé dépend aussi des programmes diffusés dans la chaîne terrestre et canal Algérie. Le journal télévisé amazighe occupe la même tranche de diffusion que la chaîne A4 amazighe qui est le rendez vous de 18h00.

Evolution linguistique des variantes dans le JT Amazighe

Les journalistes de la rédaction amazighe se réfèrent dans l'amélioration de leur connaissances linguistiques à ce qu'ils ont comme connaissances dans leur langue maternel, échange de mots avec leur collègues, ou ils font appel à leurs parents ou grand parents pour les aider pour le doublage, mais ces moyens vont contribuer à affaiblir la langue et non pas à l'améliorer. Avec le doublage on la restreint, dans une dimension qui ne permet pas sa promotion pour laquelle la chaîne a été créée.

Et dans la rédaction d'information de JT 18h00, le tamazight rencontre d'énormes problèmes dus en majorité au fait qu'il n'est ni aménagé ni standardisé.

Entre les défis et la mission de JT des points forts et des points faibles sont à relever, depuis 1992, tamazight ne cesse de se confronter à des défis nouveaux et à de nouvelles contraintes la mettant devant le fait de devoir véhiculer de nouvelles réalités et de nouvelles notions et de conquérir des domaines auxquels elle n'a pas été préparée (particulièrement sur le plan lexical). Pour ce, il y a eu plusieurs tentatives de créations néologiques, pour pallier à ces lacunes lexicales dont souffre la langue mais aussi par souci identitaire, Parmi les moyens modernes les plus importants pouvant servir à la diffusion d'une langue, les médias. Ces derniers ont un impact encore plus important et plus intense que celui de l'enseignement puisqu'ils peuvent atteindre en même temps toutes les couches de la société et toutes les générations (des moins jeunes au plus vieux), dans tous les espaces (même les plus éloignés) et en un temps très réduit. Ces moyens de communication modernes en langue amazighe n'ont pas été assez efficaces et à la hauteur des espérances nous pouvons expliquer ces points faibles par :

- La non-maîtrise de la langue et de son fonctionnement

Plusieurs de ces animateurs de la télévision, en particulier, ne maîtrisent même pas la langue.

- Absence ou inadéquation de la formation des journalistes

Si ces journalistes ou animateurs parlent l'une des langues berbères, cela ne fait pas d'eux des linguistes ou des spécialistes ayant la capacité de produire des textes en amazighe en introduisant la terminologie moderne et en décrivant des situations nouvelles que le kabyle ancien et quotidien ne peut décrire entièrement.

- La traduction.

Pour arriver à traduire d'une langue source vers une langue cible, il faut avoir un certain degré de maîtrise des deux langues et des deux. Et pour une langue qui n'a pas encore atteint un certain niveau de standardisation, d'aménagement et de normalisation, traduire est difficile d'autant plus lorsqu'il s'agit d'une traduction faite dans un temps réduit et dans des conditions d'urgence et de stress, dans de telles situations, le journaliste se retrouve confronté à des réalités qui n'ont pas d'existence

ou d'équivalents dans sa langue de travail. Ainsi, il tente d'improviser en s'appuyant, dans le meilleur des cas, sur la néologie.

Et rien empêche que ces moyens ont des point fort et parmi, nous citons que dans la rédaction amazighe de la chaîne A4 les journalistes et les responsables essayent de produire un journal de proximité qui touche à toutes les couches de société et même toutes les régions éloignées surtout et cela pour mieux assurer le service public

Un autre point fort, que les journalistes de la rédaction en plus de la maîtrise de la langue amazighe chacun dans sa variante, maîtrisent également la langue arabe et française, et c'est une compétence qui n'existe pas dans les autres rédactions

Etude descriptive et analytique des journaux télévisés amazighophones des chaînes : publique, TV4 de l'ENTV et privée, Dzair TV (2014).

Présentation des chaînes.

- Présentation de la chaîne TV4

La chaîne amazighe TV4 a été lancée le 18 mars 2009. Cela s'inscrit dans le cadre du programme de gouvernement. Autour d'élargissement du champ médiatique national ainsi que l'extension et le développement de la TV algérienne. Dotée de moyens modestes, son volume horaire a connu une évolution graduelle de 2 heures/an, pour arriver à une diffusion sans arrêt (24/24) en 2012.

2009-2010 : 6 heures (de 17h00 à 22h00).

2010-2011 : 8 heures.

2011-2012 : 10 heures (de 15h00 à 1h00).

En 2012, elle passe à 24h/24h

Elle est aussi considérée comme une chaîne généraliste avec un genre culturel occupant le taux le plus élevé (47%), suivi des programmes de divertissement avec un taux de 30%⁶⁷.

- Présentation de Dzair TV

Dzair TV est une chaîne de télévision privée du groupe Haddad propriété d'Ali Haddad auquel appartiennent aussi les quotidiens «Le Temps d'Algérie et Wakt El-Djazair». Elle a été lancée le 8 mai 2013 après avoir commencé à diffuser les programmes sportifs et les rencontres de football du championnat d'Algérie sur le Web.

C'est une chaîne généraliste qui propose des programmes variés entre journaux télévisés, sport, programmes sociaux et divertissements. Elle dispose de plusieurs correspondants dans les différentes capitales du monde. Le 8 Mai dernier, à l'occasion de son premier anniversaire de sa création, le propriétaire et son frère ont annoncé la création de la nouvelle chaîne Dzair news.

GRAPHE 3

⁶⁷ Source : la télévision Algérienne TV4 (statistique de janvier 2013).

GRAPHE 4

Une simple comparaison entre les deux JT des deux chaînes montre qu'il n'y a pas une grande différence même qu'ils sont comparable l'un à l'autre, d'ailleurs l'information nationale représente la durée la plus élevée 549 seconde pour la chaîne TV4 et 485 seconde pour la chaîne Dzair TV et cette focalisation sur le nationale s'explique d'après des journalistes et des responsables des deux chaînes par l'objectif escompté des deux chaînes à savoir, d'être le miroir de la quotidienneté algérienne en générale et la population berbérophone en particulier, l'espace qu'occupe les sujets nationaux et internationaux dans leurs globalité est équivalent. Les détails de la répartition des composants des deux JT est présenté sur les graphes ci de sous.

GRAPHE 5

Mais une analyse dans le détail nous permet de relever ce qui suit : d'un point de vue composition et diversité le JT de Dzair TV est plus complet avec une répartition des sujets plus équilibrée. Mais le JT de la chaîne TV4 considérée comme chaîne généraliste traite des sujets plus spécifiques en relation avec la culture. Par contre le JT de la chaîne Dzair TV se focalise sur l'information politique qui représente le taux la plus élevée suivi par le sport. Un suivi et une comparaison de JT d'expression amazighe avec les autres JT diffusées en langue arabe et française nous montre que ce dernier n'est qu'une traduction des deux versions arabe et française⁶⁸.

GRAPHE 6

L'analyse de la proportion des sujets traitant des informations régionales amazighes montre que la chaîne étatique TV4 traite plus de sujets régionaux que Dzair TV avec un taux de 38 pour TV4 et 6,9 pour Dzair TV. Cette tendance aux sujets traitant des informations régionales amazighe est justifiée par les objectifs tracés par la chaîne à sa création qui favorise la promotion de la culture et la langue amazighe.

GRAPHE 7

⁶⁸ Source, observation et suivi des JT arabophone et francophone la chaîne Dzair TV durant la même période de l'étude.

Concernant la langue utilisée durant les deux journaux type (TV4 et Dzair TV) on remarque que proportionnellement nous sommes dans les mêmes ordres. Les langues les plus utilisées sont le tamazight et l'arabe et à un degré moindre le français. Il est important de signaler que ces deux langues (français et arabe) ne sont utilisées que par les intervenants durant les entretiens dans reportages.

Genres journalistiques

Les deux chaînes n'ont utilisé qu'un seul type : le compte rendu, à la fois, pour :

- L'information nationale.
- Les images commentées pour l'information internationale.

Toutefois, la chaîne TV4, pour couvrir l'information régionale (région berbérophone) elle a utilisé le reportage avec une moyenne de 2 reportages par JT.

TV4 durant les élections de 2014

Chaîne	Nombre de résumés	Durée h.m.s
A3	21	1.04.09
TV4	21	1.01.17
Canal Algérie	37	1.42.21

Les sujets concernant la campagne électorale sont diffusés généralement, en brèves à l'image des JT des autres chaînes publiques, A3 et Canal Algérie.

Conclusion

La chaîne A4 de la télévision nationale reste un acquis pour les téléspectateurs amazighophone, et le JT avec toutes ses qualités et ses défauts, son programme en prime time de la chaîne et de la journée, a pu avoir une audience fidèle, même avec un passage pour chaque variante tous les 5 jours, on peut considérer qu'il reste un outil pour leur transmettre de l'information avec leur propre langue maternelle avec ses différentes variantes.

Le JT de 18h00 peut être mieux que ça juste, il faut rajouter quelques détails qui peuvent servir à préserver son identité, tel que le jingle qui peut être en langue amazighe «Rendez-vous de l'information qui peut être en tamazight», «isalen» par exemple ou «aymis», ainsi que les synthèses prescrites en tamazight, reste le problème de la lettre utilisée c'est à l'Etat de trancher si la prescription va être en lettre arabe ou latine, pour qu'on puisse avancer en avant non pas en arrière, c'est pour quoi il faut éliminer tous les obstacles linguistiques et financiers pour que la chaîne aura son statut comme ça elle pourra former son staff en matière de langue aussi sur le plan professionnel pour que leur contribution dans le JT et dans la promotion de la langue amazighe, aussi la préservation de l'identité et la culture amazighe sera efficace.

L'analyse de ces deux JT montre que la chaîne TV4 qui fait partie du secteur public essaye d'assurer le service public ce qui représente un acquis pour la cause amazighe, une chaîne publique créée pour promouvoir et soutenir un développement de la langue et de la culture amazighe.

Par ailleurs, la création d'un JT en langue amazighe par la chaîne privée Dzair TV dénote de l'implication du privé dans le remodelage de l'équilibre médiatique et l'apparition du pouvoir de l'argent dans la promotion d'une image de cette frange de la société amazighe qui peut être sous l'influence du système comme elle peut à un moment ou un autre y échapper.

Bibliographie

- Omar Aktouf, professeur titulaire management, HEC, Montréal, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique*, 1987.
- Loi 90-11.
- Décret exécutif 91-100 d'avril 1991, 86-147.
- Convention collective de l'EPTV, avril 2002.
- Bernard Lugan, *Histoire des berbères, un combat identitaire plurimillénaires*, 2012.
- Ouahmi Ould Braham, *Les médias audiovisuels, panorama des médias audiovisuel de langue berbère*.
- Patrick Charardeau, *Le discours d'information médiatique*, 2004.
- Dictionnaire des médias.
- Moussa IMARAZENE, *Mémoire : tamazight dans les médias : entre progression et régression ?*, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou.
- Donnée de la Direction de l'archive de l'ENTV 2014.
- Entretien avec des journalistes, responsables de l'ENTV, 2014.
- Archives des JT amazighes de l'ENTV, année 2009-2010-2011-2012-2013.
- www.larousse.fr/francais, dictionnaire de la langue française Larousse.
- www.dictionnaire.exionnaire.com, dictionnaire de la langue française.
- www.eptv.dz, le site officiel de l'entreprise public de la télévision.

La communication d'expression amazighe en Algérie : des acquis et des attentes.

Mohamed BEDREDDINE

*Assistant du Directeur Général de la Radio Algérienne,
Alger, Algérie.*

Définie par les linguistes comme «un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté⁶⁹», la langue reste indispensable à tout processus de communication. Considérant que la communication est «cette opération de transmission de message de l'émetteur au récepteur et ce, dans l'intention d'influer sur son comportement⁷⁰», et sachant que le processus de communication est étroitement lié à l'existence de langues et langages, il est tout à fait logique d'affirmer que l'histoire de la communication en tamazight remonte à l'ère des premières tribus Amazighes et de leur utilisation de cette langue comme moyen d'expression et de communication.

Quoique marquée par son oralité, tamazight était la langue de communication par excellence à travers les siècles et dans toutes les aires Berbérophones de l'Algérie et du Maghreb. Quant au passage à l'écrit, et tout en affirmant l'existence depuis l'antiquité d'un système d'écriture propre aux Amazighs, le spécialiste de la linguistique berbère Salem Chaker reconnaît dans le bulletin des études Africaines publié en 1992, qu'«à aucune période de l'Histoire et en aucun lieu, il ne semble que cette écriture ait servi de support à une production littéraire, ni même à la fixation de la mémoire collective d'un groupe (chroniques historiques par exemple). Partout, depuis l'aube de l'Histoire, lorsqu'il s'agissait de rédiger des documents écrits consistants, les Berbères ont eu recours aux langues et/ou aux alphabets des peuples dominants avec lesquels ils étaient en contact⁷¹». Il fallait attendre l'époque contemporaine et plus précisément le début du vingtième siècle, pour voir quelques manifestations d'écrits accompagner la prise de conscience nationale et identitaire de la population amazighe. Parmi les précurseurs de ces écrits, il y a lieu de citer : Saïd Boulifa, auteur d'un «Recueil de poésies kabyles» (1904) et d'une «Méthode de langue kabyle» (1913). Graduellement, «le support écrit imprimé commence à suppléer significativement à la transmission orale et la mémoire collective⁷²» mais pour accéder au terrain de la communication moderne, il aurait fallu attendre la fin des années 1930 pour se greffer

⁶⁹ Dictionnaire de linguistique, par : Jean Dubois, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean Baptiste Marcellesi et Jean Pierre Mevel. Librairie Larousse, Paris 1989, p.276.

⁷⁰ Mustapha ACHOUI, article paru dans : le monde de la communication, Office des Publications Universitaire, Alger 1992, p.17.

⁷¹ S.CHAKER, «La naissance d'une littérature écrite, le cas berbère», Bulletin des études africaines (Inalco), 1992.

⁷² S.CHAKER, l'affirmation identitaire berbère à partir de 1900. Constantes et mutations (Kabylie), in Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°44, 1987, pp.13-34.

symboliquement sur le paysage médiatique moderne, et ce en se voyant insérée par l'administration coloniale dans la communication par radiodiffusion.

La langue amazighe accéda donc aux ondes à partir de 1938 selon un témoignage de Lla Yamina⁷³. Cet événement historique constitua un véritable saut qualitatif ayant des conséquences positives multiples non pas uniquement sur la langue mais également sur la culture et ce qu'elle englobe comme patrimoine. La création du service des émissions en langues Arabe et Kabyle (ELAK) et le lancement de la chaîne kabyle en janvier 1948 permirent d'asseoir cette communication moderne d'expression Amazigh dans le paysage de la radiodiffusion.

A l'ère de l'indépendance, et compte tenu de la réalité sociolinguistique du pays, il était tout à fait logique et légitime de voir la communication d'expression amazighe se développer et bénéficier de la prise en charge de l'Etat. Malheureusement les choses n'ont pas évolué ainsi. L'exercice de la communication en tamazight était limité pendant plusieurs décennies au seul domaine de la radiodiffusion.

Quelques timides expériences ont été tentées pendant les années 1990 dans le domaine de la presse écrite, avant qu'elles ne s'éclipsent de la scène suite aux multiples contraintes rencontrées. Quelques années plus tard, la communication en tamazight avait atteint les terrains du cinéma, de la télévision et de l'Internet.

L'insignifiante presse écrite en tamazight

L'expérience de la presse écrite en tamazight s'est illustrée par les deux titres de journaux partisans *Amaynut* et *Asalu* édités respectivement par le Front des Forces Socialistes et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie. Profitant de la pluralité médiatique issue de la constitution de 1989, ces deux Partis politiques ont pris l'initiative d'investir ce créneau avec ces titres qui n'ont malheureusement pas résistés longtemps face à la complexité du nouveau terrain. *Amaynut* -le nouveau en langue française-, était l'organe du FFS. Ce mensuel avait livré 2 numéros seulement, de juin à décembre 1990, le troisième numéro n'a pu être distribué. L'équipe rédactionnelle travaillait bénévolement quant à l'impression, elle était assurée par l'imprimerie El Moudjahid et un privé à Béni Messous (Alger). Selon les initiateurs, ce journal n'a bénéficié d'aucune aide de l'Etat. L'autre titre *Asalu* dont on ne dispose pas suffisamment d'informations, avait vécu également une expérience similaire. Etant confronté aux problèmes financiers et d'impressions, leur parution était compromise après les quelques premiers numéros tirés. D'autres titres que nous avons pu avoir par le biais du ministère de la communication⁷⁴, illustrent cette instabilité qui avait

⁷³ Témoignage disponible à la radio algérienne dans lequel cette célèbre animatrice de la chorale féminine à la chaîne kabyle, parlait des premiers essais de voix effectués avec Lla Ounissa (de son vrai nom Kadim Hlima) et Lla Zina aux environs de 1938. En effet, contactées par Lyasmine, assistante de Mme Lafarge -qui travaillait déjà à la radio-, elles ont longuement hésité mais après les assurances de Mme Laffage, elles ont du céder et se rendirent discrètement au studio situé à la rue Berthezène. Après les premiers essais, elles étaient invitées à présenter des chants populaires tels *Acewwiq*.

⁷⁴ Direction de la presse écrite au Ministère de la Communication (Statistiques de janvier 2013).

atteint cette catégorie de journaux et ce en plus du nombre très réduit des titres qui englobent apparemment ceux s'exprimant en tamazight et ceux sur tamazight. Certains de ceux figurant dans le tableau, étaient carrément édités en langue française ou contenaient symboliquement quelques articles en tamazight.

Organes de presse	Périodicité	Création	Caractère	Editeur	Genre	Etat de parution
1/ ASARU	Bimensuel	2007	National	Haut Commissariat à l'Amazighité	Spécialisé	En cours
2 / Azul de Kabylie	Irrégulier	1994	Régional	A/ Haffid Messous	Généraliste	Arrêt
3/ Icher	Irrégulier	1992	Régional	Med Si Moussa	Généraliste	Arrêt
4/ Itij			National		Généraliste	Arrêt
5/ Izuran	Bimensuel	1998	National		Généraliste	En cours
6/ Thiliwa	Irrégulier	1992	Régional	Mouloud Djemâa	Généraliste	Arrêt
7/ Yadass	Mensuel	1993	National	A/ Madjid Alalou	Généraliste	Arrêt
8/ tamazight	Mensuel		National	Haut Commissariat à l'Amazighité	Spécialisé	

Tableau indiquant les titres de la presse écrite d'expression Amazigh.

Les statistiques obtenues en fin mars 2014 du ministère de la communication⁷⁵ font état de la même situation le tableau ci-après illustre clairement la place insignifiante qu'occupe tamazight au sein de la presse écrite.

⁷⁵ Direction de la presse écrite au Ministère de la Communication (Statistiques de mars 2014).

<i>Périodicité</i>	<i>Langues</i>	<i>Nombre de titres</i>
Quotidiens	Arabe	84
	Tamazight	00
	Français	58
Total		142
Hebdomadaires	Arabe	20
	Tamazight	00
	Français	09
Total		29
Bimensuels	Arabe	02
	Tamazight	01
	Français	-
Total		03
Mensuels	Arabe	18
	Tamazight	00
	Français	38
	Anglais	01
Total		57
Presse institutionnelle	Arabe	22
	Tamazight	01
	Français	88
	Anglais	06
	Bilingue	02
Total		119
Total général		350

Tableau récapitulatif par périodicités et langue des titres en cours de publication. (État arrêté au 31 mars 2014).

Parallèlement à ces expériences, la presse écrite d'expression amazighe s'est manifesté par des initiatives de certains titres publics et privés à publier des pages ou suppléments hebdomadaires en langue amazighe. La dernière page d'El Moudjahid en caractère latin et d'Echaab en caractère arabe, ainsi que le supplément *Aymis n yimaziyen* lancé par La Dépêche De Kabylie depuis janvier 2009, constituent les seules expériences récentes qui méritent d'être citées. Après quelques mois de parution la page hebdomadaire d'El Moudjahid n'est plus assurée, celle d'Echaab lancé en moi d'avril 2004 et arrêtée en 2010 puis reprise le 23 février 2013. Quant au supplément hebdomadaire du journal privé La Dépêche De Kabylie, il continue toujours d'être édité.

Au seul plan quantitatif, et devant les 142 quotidiens qui tirent près de 3 millions d'exemplaires / jour selon Mohamed Saïd, Ancien Ministre de la communication⁷⁶, il apparaît clairement que la place qu'occupe la presse écrite d'expression amazighe en Algérie est remarquablement insignifiante.

Le livre Amazigh face au problème de lectorat

⁷⁶ Le quotidien El Watan, du dimanche 24 février 2013, p.4.

Aussi, le livre amazigh comme support de diffusion de la culture et du savoir tente désespérément de s'imposer sur la scène et ce malgré que l'essentiel des titres édités, ont bénéficié de la précieuse aide du Haut Commissariat à l'Amazighité. Jusqu'à janvier 2011, le HCA a édité pas moins de 150 titres (tout genre confondu) dont 83 exclusivement en tamazight⁷⁷. Nous pouvons citer à titre d'exemple la collection «*Idlisen-nney*», et autres publications telles, la revue «*Timmuzgha*», Actes de Colloques... etc. Un Salon annuel consacré au livre et au multimédia amazighs est organisé régulièrement ces dernières années à Bouira afin de promouvoir l'édition en tamazight.

L'édition en tamazight est certes en nette progression depuis quelques années mais elle demeure toujours timide. Pour une réelle prise en charge du livre amazigh, une plus grande implication de l'Etat, à travers les maisons d'édition et le ministère de la culture, est impérative. A l'égard de la presse écrite, ces publications sont confrontées au sérieux problème de manque de lectorat.

Le cinéma amazigh, quelques films et tamazight sur le grand écran

Contrairement à la communication écrite, l'audiovisuel en tamazight se porte nettement mieux. L'oralité qui caractérise tamazight et le langage de l'image ont remarquablement aidé au développement de cette communication audiovisuelle.

Pour le cinéma et ayant été stimulés par l'ouverture des années 1990, certains réalisateurs, ont conquis leur place au grand écran avec des films de longs métrages tournés en tamazight (La colline oubliée, Machaho, La Montagne de Baya et Si Mohand ou M'hand) constituent la naissance du cinéma d'expression amazighe. Le HCA a eu à propulser le 1^{er} Festival du Film Amazigh et ce jusqu'à son institutionnalisation en décembre 2005 par le Ministère de la Culture. Ce Festival désormais dénommé «*Commissariat du Festival Culturel Annuel du Film Amazigh*», est devenu incontournable sur la scène cinématographique d'expression amazighe en Algérie. Considéré parmi les doyens des festivals de cinéma, il est sédentarisé à Tizi-Ouzou avant qu'il récupère sa forme itinérante cette année et de fixer son prochain RDV à Timimoune en janvier 2015.

Au-delà de l'engouement et de l'enthousiasme suscité par ces films auprès du public, la production reste faible. Avec le film réalisé par Belkacem Hadjadj et consacré à Lalla Fadhma N'Soumer, on aura comptabilisé neuf films de standard 35mm qui ont été réalisés jusque-là en plus d'une centaine (114) de films vidéo, téléfilms et films d'amateurs comme le montre le tableau ci-après⁷⁸.

⁷⁷ Source : le Haut Commissariat à l'Amazighité - www.hca-dz.org.

⁷⁸ Source, le Commissariat du Film Amazigh (statistiques de janvier 2013).

Catégorie	Moyenne annuelle	Total	Observations
Cinéma	01	09	Des films réalisés en 35 mm / pellicule
Films vidéo Téléfilm	12	114	Dans les trois genres fiction, documentaire et animation

Au plan qualitatif il faut signaler que le dynamisme caractérisant la production n'a pas bénéficié d'un accompagnement lui permettant l'épanouissement. Les contraintes de financement et les insuffisances liées aux textes et au personnel spécialisé ont été à l'origine du manque de films de qualité à l'égard de «La Colline Oubliée» de feu Abderahmane Bouguermouh. L'Etat doit impérativement venir en aide à ce secteur pour permettre la production de films et de séries de standard international destinés conjointement aux petit et grand écrans.

La chaîne TV4, un acquis et des défis

Tamazight a été introduite à la télévision algérienne en janvier 1992 avec un résumé sans images de l'actualité en variantes kabyle et chaouie diffusés en alternance après les journaux télévisés de 13h et de 23h présentés en langue arabe. Cette situation demeura ainsi jusqu'au 7 juin 1996 jour du lancement de la première édition en tamazight⁷⁹. Ce journal d'une durée de 20mn consistait à une édition complète illustrée avec des images de l'actualité et diffusée quotidiennement à 18h sur la chaîne terrestre (ENTV) et Canal Algérie. Diffusée au départ en Kabyle et en Chaoui, cette édition a été élargie aux variantes Mzab le 28 octobre 1996, Targuie le 28 octobre 2005 et enfin la variante chenouie le 28 octobre 2007.

L'édition est présentée à ce jour en alternance entre les cinq variantes linguistiques précédemment citées. Quant aux émissions, la première qui fut lancée était «*Tamurt-nney*» et ce dès janvier 2003. Selon notre source, cette émission socioculturelle était un espace hebdomadaire visant à «faire connaître la culture et la société algérienne dans toute sa diversité». Illustrée avec des reportages des différents coins du pays ainsi que des invités sur le plateau, l'émission a eu à traiter beaucoup de thèmes et donner la parole à une pléiade d'artistes et d'hommes de culture venus d'horizons divers.

L'événement majeur était le lancement de la chaîne amazighe TV4 le 18 mars 2009. L'opinion publique s'est félicitée du lancement de cette chaîne, le HCA à même considéré cet événement «une nouvelle réjouissante qui vient confirmer davantage de credo d'une Algérie plurielle, unie et fière de sa triptyque identitaire : Amazighité, Islamité et Arabité». Quant à l'ancien secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la communication, M. Azzedine Mihoubi, il a estimé que cela «s'inscrit dans le cadre de l'extension et du développement de la Télévision Algérienne conformément au programme du gouvernement d'élargissement du champ médiatique national». Dotée de moyens modestes, son volume horaire a connu une évolution graduelle comme suit :

⁷⁹ Source, la télévision algérienne TV4.

2009-2010 : 5 heures (de 17h à 22h).

2010-2011 :8 heures.

2011-2012 :10 heures (de 15h à 01h).

2012-2013 :24h/24h.

Quoique considérée chaîne généraliste, les statistiques d'antenne relatives aux années 2012 et 2013, montrent que le genre culturel occupe le taux le plus élevé (46,77% en 2012 et 47,88% en 2013) suivi des programmes de divertissement. Les détails de la répartition par genres se présentent comme suit⁸⁰ :

Genres		Taux 2012	Taux 2013
Programmes culturels		46,77%	47,88%
Programmes de divertissement		30,06%	36,05%
Information	Actualité divers	14,12%	8,44%
	Sport	5,32%	4,83%
Pub et autopromotion		3,73%	2,80%
Total		100%	100%

Répartition des programmes par genres.

A l'examen de la répartition des programmes par variante linguistique, on constate la domination flagrante de la variante kabyle comparativement aux autres parlers en usage en Algérie.

Variantes / langues	Taux en 2012	Taux en 2013
Kabyle	47%	55%
Mzab	10%	11%
Chaouie	10%	10%
Chenouie	7%	8%
Targuie	4%	4%
Autres variantes Amazighes	1%	2%
Autres langues (Arabe / Français)	21%	10%
Total	100%	100%

Répartition des programmes par variantes et langues.

L'autre élément significatif réside dans l'origine des programmes diffusés par cette chaîne. Lors des deux années 2012 et 2013, les statistiques obtenues montrent que cette

⁸⁰ Source, la télévision Algérienne TV4.

jeune chaîne amazighe puise largement des archives et ce au dépend d'une production fraîche et d'actualité. Aussi, les propres productions de TV4 ne dépassent pas le taux de 20% voir le tableau ci-après.

Désignation	Taux en 2012	Taux en 2013
Archives	42%	49,32%
Rediffusions	23%	31,25%
Production TV4	20%	13,97%
Production commune	6%	2,35%
Programmation	3%	-
Achat	2%	2,28%
Production EPTV	2%	0,23%
Production commerciale	1 %	0,51%
Doublage TV4	1%	0,10%
Total	100%	100%

Origine des programmes diffusés par TV4⁸¹.

A côté de cette jeune expérience dont on ne peut évaluer objectivement vu les nombreuses contraintes auxquelles elle est confrontée, il y a lieu de rappeler l'autre chaîne privée de droit français lancée en janvier 2000 sous le nom de Berbère Radio Télévision «BRTV». Diffusée par satellite en Europe, en Afrique du Nord et en Amérique du Nord, «Berbère TV» qui avait pour vocation la découverte du monde amazigh et l'ouverture sur sa culture, a donné naissance le 25 novembre 2008, à deux nouvelles chaînes de télévision : Berbère Music et Berbère Jeunesse. Heurtée également à des problèmes multiples dont le financement et le manque de production, son mérite est d'avoir permis au public Algérien de se voir à la télé s'exprimer dans sa langue.

Quant aux chaînes privées lancées en prévision de l'ouverture du secteur audiovisuel et bien avant la publication de la loi portant sur l'activité audiovisuelle et consacrant l'ouverture au privé national d'investir ce terrain de communication resté domaine de l'Etat depuis l'indépendance, il est à noter qu'à l'exception de deux à trois chaînes (Dzair TV, Numedia News) qui consacrent à tamazight une place symbolique, les autres chaînes n'ont manifesté aucun intérêt à cette question.

Quoique le texte de loi N°14-04 du 24 février 2014 relative à l'activité audiovisuelle⁸² prévoit dans son article N°48 portant sur les obligations contenues dans le cahier des charges générales notamment les prescriptions permettant de : «...promouvoir, dans les programmes diffusés, les deux langues nationales, la cohésion sociale, le patrimoine national et la culture nationale dans toutes ses expressions», il est très tôt

⁸¹ Source, la télévision algérienne TV4, option citée.

⁸² Journal Officiel N°16 du dimanche 21, Joumada El Oula 1435 correspondant au 23 mars 2014 p.5.

de faire une quelconque appréciation tant que l'autorité de régulation n'est pas mise en place et que ces chaînes ne sont pas conformés aux textes en question.

Le Web et la communication sans frontière

Un autre support non moins important que la télévision est également introduit par la communication amazighe, il s'agit du Web. Outil de communication moderne ne connaissant ni frontières ni censure, l'Internet offre à tout le monde la possibilité de s'exprimer librement. Cette principale raison a laissé les internautes amazighs tentés d'investir ce terrain pour contourner les insuffisances constatées sur la communication par les médias traditionnels publics et privés.

Cette nouvelle technique de communication permet d'inscrire tamazight (identité, langue et culture) dans le processus de la mondialisation ainsi que sa diffusion le plus large possible. Les sites en tamazight sont nombreux, mais les institutions publiques et officielles hésitent encore à insérer des pages en tamazight dans leurs sites. Le contenu au départ était porté sur le militantisme mais progressivement, il devient diversifié pour adopter les multiples aspects de la revendication identitaire et constituer même des archives sur la langue, et la culture Amazighes.

Le caractère arabe semble le moins utilisé contrairement au latin qui est plus répandu. Le Tifinagh quant à lui se limite aux logos et certains titres de rubriques. Quelques sites visités, sont beaucoup plus des sites «militants», créé pour la valorisation de l'identité amazighe dans ses diverses expressions et ce en proposant un éventail large de textes et d'études portant sur l'histoire des personnalités historiques amazighes en plus des textes de littérature, contes, proverbes, poèmes...etc.

Ce moyen de démocratisation de la culture et du savoir qui devient de plus en plus à la portée de tous, constitue une extension à la communication réalisée par les médias traditionnels.

La radio principal vecteur de la communication en tamazight

Contrairement aux différents supports de communication cités précédemment et compte tenu de l'oralité caractérisant tamazight, la radiodiffusion constitue le terrain propice pour l'introduction de cette langue.

Depuis les premiers essais effectués en 1938, l'exercice de la communication en tamazight cumule déjà plus de 75 ans d'expertise dont laquelle plusieurs générations ont contribué. De par cette vocation de premier média à diffuser en langue amazighe depuis des décennies, «la radio a fait passer la langue amazighe d'une situation de communication traditionnelle à une situation de communication moderne⁸³». C'est à travers elle que la diffusion, la vulgarisation, la promotion et une ébauche de standardisation de la langue amazighe s'est effectuée. La radio est devenue au fil du temps la seule institution centralisée de référence, vecteur de cette langue à travers la chaîne deux. Une multitude de termes, de noms et de mots ont vu leurs premières utilisations à la chaîne deux de la radio Algérienne. Cela a mené à l'extension

⁸³ Recommandations du 4^{ème} de la conférence nationale des cadres de la radio algérienne organisée à Khenchela en juin 2011 (sources : la radio Algérienne).

remarquable du lexique en plus de sa vulgarisation par son utilisation au quotidien dans les programmes.

De par sa constitutionnalisation en avril 2002 comme langue nationale, la langue amazighe n'est plus l'affaire de la chaîne deux uniquement mais la préoccupation de toute la Radio Algérienne à travers ses chaînes nationales, thématiques et régionales. En l'an 2012, plus de 30960 heures de programmes en tamazight ont été diffusées par 26 chaînes : nationales, thématiques et régionales de la radio Algérienne. Le nombre de chaînes diffusant en tamazight a atteint 29 chaînes en 2014 et ce suite à la généralisation de ces programmes en tamazight sur toutes les radios régionales évoluant dans des régions utilisant l'un des parlers de tamazight⁸⁴.

De ce qui précède, il apparaît clairement que cette activité de communication d'expression amazighe, est portée principalement par le média de la radio et à un degré moindre le cinéma et la télévision. L'apport de l'Etat est également beaucoup plus visible dans le secteur audiovisuel contrairement à la presse écrite.

Remarques générales

En plus de certains constats signalés ci-dessus, l'exercice de la communication d'expression amazighe en Algérie est marqué par plusieurs anomalies. Ci-après un échantillon de remarques qu'il m'est utile de partager avec les lecteurs de cette modeste contribution.

En dépit de l'article 3bis de la constitution indiquant que «tamazight est également langue nationale, l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques⁸⁵...», la loi organique du 12 janvier 2012 relative à l'information ne prévoit aucun article incitant à l'utilisation de tamazight dans les médias. Se contentant d'affirmer à l'article 5 que : «l'exercice des activités d'information participe notamment à... la promotion de la culture nationale et son rayonnement dans le respect de la diversité linguistique et culturelle qui caractérise la société Algérienne» ainsi qu'à l'article 11 que : «L'édition de toute publication... est libre⁸⁶», il aurait fallu à notre avis que cela soit accompagné par des mesures qui favorisent l'accès de tamazight à ce terrain de communication notamment la presse écrite. A rappeler que certains pays comme la France n'ont pas hésité à codifier par des textes et lois les quotas consacrés à leur langue et culture dans leurs médias⁸⁷.

L'autre insuffisance limitant l'introduction et la généralisation de tamazight sur la scène des médias réside dans la situation de la langue amazighe et son besoin à une prise en charge effective par l'Etat et les organismes spécialisés. En dépit de l'article 3

⁸⁴ Source, la radio Algérienne.

⁸⁵ Loi N°02-03 du 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle.

⁸⁶ Loi organique N°12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information, publiée au journal officiel N°2 du 15 janvier 2012.

⁸⁷ La loi du 1^{er} février 1994 relative à la liberté de communication prévoit que les radios devraient diffuser, à compter du 1^{er} janvier 1996, au sein de leur temps d'antenne consacré à la musique de variétés, 40% d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones et, sur ce quota, 20% de nouveaux talents ou de nouvelles productions. La loi précisait également que ces œuvres devaient être diffusées aux heures d'écoute significatives.

bis de la constitution stipulant que «l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement», nous n'avons pas constaté de mesures effectives accompagnant cette importante action de constitutionnalisation en 2002. N'ayant pas été suffisamment aménagée et standardisée et devant l'absence d'une autorité scientifique nationale centralisée compétente et crédible (Académie, Haut Conseil... etc.) habilitée à trancher sur la question de la transcription, il est difficile de procéder à la généralisation de tamazight dans les medias notamment la presse écrite.

Il y a lieu de se pencher également sur l'aspect lié à la ressource humaine et la formation dans le domaine de la communication en tamazight. Partant du fait que la filière «information et communication» est une spécialité scientifique académiquement reconnue, et que l'exercice du journalisme professionnel en n'importe quelle langue passe par une formation spécialisée sanctionnée par un diplôme, il est vivement souhaitable à ce que l'université et les organismes spécialisés intègrent la dimension amazighe afin de permettre aux medias d'expression amazighe de disposer d'un personnel qualifié au même titre que ceux dont la langue d'expression est l'arabe ou le français.

Mesures d'appui à la promotion de tamazight dans les médias

- 1- Elargir et renforcer quantitativement et qualitativement les programmes en tamazight et sur tamazight dans les grilles des programmes et des publications des medias Algériens.
- 2- Stimuler la production audiovisuelle en tamazight par des mécanismes d'aides et de soutien par l'Etat aux producteurs de films et de programmes de télévision aux normes internationales.
- 3- Lancement par les pouvoirs public d'un quotidien d'informations générales et d'un fil de dépêches de l'agence APS en tamazight.
- 4- Lancement d'une filière de formation en journalisme en tamazight avec des modules englobant les aspects liés aux techniques de journalisme et de la maîtrise de la langue amazighe.
- 5- Elaboration d'un plan de formation et de recyclage du personnel exerçant actuellement en tamazight en faisant appel à des institutions spécialisées en mesure de répondre aux besoins des rédactions en matière de carences constatées lors de l'exercice de la communication en tamazight.
- 6- Création d'une Académie de la langue amazighe dotée des moyens nécessaires lui permettant de prendre en charge les questions majeures liées au mode de transcription et à l'aménagement de tamazight.
- 7- Création d'une banque de données numérique commune accessible à tous les medias d'expression amazighe et contenant un dictionnaire «Amawal» et un fond documentaire sur la langue, la culture et la communication amazighes.
- 8- Améliorer la diffusion des contenus en tamazight et garantir l'accès du large public aux programmes et produits sonores, télévisuels et écrits d'expression amazighe.

9- Considérer toutes les actions rentrant dans le cadre de la promotion de tamazight comme une mission de service public et sensibiliser les organes de presse nationaux à insérer des espaces et produits en tamazight.

10- Installation d'un mécanisme de coordination et de suivi composé de représentants du HCA et du ministère de la communication afin de cerner les principales contraintes et de formuler des propositions permettant de dépasser les insuffisances constatées.

En guise de conclusion, il est de l'avis de tous notamment les linguistes, que les medias sont les moyens les plus fiables pour la diffusion et l'épanouissement de la langue. Dans le cas de tamazight, et tout en soulignant l'apport des medias audiovisuels à leur tête, la radio dans la préservation et la promotion de cette langue, il est impératif que son introduction au terrain de la communication doit être fortement soutenue par les pouvoirs publics et les institutions compétentes.

Des actions concrètes visant son déploiement dans les medias nationaux, sont recommandées et ce pour servir d'une part, tamazight comme langue, culture et identité et d'autre part, perfectionner et diversifier le contenu diffusé et consacrer le droit du citoyen à une information en tamazight.

Dictionnaire de tamazight en ligne

Akli OUAMARA

*2^{ème} Vice-président de l'Association Culturelle Numidya,
Oran, Algérie.*

La culture amazighe est avant tout orale. De génération en génération, sa préservation a été rendue possible grâce à la transmission de la parole (oralité) : contes pour enfants, proverbes échangés au cours des discussions, expressions idiomatiques...

La société est aujourd'hui en pleine mutation. Le stock d'informations disponibles s'est considérablement accru et s'accompagne de profondes mutations culturelles et sociales. La disparition progressive des anciennes générations, qui ne peuvent aujourd'hui transmettre leur héritage que de manière incomplète, menace les cultures orales. Il est donc urgent de sauver ce patrimoine et de continuer à jouer le rôle de passeur pour les générations futures. C'est ce constat qui motive notre projet de conservation numérique. Chacun est invité donc à adhérer à ce projet et enrichir la base de données diffusée en ligne.

Nos travaux, dont ce projet, s'inscrivent dans la même optique et s'articulent sur deux axes principaux :

- La préservation du patrimoine amazigh en général et kabyle en particulier à travers des projets de collecte.

- La valorisation de cette culture par l'intermédiaire de publications sous des formes diverses : sites Internet, livres,...

Il nous semble que la priorité doit d'abord être donnée aux travaux de collectes, étant donnée l'urgence dans ce domaine. En effet, le caractère oral de la culture amazighe particulièrement le kabyle la rend particulièrement fragile face aux conséquences de la mondialisation et du développement des outils modernes de l'information. Sa survie étant menacée, il est urgent de recueillir le maximum de traces possibles. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, des opérations de collectes ont été entreprises : d'abord de contes, puis de proverbes, devinettes, expressions... Cet effort de conservation nous paraît primordial, dans notre rapport avec les générations futures.

Au delà de son rôle d'archive, cette base de données a l'ambition de représenter une référence sur laquelle divers projets pourront se développer.

Équipe du projet

L'équipe du projet est actuellement constituée d'un groupe de kabyles de formations et de métiers différents mais ayant un cursus culturels communs, à savoir :

- Militants actifs dans des associations culturelles à caractère amazigh,
- Formations et participations dans des séminaires, Colloques de langue et littérature amazighes,
- Enseignants de la transcription (notation usuelle) de langue amazighe au niveau de l'association,
- Initiation à l'édition de quelques produits en tamazight,
- Expérience dans le collectage.

Cette équipe est conseillée par le chercheur dans la langue amazighe, le professeur Kamal Nait-Zerrad (INALCO).

Description du projet

Philosophie et méthodologie de travail

Réfléchir sur l'élaboration d'un dictionnaire était un choix qui nous a semblé très intéressant vu qu'il nous permet d'atteindre deux axes primordiaux dans le travail que nous abordons. Le premier, c'est la réalisation d'un dictionnaire de la langue, lui même va servir d'outil pour l'apprentissage de tamazight entre autres.

Le deuxième axe concerne la collecte : utiliser un dictionnaire en ligne comme une plate forme qui possède déjà une structure linguistique nous offre un environnement et un cadre très adéquat pour l'insertion des entrées, des expressions collectées...

Pourquoi Internet

Internet est un moyen performant pour accéder à l'information dans n'importe quel coin dans le monde. Le choix d'opter pour une plate-forme en ligne est justement pour permettre aux membres de l'équipe de travailler d'une manière synchrone ou asynchrone d'un côté et de centraliser les informations collectées d'un autre côté.

Notre objectif dans l'avenir est d'ouvrir ce projet pour un large public soit pour l'utilisation du dictionnaire de la langue qui sera accessible pour tout le monde sur le net.

Le deuxième objectif, est de permettre aux professionnels de ce domaine de contribuer à ce projet là où ils sont.

Nous sommes persuadés que ce projet va motiver un nombre important de passionnés de notre culture pour donner un apport individuel à ce projet.

Pourquoi le numérique

L'expérience nous a montrés que la prise de note sur des chutes de papier finit par disparaître quelque part dans la nature. Opter pour un support numérique a plusieurs intérêts :

- Travailler sur les données d'une manière collaborative,
- Échange facile des informations,
- Analyser et faire des statistiques sur les corpus collectés,
- Utiliser la base de données pour d'autres fins : scientifiques, statistiques, éducatives, artistiques,... etc.

Comment établir le dictionnaire de base

A priori nous avons pensé à présenter un dictionnaire qui contiendra un ensemble de mots les plus utilisés, ce qu'on appelle un dictionnaire de base. Pour rassembler ces mots nous avons réfléchi à se référer aux travaux de recherche effectués en la matière. On peut citer la liste des verbes et des noms établis par K. Nait Zerrad, le dictionnaire de base de S. Chaker, le dictionnaire de J.M. Dallet et se référer aussi à une liste de mots extraite à partir de différents corpus. La question qui se pose est comment valider les mots les plus utilisés pour établir un dictionnaire de base ?

Méthode 1 : *Utilisation de la notation des mots des listes.*

A base du travail effectué par le chercheur K. Nait Zerrad, nous avons récupéré la liste des 6000 verbes et 20000 mots.

La méthode utilisée est de développer un outil informatique sur lequel chacun de nous parcourt la liste des 6000 verbes par exemple en cochant le verbe qu'il juge fréquent, le logiciel note à chaque fois le verbe coché et à la fin il retourne une liste par ordre des verbes sélectionnés par l'ensemble du groupe et ce résultat va constituer notre dictionnaire de base.

Méthode 2 : *Utilisation de la fréquence des mots inclus dans le corpus.*

La deuxième méthode consiste à rassembler un maximum d'écrits en langue amazighe en support numérique. Le logiciel parcourt l'ensemble de ces corpus et il note la fréquence d'un mot. A la fin, il retourne une liste classée avec les mots qui ont une fréquence importante.

Une fois les entrées du dictionnaire de base renseignées, nous nous pencherons sur les autres entrées, en suivant toujours la même méthode (du plus au moins fréquent).

Le dictionnaire en ligne (application)

Ce projet est axé sur un dictionnaire en ligne auquel sont greffées différentes fonctionnalités. Le site actuellement accessible sur www.tutlayt-iw.net. Le site aussi est accessible pour l'insertion, modification, des entrées mais avec authentification sur : <http://admin.tutlayt-iw.net>.

Structure d'une entrée

Le dictionnaire comprend des entrées structurées comme suit :

ENTREE [valeur, collecter par]

Racine catégorie

Eléments de grammaire [féminin, pluriel, état d'annexion...]

Sens [valeur, langue, ajouter par]

Régions []

Exemples [valeur, collecter par]

Traductions [valeur, langue, ajouter par]

Fonctionnalités du dictionnaire

- Saisie des entrées (par les contributeurs).
- Recherche des mots en langue amazighe et français.
- Recherche par mot par valeur, catégorie, racine,...
- Recherche générique ou par mots complets.
- Prononciation des mots.
- Disponibilité d'un service qui peut être interrogé par d'autres sites ou applications.

Autres fonctionnalités : guide de transcription de la langue amazighe.

Quelques points sur le dictionnaire

- Le dictionnaire dispose d'un corpus documentaire en évolution continue. Ce corpus est consultable en ligne (pour les membres de l'équipe uniquement à présent), il inclut des recherches, et facilite le renseignement et l'enrichissement des entrées notamment par les expressions et locutions dans le discours.
- L'une des fortes raisons qui ont donné vie à ce projet et qui font découvrir la beauté de la langue est que, outre les mots et leurs sens, ce dictionnaire est un cadre qui permet de collecter les expressions (locutions,...), les proverbes, les devinettes, les poèmes,... les lier aux mots illustrées afin de mieux connaître leurs utilisations.
- L'enrichissement et le renseignement du dictionnaire se fait par des contributeurs, sélectionnés minutieusement, ayant des connaissances dans la langue (parlé et écrit).
- La contribution se fait d'une manière collaborative sur la même base de données, en émettant des commentaires, en ajoutant des sens, en corrigeant, etc.
- Le site dispose de beaucoup d'outils pour faciliter l'administration et le suivi des activités : traçabilité sur les activités effectués, situation sur les avancements (entrées

renseignées / non renseignées, ayant des commentaires ou pas, validées ou pas, publiées ou pas, etc.).

- Le site dispose aussi des statistiques sur les fréquences des mots existant dans le corpus. Ces statistiques permettent d'organiser le travail en commençant par les entrées les plus fréquentes.

Voici quelques statistiques

Total unités : 1.009.717

Total mots : 454.207 (44.98%)

Total mots uniques : 63.533 (13.99%)

Total unités exclues (inventaire fermé : prénoms, adverbes...) : 526.795 (52.17%)

Total unités exclues uniques : 599 (0.11%)

Total autres (mot en français...) : 5.448 (0.54%)

Anciens textes (FDB,...)	188 062 (18.63%)
Des traductions	238 407 (23.61%)
Des romans/nouvelles	644 891 (63.87%)
Des poèmes	135 505 (13.42%)
Des contes	91 269 (9.04%)
Du théâtre	9 638 (0.95%)
Divers (historique, témoignage, interview, article...)	163 654 (16.21%)

Ces fréquences sont tout le temps revues à la hausse avec l'augmentation continue du corpus.

Quelques exemples des corpus disponibles dans la plateforme d'administration :

- Cahiers de Belaid At Σli, 128.390 (12.72%)

- Iyil d Wefru -ungal- Salem Zenia, 74.183 (7.35%)

- Tawayit n tayri -ungal- Abdellah Hamane, 59.461 (5.89%)

- Timlilit n Tyermiwin -ungal- Djamel Benaouf, 46.927 (4.65%)

- Paul et Virginie -Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre- tasuqelt -Rabah Boucheneb, 45.021 (4.46%)

- Albert CAMUS -Aberrani- L'Etranger -Tasuqilt- Mohamed Arab Ait Kaci, 31.828 (3.15%)

- Leεzib n yiwersiwen -George Orwell- Tasuqelt n Habib-Allah Mansouri, 30.528 (3.02%)

- Le Roman de Chacal -Brahim Zella- FDB, 25.698 (2.55%)

Pertinence du projet

Ce projet répond à des besoins pertinents de beaucoup de personnes, à savoir :

- la nécessité d'avoir un dictionnaire en ligne accessible par tout un chacun, là où on est, et à n'importe quel moment,

- la nécessité d'avoir un dictionnaire accompagné du fonctionnement de la langue pour connaître les différentes utilisations des mots,
- la nécessité d'avoir une plate-forme riche en formes d'expression amazighe : proverbes, devinettes, locutions, chansons, poésie, etc.
- la nécessité d'avoir un fond documentaire et un support en langue amazighe, où on peut effectuer des recherches sur des mots, des expressions,...
- la nécessité d'avoir en possession un guide de transcription de langue amazighe,
- la nécessité d'avoir un service interrogeable et exploitable par d'autres plate-forme, application, etc.

Tous ces outils et services et beaucoup d'autres, qui seront développés plus tard, sont à la disposition de n'importe quelle personne, quel qu'il en soit, où il en soit et à n'importe quel moment. Ce projet répond notamment et surtout aux besoins exprimés par les groupes cibles cités ci- dessous.

Publics cibles

Ce projet est destiné à plusieurs tranches de la société, en l'occurrence :

Enseignants : pour les enseignants, c'est un outil pédagogique et un support très utile pour leur faciliter la préparation des cours et des exercices.

Journalistes : le site va constituer un support pour les journalistes qui travaillent dans le domaine de tamazight pour la recherche rapide des mots en tamazight des termes qui connaissent en français.

Etudiants : pour les étudiants, c'est un support d'apprentissage de la langue et de son fonctionnement, et un support de lecture et de recherche dans différents ouvrages.

Associations culturelles : c'est un support indéniable qui peut les aider énormément dans leurs activités culturelles et scientifiques notamment d'enseignement et d'édition.

Institutions diverses : pour les institutions dont la vocation est la sauvegarde et la promotion de la langue et de la culture amazighes, c'est un projet qui peut les aider à réaliser leurs objectifs tracés et ce, en s'engageant comme partenaire dans sa réalisation, son enrichissement et l'extension de sa portée et de ses services. Les institutions peuvent aussi bénéficier comme les autres publics des services de cette plate-forme.

Littéraires, écrivains, poètes, journalistes,... : c'est une plate-forme vivante de la langue amazighe qui leur servira de référence dans leurs ouvrages et leurs permettra d'interagir avec elle, en émettant des avis et des commentaires enrichissants. Cette plate-forme leur permettra encore, de partager et faire connaître leurs ouvrages et les rendre vivants, en les incluant dans la base de données des documents afin qu'ils soient une base de recherche et d'exploitation par les apprenants et les différents exploitants,

au lieu qu'ils soient seulement rangées sur des étagères, inaccessibles aux personnes qui en ont vraiment besoin.

Grand public : c'est une plate-forme d'apprentissage, de lecture et de consultation pour différents projets.

Plan d'action

Le plan ci-dessous, concerne uniquement la partie développement du site (la partie publique).

Phase I : au plus tard, vers la fin de l'année 2014.

Objectif : publié le site avec les 300 mots de base bien complété avec les sens, les exemples et les traductions.

- si c'est possible ajouter la voie au moins des entrées.
- la liste du Dallet corrigée, juste entrée + traduction (la liste comporte plus de 20.000 entrées).

Cette phase comportera :

- une page d'accueil, la recherche, quelques pages d'explication des éléments de grammaire de base : l'alphabet, exemple de conjugaison, les pronoms personnels,...
- le partage du site sur les réseaux sociaux.
- Impression et exportation en pdf.
- le formulaire de contact + feedback (bug...).

Phase II

Objectif : le partage sur les réseaux sociaux et l'ajout de commentaires pour les entrées.

Cette phase comportera :

- le partage sur facebook, twitter, google+, d'une entrée précise. (via le mur, application...).
- une version mobile du site.
- widgets (à inclure dans un site tiers).
- extensions pour les navigateurs.

Phase III

Objectif : Ouvrir le site à la participation collaborative

Références

- 1- Dictionnaire J.M Dallet
- 2- Liste des verbes de KNZ,
- 3- Entrées introduites manuellement

Conclusion et Perspectives

Nous essayons par ce projet de créer un cadre qui faisait défaut à toutes les personnes ayant une volonté de sauvegarder la langue amazighe. Ce cadre met à leur disposition un espace de contribution, leur permettant de soumettre, partager et faire valoir leurs efforts de sauvegarde. Ces efforts au lieu qu'ils soient des actes isolés où les informations collectées soient consignés sur des bouts de papier ou sur des supports inaccessibles et isolés, elles seront, grâce à ce projet, conjuguées à d'autres efforts d'autres personnes, pour donner naissance à une œuvre utile et exploitable.

Ce travail à la base est une pensée de groupe, notre objectif est d'élargir ce travail pour impliquer d'autres personnes et institutions ayant un lien avec ce projet, ce qui nous permettra d'élégir la conception elle même de l'idée de base voir peut être la prise en charge des autres dialectes d'autres régions de Kabylie voir de tout le pays ou le Magreb ceci ne peut se réaliser sans l'implication des institutions à caractère amazigh.

Colloque international intitulé «Médias Communication ; Langues et Langages, Où en est Tamazight»

Résolutions finales

Il a été décidé et convenu qu'à l'issue du colloque international intitulé « Médias Communication, Langues et Langages, Où en est Tamazight. D'axer l'essentiel des travaux autour de l'aspect : « Formation ». D'où l'optique d'associer l'ensemble des médias à s'impliquer dans le perfectionnement des journalistes aux techniques traditionnelles et nouvelles rédactionnelles axée essentiellement autour de la langue Tamazight.

Pour ce qu'est de l'édition, il y'a lieu de procéder à l'élaboration d'un lexique commun afin d'asseoir une intercompréhension de la langue Amazighe dans ses multiples composantes.

En outre, l'urgence est d'impliquer les radios locales pour garantir l'élaboration d'un lexique édicté par le Laboratoire d'Aménagement, qu'est le partenaire du Haut Commissariat à l'Amazighité.

Toutefois, la réussite de ces résolutions, est tributaire de l'apport des chaînes de télévisions issues de l'ouverture du champ national audio-visuel, qui sont tenues de satisfaire à la clause contenue dans le cahier des charges et inhérente à la mise en place d'un programme en langue amazighe.

Pour conclure, le HCA, en étroite collaboration avec ses partenaires, se doit d'y aller vers le citoyen de l'Algérie Profonde, en vue d'appliquer sur le terrain même de ses engagements, le programme auquel il s'est astreint.